



HAL
open science

L'écosystème alternatif du Pays Basque français

Julien Milanesi

► **To cite this version:**

Julien Milanesi. L'écosystème alternatif du Pays Basque français. [Rapport de recherche] CERTOP. 2021. hal-03337411

HAL Id: hal-03337411

<https://hal.science/hal-03337411>

Submitted on 8 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'écosystème alternatif du Pays Basque français

Rapport de recherche

Juillet 2022

Julien Milanesi, CERTOP, Université de Toulouse

julien.milanesi@univ-tlse3.fr

Remerciements

Je souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu accorder du temps à ce travail de recherche, que ce soit dans le cadre d'entretiens ou de réponses à mes nombreuses sollicitations par courrier électronique ou téléphone.

Ce travail a pu être réalisé grâce à la collaboration de Txetx Etcheverry, de la Fondation Manuel Robles-Arangiz, de Dante Edme-Sanjurjo et Xebax Christy, d'Euskal Moneta, et de Txomin Poveda, de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui m'ont ouvert et facilité l'accès à l'écosystème et à ses acteurs. Qu'ils en soient également grandement remerciés.

Cette recherche a bénéficié du soutien du projet Molona de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, soutenu par le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine. Elle a été enrichie par les discussions avec les collègues y participant, merci beaucoup à eux et en particulier à Yannick Lung qui coordonne le projet.

Enfin, je souhaite profiter de ces remerciements pour saluer la mémoire de Mixel Berhocoirigoin qui fut mon premier interlocuteur dans le monde agricole. J'ai beaucoup de gratitude pour la disponibilité dont il a fait preuve lors de mes multiples sollicitations, ainsi que pour la curiosité et l'intérêt qu'il a manifesté pour ce travail de recherche au cours de nos rencontres.

Table des matières

I.	INTRODUCTION	7
II.	AU CROISEMENT DES MONDES : HISTOIRE DE L'ECOSYSTEME	9
a.	Le monde coopératif. Des expériences fondatrices.	9
i.	Les pionniers: 1970-1975	10
ii.	La vague coopérative: 1975-1990	10
iii.	Le déplacement hors du statut coopératif: 1990-2020	12
b.	Le monde agricole : la construction d'un fait majoritaire	14
a.	Les spécificités de l'agriculture du Pays Basque français	14
b.	Le syndicat ELB	16
c.	Les structures alternatives en direction des producteurs	17
d.	La chambre d'agriculture alternative EHLG	19
e.	Les initiatives construites avec les consommateurs	20
c.	Le monde "Climat" : une référence dans les alternatives dans la transition écologique	21
i.	Bizi ! et le mouvement climat (Alternatiba et ANV COP21)	21
ii.	Les alternatives de « transition »	23
d.	Institution et hybridation des mondes	26
a.	Les structures institutantes de l'écosystème	26
b.	L'hybridation des mondes	29
e.	Un projet politique commun ?	30
III.	ANATOMIE DE L'ECOSYSTEME	36
a.	Le périmètre de l'écosystème	36
b.	Les caractéristiques des composantes de l'écosystème	38
c.	Les liens institutionnels entre les organisations de l'écosystème	47
i.	Les différentes formes de gouvernance adoptées par les organisations	47
ii.	Les liens de soutiens et d'adhésions croisés	61
iii.	Une gouvernance partagée	64
d.	Un écosystème ouvert	67
i.	L'écosystème étendu	67
ii.	Les associés	69
iii.	Les adhérents	73
iv.	Les partenaires extérieurs au territoire	73
IV.	CONCLUSION	74
V.	BIBLIOGRAPHIE	76
VI.	TABLE DES MATIERES ET DES ILLUSTRATIONS	79

I. Introduction

Ce rapport est la première étape d'un travail de recherche sur l'Eusko. Dans le cadre d'un projet de recherche collectif sur les monnaies locales¹, nous avons fait le choix de concentrer notre attention sur l'«écosystème alternatif» dans lequel est née celle du Pays Basque français. Lorsque l'on commence à tirer le fil de l'Eusko, c'est en effet toute la bobine des alternatives développées dans le domaine économique sur ce territoire ces quatre ou cinq dernières décennies qui vient. Par son histoire, par sa gouvernance partagée, l'Eusko apparaît comme un des éléments (dont il reste à analyser la place) d'un écosystème d'organisations beaucoup plus large et dont il tire inévitablement de la force et du dynamisme. Comprendre comment cet écosystème peut constituer une ressource pour la monnaie locale basque, et inversement comment celle-ci peut participer au développement de l'écosystème, nécessite néanmoins au préalable de documenter et d'analyser ce dernier. C'est l'objet de ce premier rapport de recherche.

Le dynamisme du Pays Basque français dans ce qu'il appelle le développement d'une "économie identitaire" (Itçaina 2006) a été documenté et analysé dans les nombreux travaux de Xabier Itçaina. Ceux-ci portent néanmoins pour la plupart sur des initiatives créées avant 2010, dès les années 60 dans ce que nous appellerons le "monde coopératif" et à partir des années 80 dans le "monde agricole". Si des études sectorielles portant sur les circuits courts agricoles (Gomez et Itçaina 2014) ou le foncier (Gayon 2015) font état d'expériences plus récentes, il restait à intégrer dans ce panorama les nombreuses organisations issues de ce que nous nommerons "le monde climat", créé par ou autour de l'association altermondialiste *Bizi!*. Plusieurs initiatives ont également émergé ces dernières années au croisement des trois "mondes", justifiant selon nous un premier essai d'analyse globale intégrant ces différents univers militants. Un travail sur les pratiques militantes au sein de plusieurs de ces organisations vient par ailleurs d'être produit dans le cadre d'une thèse de sociologie rédigée par Txomin Poveda (Poveda 2020), mais notre analyse ne se situe pas sur le même plan. Notre objet est ici celui des organisations et des liens qu'elles entretiennent entre elles. Notre analyse, meso-scopique, porte sur l'écosystème que constituent ces organisations.

La thèse que nous défendons est que toutes ces alternatives, bien qu'elles ne soient pas issues d'une seule organisation mais d'initiatives de divers acteurs de la société civile, font système, constituent un "écosystème alternatif du Pays basque français". Nous définissons cet écosystème comme le milieu institutionnel dans lequel ces organisations évoluent, échangent et opèrent. Il s'agit donc de dresser le panorama des composantes de cet écosystème en proposant d'une part une analyse historique des mouvements issus de mondes différents et de la façon dont ceux-ci se sont rencontrés et se sont hybridés, mais également de mettre en évidence ce qui relie ces différentes composantes, ces liens qui font système.

Pour ce faire, nous avons examiné ces liens à l'aune d'une formalisation par réseau. Il ne s'agit pas ici d'effectuer une sociologie des réseaux qui composent l'écosystème alternatif

¹ En partenariat avec le projet de recherche Molona, de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, soutenu par le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.

basque mais d'utiliser l'outil qu'est l'analyse de réseau pour faciliter la compréhension de cet écosystème. Celle-ci s'appuie sur un travail de terrain mené entre 2019 et 2022 durant lequel ont été réalisés 26 entretiens avec des acteurs clés de l'écosystème, ainsi qu'une importante collecte d'information sur les statuts, les données économiques et sociales et les données concernant les adhérents et sociétaires des différentes organisations. Quatre étudiantes ont par ailleurs contribué à ce travail dans le cadre de leur mémoire de Master de "Nouvelle économie sociale"² (Driollet 2019) (Gamboa Navarro 2019) (Laidet 2019) (Françoise 2019).

Le rapport revient sur la construction historique et politique de l'écosystème dans une première partie, puis propose en seconde partie une analyse des liens entre organisations qui le compose. Nous terminons par une discussion de ces premiers résultats et par une présentation des investigations à venir pour compléter ce travail.

² Université Toulouse 2 Jean Jaures.

II. Au croisement des mondes : histoire de l'écosystème

Dans ces nombreux écrits sur le sujet, Xavier Itçaina a montré comment s'est déployé *"dans le Pays Basque français, dans la deuxième moitié du XXème siècle, un faisceau d'initiatives qui déplacent vers le champ économique des mobilisations identitaires jusque-là essentiellement culturelles et politiques"* (Itçaina 2010, 387). Nous sommes dans cette première partie très largement redevables de ses travaux, nous y ajoutons quelques éléments factuels ou extraits d'entretiens issus de nos propres investigations pour reconstituer brièvement l'histoire du mouvement coopératif né dans les années 1975-1985 et celle des expériences développées dans le monde agricole depuis le début des années 80. Surtout, le travail de documentation d'Itçaina s'arrêtant à la fin des années 2000, nous nous efforçons d'actualiser le panorama de ces initiatives et nous y ajoutons des éléments - à notre connaissance non encore documentés - sur les initiatives développées depuis le début des années 2010 dans ce que nous appelons le « monde climat ».

Nous décrivons donc ici ces trois « mondes » :

- le « monde coopératif » qui est - au même titre que les initiatives développées autour de la langue et des Ikastolas - inspirateur et fondateur de nombre d'initiatives postérieures,
- le « monde agricole » qui a la caractéristique rare d'être un monde alternatif devenu majoritaire dans son espace social et
- le « monde climat », né avec l'urgence climatique et dont les initiatives font école hors du territoire basque.

Nous montrons que ces trois mondes ont la particularité d'être issus de la société civile et qu'ils se sont de plus en plus hybridés, croisés, ces dix dernières années. Ils initient aujourd'hui ensemble de nouvelles expériences, coadministrent des structures, ce qui pose nécessairement la question du projet politique qu'ils peuvent partager et que nous abordons à la fin de cette première partie.

a. Le monde coopératif. Des expériences fondatrices.

Dans un contexte de crise des activités économiques structurantes du territoire (forges, pêche, industrie de la chaussure), un mouvement de création d'entreprises coopératives dans le secteur industriel se développe au Pays Basque français dans les années 70-80 (Itçaina 2006; 2007b). Initié par des militants issus du mouvement abertzale³ *Enbata* et inspiré voire soutenu par l'important complexe coopératif de Mondragon, situé de l'autre côté des Pyrénées (Prades 2005b), cette dynamique n'a pas abouti aux réalisations de ce dernier mais à néanmoins conduit à faire de ce territoire un des plus dotés de l'Hexagone en entreprises coopératives. De ce mouvement ont émergé par ailleurs un ensemble de

³ « Abertzale : littéralement, patriote (*Aberrri-zale*). *Aberrria* (patrie) est une néologisme inventé par le fondateur du parti nationaliste basque Sabino Arana Goiri à la fin du XIXe siècle et -zale, un suffixe designant « l'attrait pour ». » (Itçaina 2007b, 9)

structures de financement, de formation et de réseau au service de ce que Xabier Itçaina appelle l'« économie identitaire » (Itçaina 2006).

i. Les pionniers: 1970-1975

Au début des années 1970, Patxi Noblia et Ramuntxo Camblong, deux chevilles ouvrières d'*Enbata* décident "*de passer de la théorie — les appels à une industrialisation du Pays Basque (...) - à la pratique*" (E. Duny-Pétré 2013). Le premier créé en 1971 à Hendaye l'entreprise SOKOA, spécialisée dans le mobilier de bureau, qui compte aujourd'hui 260 employés⁴ et qui fait partie d'un groupe agrégeant un peu plus de 700 emplois⁵. L'entreprise, qui n'a pas le statut de coopérative⁶, revendique d'être issue "*d'un projet de développement visant à contribuer à la création d'emplois en Pays Basque en s'appuyant sur l'épargne populaire*"⁷. Soixante-dix pour cent de son capital est en effet aujourd'hui partagé entre 1100 actionnaires, le premier d'entre eux étant le fond de capital-risque Herrikoa (voir ci-après) qui en possède 7-8%, les 30% restant appartiennent aux salariés⁸. Sokoa a eu dès les premières années de sa création un rôle moteur dans la dynamique entrepreneuriale locale, coopérative ou non, en apportant du capital aux activités naissantes. Elle a encore aujourd'hui de nombreuses participations dans des structures qui, selon son fondateur, promeuvent des "valeurs proches" - comme Herrikoa, Lurzaindia, Garro, I-ENER ou Enargia (voir ci-après).

Ramuntxo Camblong (par ailleurs actionnaire fondateur de Sokoa) sera pour sa part un des initiateurs, en 1974, de l'association *Partzuer* ("Partenaire égalitaire"), dont l'objectif est de créer un mouvement intégré de coopératives sur le modèle de Mondragon. L'association encourage les jeunes basques français à aller se former dans le complexe coopératif voisin et les accompagne dans leur création d'entreprises. Il créera en 1975, la première de ces SCOP, Copelec, qui œuvre alors dans le secteur des réseaux électriques (Kerfourn et Porta 2016, 150-55).

ii. La vague coopérative: 1975-1990

Suivront les créations d'une dizaine d'autres coopératives s'inscrivant dans la même dynamique militante. SEI, une entreprise de services informatiques est créée en 1976 après avoir reçu un apport en capital de Sokoa, transformée en SCOP en 1983 elle comptera jusqu'à 350 employés avant de cesser son activité en 1994 (Larralde 1999). Olaberria, qui fabrique des moules pour l'industrie, est créée en 1980 puis transformée en SCOP en 1984, Alkar spécialisée dans la charpente métallique voit le jour en 1983, Copelectronic, qui œuvre dans le secteur de l'électronique, naît en 1985, tout comme Coreba, une entreprise de téléphonie, et Loreki, spécialisée dans la valorisation de la biomasse.

⁴ Données "Orbis - données d'entreprise comparables".

⁵ Données au 18/07/2019, site www.sokoa.com consulté le 22/10/2020.

⁶ Une consultation des salariés a eu lieu au début des années 80 sur un projet de transformation en SCOP. Sur 40 salariés 16 ont voté pour, 10 contre et le reste s'est abstenu, le choix a été fait de ne pas valider de projet. (Entretien avec Patxi Noblia, 13/10/2020)

⁷ <https://www.sokoa.com/fr/a-propos-de-sokoa/identite-et-valeurs.html> (consulté le 04/11/19)

⁸ Ils ont 3 représentants (sur 14 administrateurs) au Conseil d'Administration.

Dans le même temps sont créés trois coopératives fabriquant des meubles - Denek ("Tous", créée en 1980), Alki (1982) et Orhi (1984) - qui constituent un "groupe des coopératives du Pays Basque" (Ithurbide 1982) initié et soutenu par le groupe de Mondragon qui a créé une délégation à Bayonne (Itçaina 2007a). A ces trois coopératives de "premier niveau" est ajoutée en 1982 l'association *Lana* ("Emploi"). Sur le modèle du complexe coopératif du Pays basque espagnol celle-ci a vocation à être une coopérative de "deuxième niveau". Selon les statuts de l'association les coopératives ouvrières de production du Pays Basque « visent à remettre les moyens de production et d'échange entre les mains des travailleurs afin de rendre possible leur participation totale aux décisions dont dépend leur destin de producteurs. Elles entendent ainsi constituer à la fois une démonstration de la pleine capacité économique des travailleurs et une école pour leurs tâches futures. Elles sont rassemblées en une Association dite « Lana » dont le but est de représenter le Mouvement Coopératif Basque et de les aider, directement ou indirectement, par ses services propres ou par des associations, sociétés, groupes ou unions distincts formés entre Coopératives ou entre Coopérateurs, à la réalisation de cet objectif » (Itçaina 2007a, 73).

D'autres outils de support à l'activité économique locale sont également créés à la même époque par ce groupe de militants, en particulier suite aux "Assises Abertzale" de 1978 d'où émerge en 1979 *Izan*, un "collectif abertzale autogestionnaire" (E. Duny-Pétre 2013) qui se donnait comme objectif d'initier des « micro réalisations qui additionnées, engagent le peuple basque dans la voie de sa libération pour ce qui concerne son identité, sa langue ou son économie » (Larronde 2019). Dans le contexte d'augmentation du chômage de la fin des années 70, le développement économique du territoire est un des "cinq chantiers" de ce collectif qui présente dès sa création un "Plan 1500 emplois" - dont Patxi Noblia est un des principaux rédacteurs (Larronde 2019).

L'association *Hemen* ("Ici") est créée en 1979 pour être une des actrices de ce plan : "son objectif s'inscrit dans l'esprit de Mondragon "miniaturisé", afin de rechercher les moyens de démocratiser l'économie, susciter des réseaux, rassembler des forces, peser financièrement, développer les formations les mieux adaptées et réfléchir à leur évolution, valoriser les réalisations exemplaires d'ici et d'ailleurs, renforcer l'esprit de solidarité, favoriser les relations avec des partenaires naturels et de proximité etc."⁹ Elle intervient dès 1980 dans le domaine du financement de l'activité en créant avec l'aide de l'entreprise Sokoia (qui apporte 90% du capital initial) la société à capital risque *Herrikoa* ("du/pour *Herria*" en euskara¹⁰). Après un premier appel à l'épargne populaire, *Herrikoa* réunit 2,5 millions de francs apportés par 650 actionnaires. Elle en a aujourd'hui près de 5000 qui lui ont permis d'investir plus de 18 millions d'euros dans 366 entreprises locales depuis sa création, et de participer selon elle à créer ou sauvegarder 3726 emplois¹¹. A côté de ces structures de construction de réseau et de financement sont alors créés deux organisations devant compléter cet écosystème coopératif : un observatoire économique (le CERSEB, Centre d'Etudes et de Recherches Socio

⁹ <http://hemen-herrikoa.org/hemen/> (consulté le 4 mai 2019)

¹⁰ Nom de la langue basque

¹¹ <https://www.herrikoa.com/fr/herrikoa/chiffres-cles> (consulté le 20/07/2021)

Economiques Basques) et un cabinet conseil (Kideak). Mais elles cesseront toutes deux rapidement leur activité.

iii. Le déplacement hors du statut coopératif: 1990-2020

Ces différentes initiatives ne permettent néanmoins pas d'enclencher une dynamique collective d'entreprises qui soit durable et cette vague de création de coopératives s'essouffle dès la fin des années 80. Mondragon cesse son activité au Pays Basque français et Lana est dissoute en 1994. Selon plusieurs de ses acteurs, on peut voir dans ce repli l'effet conjugué des échecs de deux SCOP emblématiques que sont Denek (en 1985) et SEI (en 1994) et des modifications du contexte économique international. On peut y avoir également, selon les acteurs de cette histoire interrogés par Xavier Itçaina une cause plus profonde, le fait que *"la société basque française (...) souffre d'un double déficit culturel en matière coopérative et industrielle"* (Itçaina 2006, 58).

L'activité de la mouvance Hemen-Herrikoa se poursuit néanmoins, dans une dynamique d'"économie identitaire" où le critère de solidarité territoriale prime sur l'appartenance statutaire à l'économie sociale (Itçaina 2006). De nouveaux outils de financement, les CLEFE (Club Local d'Épargne pour les Femmes qui Entreprennent), sont notamment créés en 1996, ainsi qu'une structure de formation et d'accompagnement à la création d'entreprise, l'Atelier Lan Berri. Dans le cadre de son activité, cette dernière donnera naissance en 2001 à Andere Nahia, un collectif de femmes entrepreneurs.

Dans ce mouvement de déplacement du militantisme économique vers un univers entrepreneurial plus classique, il faut également relever la création en 1985 par la CCI de Bayonne de l'école d'ingénieur IDLS (puis ESTIA) avec le support du directeur de SEI, Jean-Roch Guiresse. Ce dernier dirigera ultérieurement l'école durant 20 ans, mobilisant *"ses réseaux régionaux identitaires"* et ceux *"des mondes industriels et techniques"*¹² pour participer à la construction de la technopole Izarbel qui accueille aujourd'hui un incubateur et une pépinière d'entreprises.

Le milieu entrepreneurial s'inscrivant dans cette "économie identitaire" s'est par ailleurs rassemblé au sein de l'association Lantegiak ("Les entreprises"), créée en 2000 et dont le siège social est hébergé par Hemen. Elle se présente comme une organisation professionnelle dont l'objectif est de *"rassembler, promouvoir et défendre les entreprises du Pays Basque"*, notamment au sein des chambres consulaires (CCI et Chambre des métiers) où elle compte plusieurs élus¹³. Selon sa présidente, en 2019, *« il y a un "esprit" Lantegiak qui se rapproche de celui de Herrikoa (...) et c'est cet esprit, cet ancrage dans le territoire Pays Basque, ce lien culturel que nous avons tous, qui est notre fondement »* (Enbata 2019). On trouve dans ses statuts, à côté des objectifs relatifs au monde de l'entreprise des considérations sur la défense de "la sensibilité territoriale" et la défense de la langue basque. L'association est par ailleurs à l'origine d'une charte de "responsabilité sociale et environnementale" (RSE) qui contient deux volets relatifs à l'action de l'entreprise sur le

¹² Entretien réalisé le 13/10/2020.

¹³ <https://lantegiak.eus/>, consulté le 19/11/2020

territoire (mentionnant notamment le développement de l'emploi local, les circuits courts ou la langue basque), un "volet social" encourageant le partage des résultats ainsi que la limitation des CDD et des écarts de rémunération, et un "volet écologique" abordant en particulier les questions de déchets et d'énergie. Lantegiak compte en 2020 63 entreprises adhérentes, dont 7 coopératives - ainsi que Sokoia, Herrikoa et I-ENER (voir Figure 17 et Figure 20)¹⁴.

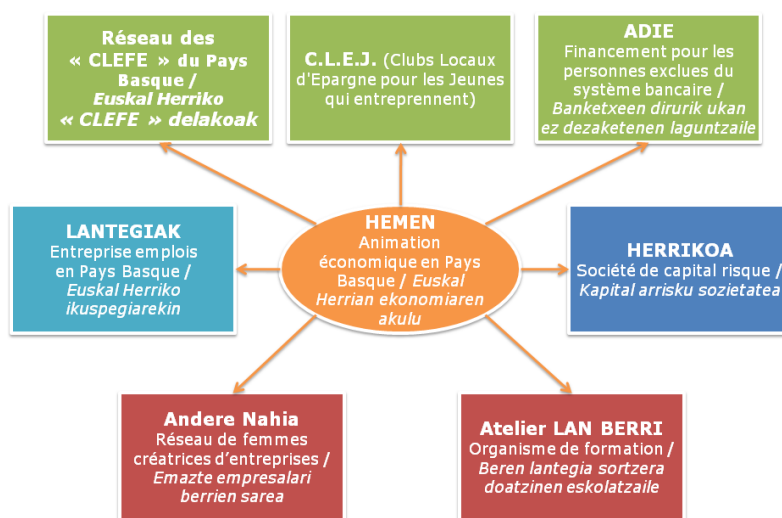


FIGURE 1 : L'ECOSYSTEME HEMEN¹⁵

Notons enfin en 2005 la création d'Ettxalde, une initiative originale dans le domaine du logement à laquelle ont contribué plusieurs membres d'Hemen et qui a pour projet d'adopter le statut de SCIC. Afin de sortir les biens immobiliers du marché et de permettre une "une propriété « glissante »" au-delà des générations", cette association propose, via l'achat d'immeubles en commun (deux à ce jour), d'associer nu-propriété commune et usufruit privé.¹⁶

Des initiatives coopératives ont par ailleurs continué à se développer après la période 1975-1985, sans nécessairement mobiliser les mêmes registres de justification que durant cette première vague, et malgré l'essoufflement relatif de celle-ci, cette histoire coopérative a abouti à faire du Pays Basque un des territoires français parmi les plus dynamiques en la matière. On y dénombrait en 2019 37 entreprises coopératives¹⁷ (dont 10 SCIC), soit 21% des 176 coopératives installées dans ce qu'était l'ancienne région Aquitaine¹⁸, alors que la population du Pays Basque français représente moins de 10% du total régional. Pour une

¹⁴ <https://lantegiak.eus/>, consulté le 19/11/2020

¹⁵ <https://sites.google.com/site/devhemen/hemen/presentation/reseau>, Consulté le 20/07/2021.

¹⁶ <https://www.ettxalde.eu>, consulté le 19/11/2020

¹⁷ Données issues de l'annuaire de l'URSCOP, complétées par des informations recueillies dans le cadre des enquêtes.

¹⁸ L'annuaire régional des SCOP et SCIC de Nouvelle Aquitaine (site de l'URSCOP consulté le 09/08/2020) recense 171 coopératives dans la région, dont 54 dans le département des Pyrénées Atlantiques. Nous en avons ajoutées 5 identifiées au Pays Basque et non mentionnées dans cet annuaire (Comité Ouvrier du Logement, Enargia, Mendiboure Formation, Otsokop et Sugarai).

population estimée à 310 000 habitants, cela représente 11,9 coopératives pour 100 000 habitants, là où la moyenne française est de 3,4¹⁹. Parmi ces 37 coopératives, 8 étaient issues du mouvement coopératif de 1975-1985, une était antérieure, 10 ont été créées entre 1990 et 2008 et 18 (dont les 10 SCIC) après 2010. Ces structures employaient à la fin des années 2010 un peu plus de 700 personnes, dont 370 dans les coopératives créées entre 1975 et 1985²⁰.

b. Le monde agricole : la construction d'un fait majoritaire

Des expériences coopératives ont également émergé dans le monde agricole dans les années 70, particulièrement dans le secteur du lait de brebis qui était alors très dépendant des achats des fabricants de Roquefort (Millet 2017). La SICA Esnea ("Le lait") a ainsi été créée en 1975 et la coopérative Berria ("La nouvelle") en 1981. Mais, si ce secteur a fait l'objet d'un mouvement important de création d'alternatives économiques et institutionnelles, celles-ci ne se sont pas majoritairement manifestées sous la forme coopérative - peut-être est-ce à relier à la place importante que conserve l'exploitation familiale dans le monde rural basque (Itçaina 2007b, 250).

Portée par le syndicat agricole ELB²¹ qui est progressivement devenu majoritaire dans le monde paysan, cette dynamique s'est appuyée sur l'idée d'une spécificité du contexte agricole basque et s'est traduite par le développement d'institutions de soutien à l'activité productive, de définition collective de la qualité, de formation, d'organisation des filières ou de défense du foncier. Parmi celles-ci, la plus emblématique est l'association *Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG)* qui, après une série de procès intentés par l'Etat dont elle est sortie victorieuse, s'est installée comme une chambre d'agriculture alternative à la Chambre d'agriculture départementale installée à Pau (préfecture des Pyrénées Atlantiques située dans la partie béarnaise du département) (Itçaina 2009; Itçaina et Gomez 2015). Au milieu des années 2000, et notamment en lien avec la mobilisation sociale pour la chambre d'agriculture qui a réuni une coalition large intégrant de nombreux acteurs hors du monde agricole, ont par ailleurs été tissés des liens avec des organisations de consommateurs qui ont notamment abouti à l'émergence d'initiatives dans le domaine des circuits courts (Itçaina et Gomez 2015).

a. Les spécificités de l'agriculture du Pays Basque français

La particularité de l'agriculture basque est un des éléments de discours les plus mobilisés dans la justification des initiatives construites ces dernières décennies dans le monde agricole, en particulier lorsqu'elles s'inscrivent en concurrence avec des institutions existantes. Une brochure d'EHLG présentant l'histoire de la chambre d'agriculture alternative définit par exemple ces "spécificités agricoles au Pays basque" en soulignant la place importante qu'à l'activité agricole sur ce territoire, la part importante de zone de montagne

¹⁹ Données 2013 (URSCOP et INSEE).

²⁰ Estimation conservatrice réalisée à partir des informations mises à disposition par les entreprises sur leurs sites de communication et auprès des greffes de tribunaux de commerce.

²¹ *Euskal herriko Laborarien Batasuna*, soit "Union des paysans du Pays basque"

(80%), la petite taille des exploitations par rapport à la moyenne nationale, et la forte représentation de l'élevage extensif.²²

Au-delà des dimensions structurelles intangibles, comme l'importance des zones de montagne et des pâtures qui y sont associées, il est difficile de dessiner en 2021 un panorama agricole précis et actualisé de ce territoire car les dernières données sur les surfaces ou les actifs agricoles datent du recensement agricole de 2010.²³ Ces statistiques mettaient alors en évidence la forte proportion d'actifs dans le monde agricole (6,7% de la population active en moyenne et plus de 50% dans de nombreux villages de montagne, contre 3,4% au niveau national), des actifs dont le nombre baissait depuis 2000 mais moins qu'ailleurs en France. Ce dynamisme relatif du secteur apparaissait également dans les chiffres d'installations de nouveaux agriculteurs, plus élevés que dans le Béarn voisin (EHLG 2014b) - mais qui demanderaient une analyse sur une perspective historique et géographique plus large.

Cette thématique de l'installation et du renouvellement des agriculteurs est au cœur du projet agricole porté par ELB et les différentes structures créées ces dernières années, qui agissent pour maintenir et développer une "agriculture paysanne" riche en exploitations de petites tailles. Même si la densité de fermes sur le territoire reste forte (avec 4454 unités on comptait en 2010 une ferme pour 64 habitants ou 28 fermes par commune, ce qui était le double des moyennes nationales (EHLG 2014a)), la disparition de 1500 fermes sur le territoire entre 2000 et 2010, soit 25% du total, est ainsi un défi pour ce mouvement. Tout comme la perte de surface agricole qui était de 9% entre 2000 et 2010 (contre 6% en Béarn et 3% au niveau national) et qui témoigne de la vivacité des conflits d'usage sur le foncier entre activité agricole et urbanisation dans un contexte de fortes poussée démographique sur la Côte basque.

Une autre des particularités de ce monde agricole est la place importante de la production sous signe officiel de qualité et d'origine (AOC Vins d'Irouleguy, AOP Ossau-Iraty, AOP Piment d'Espelette, AOC Porc Kintoa) ou réalisée dans une démarche collective de qualité (Charte fermière Idoki notamment, que nous verrons plus avant). Parmi ces productions, celles sous label AB représentaient en 2016 7,6% du total des fermes (EHLG 2017), une proportion légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui était alors de 7,1% (Agence Bio 2020).

Notons finalement, sur le plan social, que *"la mémoire d'une société paysanne reste extrêmement prégnante sur un territoire encore largement rural"* et qu'elle constitue *"une référence collective à l'horizon du territoire basque, cette représentation ayant des effets concrets en termes de réseaux, de modes de coopération et de normes de justice"* (Itçaina 2009, 53-54).

²² L'histoire d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara. <https://ehlgbai.org/presentation/> Consulté le 09/07/2020

²³ Les données du recensement agricole réalisé 2020 et 2021 ne sont pas disponibles au moment où est écrit ce rapport.

b. Le syndicat ELB

Une autre particularité importante du monde agricole du Pays basque français est sa structuration syndicale originale qui a vu ELB, la branche locale de la Confédération Paysanne, rassembler un nombre croissant d'agriculteur, jusqu'à devenir majoritaire dans les urnes aux élections consulaires de 2001 (51,5% des suffrages). Selon Xavier Itçaina *"le syndicat ELB est né de la confluence de trois courants : l'un est d'inspiration catholique, l'autre porte sur l'identité basque, le troisième vient de la contestation du modèle corporatiste professionnel. La rencontre de ces différents systèmes de valeurs annonce une articulation originale entre le global et le local"* (Itçaina 2005, 196).

Cette histoire syndicale prend sa source au début des années 70 au sein d'*Eskualdun Gazteria*, la branche locale des mouvements ruraux de jeunesse catholique (MRJC). Se transformant sous l'influence des idées portées par mai 68, il n'y est plus seulement question, selon un des membres de l'époque²⁴, *"de changer l'homme pour atteindre un monde meilleur"*, mais *"de changer l'homme et le système économique"*. Il s'y construit ainsi une analyse critique vis-à-vis du modèle agricole dominant et du syndicat majoritaire, nourrie par les thèses du mouvement des "paysans travailleurs", plutôt présent dans le grand ouest de la France et avec qui des liens se tissent. Bernard Lambert, fondateur du mouvement, est reçu à deux reprises au Pays Basque français pour présenter ses idées tandis que les voyages d'*Eskualdun Gazteria* emmènent les jeunes agriculteurs basques à la découverte des luttes paysannes en Bretagne (en 1972) et sur le Larzac en prise avec la lutte contre l'extension du camp militaire (1973) (Itçaina 2005).

Un "groupe des 40" issu de ces mouvements catholiques se constitue en 1976-77 et se réunit régulièrement au monastère franciscain de Saint Palais pour réfléchir aux questions agricoles et élaborer une stratégie syndicale: *"on faisait une analyse de la situation agricole au Pays Basque, vers où il faut aller, notamment vis-à-vis du syndicat en place, et est rapidement venu la question: est-ce qu'il faut faire un groupe travailleur-paysan ici ?"*. Dans un premier temps la réponse est non, et le groupe choisit pour les élections consulaires de 1978 de *"prendre le pouvoir"* au sein de la FDSEA, pour *"avoir accès à l'information et démontrer que ce syndicat n'est pas le nôtre, que ce n'est pas le syndicat adapté à l'agriculture du Pays Basque"*. Le pari est gagnant, ils gagnent presque tous les cantons, *"prennent en main l'appareil"*, et mettent en œuvre des actions, notamment pour la défense des producteurs de lait de brebis, qui sont contestés par les responsables départementaux de la FDSEA: *"Chaque fois qu'il y a eu des moments forts la Fédé se retournait contre nous et qualifiait nos actions d'erreurs de jeunesse"*.

Le débat est ré-ouvert pour les élections suivantes à la chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques²⁵, et en 1982 une large majorité du "groupe des 40" décide de créer un

²⁴ Les citations de cette partie sur ELB sont issues d'entretiens avec Michel Berhocoirigoin (membre d'*Eskualdun Gazteria* et du "groupe des 40", cofondateur d'ELB et de la Confédération paysanne, premier président d'EHLG). Entretiens réalisés le 10 mai 2019 et le 23 janvier 2020.

²⁵ Le Pays basque français fait partie du département des Pyrénées atlantiques, qui est également composé du territoire béarnais.

nouveau syndicat: *Euskal herriko Laborarien Batasuna* (ELB, soit "Union des paysans du Pays basque"), qui n'existera qu'à l'échelle du Pays basque français et qui adhère au niveau national à la CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans). En 1983, ELB recueille 29% des suffrages sur la partie basque du département (Itçaina 2009).

En 1987, via son appartenance à la CNSTP, ELB contribue à la création de la Confédération Paysanne dont il est depuis le représentant au Pays basque français. En cohérence avec le tiers-mondisme catholique de ses origines, le syndicat s'inscrira dans les années suivantes, dans son discours et son implication au sein de la Confédération paysanne, au sein du mouvement social altermondialiste. (Itçaina 2005)

c. Les structures alternatives en direction des producteurs

Mais l'action du nouveau syndicat ne se cantonne pas à la contestation des politiques agricoles et de la mondialisation libérale, "*ELB a toujours insisté sur le fait que la revendication devait aller de pair avec une politique qui concrétiserait l'édification d'un autre système agricole*"(Itçaina 2005, 206). Cette édification consiste selon Michel Berhocoirigoin à créer "*des structures alternatives qui permettent aux paysans, même dans un cadre politique qui ne nous convient pas, en attendant, de pouvoir vivre, de pouvoir s'en sortir*"²⁶.

La première de ces structures est portée par le "groupe des 40" et mise en œuvre avant même la création d'ELB: c'est le *Groupe Foncier Agricole Mutuel Lurra*, créée en 1979 pour répondre aux problèmes d'accès au foncier des jeunes agriculteurs. La nouvelle structure permet l'acquisition collective des terres agricoles et leur mise à disposition d'un agriculteur. Le GFAM deviendra Lurzaindia en 2013, une société en commandite par action (SCA) construite sur le modèle de la foncière Terre de Liens. Cette transformation est réalisée en partenariat avec d'autres acteurs du monde agricole alternatif basque (Gayon 2015) et accompagnée, à titre gracieux, par Herrikoa qui vient également d'adopter le statut de SCA. La SCA Lurzaindia est un outil de collecte de l'épargne populaire, c'est le "commanditaire", tandis que la structure de gestion de ces fonds est assurée par la SAS "ERNE", qui est le "commandité". Cette dernière est dirigée collégialement par des représentants du monde agricole (*ELB, EHLG, Arrapitz*) et des consommateurs (*Inter-AMAP*). En 2018, la foncière basque s'est également dotée d'un fonds de dotation, permettant de recevoir les dons de particuliers. En juin 2020, Lurzaindia avait acquis 461 hectares de terres agricoles, installé 32 fermiers sur 24 exploitations, à partir de l'épargne de 3549 souscripteurs.²⁷

Après la naissance d'ELB, certains de ses membres créent en 1983 l'Association pour la Formation à la Gestion (AFOG) qui est un organisme professionnel apportant un soutien aux agriculteurs dans la gestion de leur exploitation. En 2020, la structure compte 10 salariés et affiche qu'elle regroupe "près de 600 agricultrices et agriculteurs."²⁸

En 1989, c'est l'Association des Producteurs Fermiers du Pays Basque qui est créée à l'initiative de membres d'ELB. Elle s'inscrit dans le projet du syndicat de défendre un modèle

²⁶ Entretiens réalisés le 10 mai 2019 et le 23 janvier 2020

²⁷ <http://lurzaindia.eu/index.php/fr/>, consulté le 11/07/2020.

²⁸ http://www.interafocg.org/qui-sommes-nous_111.php, consulté le 11/07/2020

d'agriculture paysanne, revendiquant notamment des productions de qualité, réalisées dans des exploitations de petites tailles et ancrées dans leur territoire. L'association travaille notamment à l'élaboration d'une définition de la production fermière de qualité en Pays Basque, ce qui aboutit en 1992 à la création de la charte d'engagement IDOKI. L'association revendique 300 fermiers adhérents en 2020, 93 travaillant sous la charte IDOKI, elle compte 4 salariés.²⁹

Ces deux structures, l'AFOG et l'APFPB sont fondatrices de la fédération Arrapitz, créée en 1991 avec l'objectif *"de tisser des liens entre les dynamiques collectives émergentes ou existantes, de mettre en œuvre concrètement et ensemble, un « modèle de développement agricole et rural»"*.³⁰ La fédération compte aujourd'hui 19 structures adhérentes qui représentent un millier de fermes. Trois de ces structures sont de petites coopératives agricoles. 14 sont des associations dont 6 s'occupent de signes officiels de qualité ou de préservation de variétés animales ou végétales, 6 autres sont des structures de soutien, de formation ou d'accompagnement des agriculteurs et 2 sont des regroupements de producteurs pour vendre en restauration collective. Il y a enfin une SCA (Lurzaindia, voir ci-avant) et une SCIC (la SCIC Garro) qui fait du maraichage et dont sont sociétaires la plupart des acteurs importants de la Fédération.

Soulignons parmi ces structures la présence de *B.L.E. (Biharko Lurraren Elkartea)*, créée en 1993 en partie par des agriculteurs membres du syndicat ELB. C'est le CIVAM³¹ Bio du Pays Basque. La structure s'occupe de la formation et de l'accompagnement des agriculteurs du territoire en Agriculture Biologique ainsi que de la promotion de ce mode cultural. L'association avait en 2020 sept salariés et comptait *"340 membres, dont 40 membres associés (syndicats de gestion, groupes consommateurs, coopératives, particuliers, enseignants) et 300 fermes"*³² du territoire. A noter également, dans le champ de l'agriculture biologique, qu'a été créée en 2014 une association transfrontalière *EHKOlektiboa*, membre d'Arrapitz, et dont l'objet est d'aboutir à un mode de certification des démarches agro-écologiques plus ambitieux que le label européen AB.

Terminons par la structure la plus récente, dernière-née de la Fédération Arrapits : l'espace test agricole Trebatu créé à l'initiative de plusieurs structures agricoles (dont BLE, EHLG, Arrapitz,...). De statut associatif, cette organisation est composée de ses membres fondateurs mais également *"d'organisations de l'enseignement agricole (CFPPA64/CFA) et de l'économie sociale et solidaire (CAE SCIC Interstices), de collectivités (CAPB), de représentants des consommateurs (Inter AMAP Pays Basque)"*.³³

²⁹ <https://www.arrapitz.eus/les-associations-reseau-arrapitz/apfpb-idoki-producteurs-fermiers-du-pays-basque/>, consulté le 11/07/2020

³⁰ <https://www.arrapitz.eus/federation-arrapitz-pour-un-nouveau-developpement-rural/>, consulté le 12/07/2020

³¹ Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

³² <https://www.ble-civambio.eus/autonome-econome-biologique-en-pays-basque>, consulté le 12/07/2020

³³ <https://www.arrapitz.eus/les-associations-reseau-arrapitz/trebatu/>, consulté le 12/07/2020

d. La chambre d'agriculture alternative EHLG

Depuis sa création, ELB a développé une stratégie de "participation critique" au sein des structures institutionnelles existantes qui consiste à soumettre *"toujours sa présence à des conditions de représentativité et d'effectivité des compétences et des décisions"* (Itçaina 2005, 207). Cette participation l'a conduit à siéger à la chambre d'agriculture départementale dès les élections de 1983, sans jamais toutefois pouvoir participer au fonctionnement d'une institution contrôlée par la FDSEA. Selon Michel Berhocoirigoin, les spécificités de l'agriculture basque n'y sont pas reconnues, l'opposition aux propositions d'ELB y est systématique (*"ils étaient toujours obsédés par le fait que tout ce qu'on faisait, tout ce qu'on disait était pour l'indépendance du Pays basque"*), et ses militants aboutissent au milieu des années 90 à la conclusion suivante: *"il n'est plus possible de vivre avec Pau, ils ne vont jamais comprendre, ils ne vont jamais nous accepter, il faut qu'on crée notre chambre d'agriculture"*³⁴.

L'idée, en réalité ancienne, avait émergée dès les discussions du "groupe des 40" où elle était portée par un membre du groupe issu des milieux abertzale, l'avis majoritaire lui répondait alors : *"le problème n'était pas une chambre d'agriculture ou pas, mais "quel type de développement?"*³⁵. La pratique de la chambre d'agriculture départementale en tant que représentants syndicaux a finalement aboutit à faire converger les deux problèmes et le syndicat se lance en 1995 dans la constitution d'un mouvement social en faveur de cette revendication:

*"On se dit que la chambre d'agriculture ce n'est pas qu'une affaire de paysans, si ce n'est qu'une affaire de paysans on ne l'aura jamais. Une chambre d'agriculture, ce n'est pas qu'une structure, c'est le type d'agriculture, et le type d'agriculture c'est l'alimentation, c'est le paysage, c'est l'environnement, c'est tout ce qui intéresse la société, et pas que les paysans. Il faut qu'on fasse tout un boulot avec les autres catégories sociales, avec les syndicats de salariés, avec notamment les élus, les assos de consommateurs, les environnementalistes, etc."*³⁶

Les élections de 2001 à la chambre d'agriculture voient le syndicat basque devenir pour la première fois majoritaire sur son territoire, mais la FDSEA reste largement dominante dans la partie béarnaise du département et conserve donc la direction de la chambre des Pyrénées Atlantiques. Les deux représentants d'ELB demandent lors de la séance d'installation de la nouvelle chambre un vote portant sur la création d'une chambre d'agriculture propre au Pays Basque. Ce vote est refusé et aucune responsabilité n'est attribuée à ELB au sein de l'institution, ses représentants démissionnent (Itçaina 2005).

Dans la même année, 110 maires du Pays basque français sur 159, 11 conseillers généraux et 4 conseillers régionaux déclarent soutenir le projet d'ELB, qui est par ailleurs inclus dans les 4 revendications de la plateforme *Batera* avec la création d'un département basque, la co-officialisation de la langue basque et l'instauration d'une université de plein exercice (Itçaina 2009). La mobilisation est forte mais sans résultat et, repensant à

³⁴ Michel Berhocoirigoin, entretien réalisé le 10 mai 2019

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

l'expérience du Larzac qui avait fait de la construction illégale d'une bergerie un symbole de la lutte contre le camp militaire, ils décident de créer eux même la chambre d'agriculture. Mais en laissant la question des murs provisoirement de côté pour se concentrer sur le contenu de la nouvelle institution: *"Il faut qu'on crée la chambre qu'on veut, au service de l'agriculture qu'on veut, et après on verra les aspects matériels"*³⁷. Après plusieurs mois de préparation du projet, celui-ci est soumis en décembre 2003 à une assemblée générale exceptionnelle d'ELB qui vote à bulletin secret sur la proposition suivante: *"si l'Etat ne met pas en place la chambre d'agriculture du Pays basque d'ici 1 an, ELB la crée"*³⁸. Sur près de 130 votants, 1 seul adhérent vote contre et 3 ou 4 votent blanc.³⁹

Le 15 janvier 2005, Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) est créée sous forme d'association de loi 1901, financièrement soutenue par des subventions de communes et des dons d'association, de syndicats et de fondations français et espagnol (Itçaina 2005). La fondation Manuel Robles Aranguiz, en particulier, issue du syndicat basque espagnol ELA, finance intégralement l'achat des locaux de la nouvelle chambre d'agriculture.

L'Etat français contre-attaque juridiquement en attaquant l'association et ses soutiens auprès des tribunaux civils, pénaux et administratifs. Mais EHLG sort victorieuse de cette bataille juridique et s'est aujourd'hui installée dans le paysage agricole local. En 2018, dotée de 900 000 euros de budget annuel et de 20 salariés, elle revendiquait d'accompagner la moitié des installations des nouveaux agriculteurs sur le territoire.

En lien avec ELB et la Fédération Arrapitz, EHLG travaille aujourd'hui sur une proposition d'Office public agricole et alimentaire du Pays basque, dont le rôle serait de *"définir le projet agricole et alimentaire du Pays Basque pour le décliner en actions concrètes et mettre en face les moyens financiers"* (ELB, EHLG 2019). Comme au sein des instances d'EHLG, ce projet de nouvelle institution fait une place aux représentants de consommateurs dans la décision, consommateurs avec qui se sont développées plusieurs initiatives depuis le milieu des années 2000.

e. Les initiatives construites avec les consommateurs

Nous avons vu que le processus de politisation des questions agricoles au Pays Basque s'était traduit par une extension de la mobilisation pour la chambre d'agriculture alternative à d'autres franges de la société civile. Cette politisation s'est également exercée à travers le développement de circuits courts alimentaires (Gomez et Itçaina 2014). Le rapprochement de ce monde agricole avec des groupes de consommateurs, pour beaucoup installés sur la côte basque, c'est d'abord fait par le développement d'AMAPs. Les deux premières du Pays Basque ont été créées en 2005, suite à une initiative de l'Association des Producteurs Fermiers du Pays Basque. Ces AMAP se sont développées et fédérées en 2011 au sein d'une association (Inter-Amap Pays Basque) qui en 2021 réunit 35 structures et environ 1600 familles⁴⁰.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Entretien avec la présidente de l'Inter-AMAP le 15/04/2021.

Inspirées des expériences new-yorkaises (*Park Slope Food Coop*) et parisiennes (*La Louve*) de supermarché coopératif et participatif, un groupe de consommateurs s'étant rapproché de l'organisation *BLE* fédérant les producteurs basques en Agriculture Biologique a par ailleurs développé une initiative similaire à Bayonne: *Otsokop*⁴¹. Créée en 2015 sous format associatif, la structure a d'abord organisé des achats groupés, avant de s'installer en 2017 dans un local pérenne où elle dispose aujourd'hui de 250m² d'espace de vente pour ses 282 clients-coopérateurs⁴². Elle s'est transformée en décembre 2019 en SCIC et compte *EHLG* parmi ses sociétaires. Elle siège par ailleurs, au côté de l'*Inter Amap*, dans le "Collège des associations de protection des consommateurs" de l'Assemblée plénière de la chambre d'agriculture alternative.

Otsokop a essaimé ailleurs sur le territoire. Des épiceries coopératives participatives ont ainsi été créées depuis 2018 à Hendaye (*Hendaiakoop*), Urrugne et Ciboure (*Larunkoop*) et Ustaritz (*Arruntzakoop*). Cet essaimage a notamment été favorisé par l'accompagnement de ces projets par un des fondateurs d'*Otsokop*, qui a créé en 2019 avec une personne issue du monde coopératif "historique" une structure (*IKPB-158*⁴³) visant au développement des "circuits courts collectifs" sur le territoire.

c. Le monde "Climat" : une référence dans les alternatives dans la transition écologique

Un "monde" centré autour des questions climatiques, ou plus généralement de la transition écologique, a commencé à se développer à partir de 2009 avec la création de l'organisation altermondialiste *Bizi!* ("Vivant!") qui est la matrice commune à de nombreuses structures qui ont depuis émergé et qui sont pour certaines - comme l'*Eusko* - devenue des références au niveau français voire européen.

i. *Bizi!* et le mouvement climat (*Alternatiba* et ANV COP21)

L'association de loi 1901 *Bizi!*, qui comptait en 2020 deux salariés et près de 700 adhérents, est créée le 24 juin 2009 par un groupe de 20 personnes qui partage « *deux origines communes* » : l'appartenance au mouvement des *Demos* et la participation à un programme de formation initié par la Fondation *Manu Robles-Arangiz* (*Bizi!* 2019, 25).

Le mouvement des *Demos* (*Démocratie pour le Pays Basque*) milite dans les années 2000, en réalisant des actions spectaculaires et non-violentes, pour « *le Département Pays Basque, la co-officialité de l'Euskara et le rapprochement des preso*⁴⁴ » (Collectif 2002). Une partie de ses membres, dont certains sont par ailleurs impliqués dans le mouvement social pour la chambre d'agriculture alternative, suit en 2006 et 2007 un programme de formation organisé à Bayonne par la Fondation *Manu Robles-Arangiz*. Cette dernière est une émanation

⁴¹ Entretien avec un des fondateurs d'*Otsokop* réalisé le 21/01/2020

⁴² <https://www.otsokop.org/>, site consulté le 01/08/2020

⁴³ *IKPB* pour inter-coopération au Pays Basque, « 158 » est le nombre de communes du territoire (www.ikpb-158.eus).

⁴⁴ Les prisonniers basques incarcérés loin de leurs domiciles

de ELA (Eusko Langileen Alkartasuna), syndicat majoritaire de l'autre côté de la frontière qui a fait le choix de développer ses activités « au Nord » via une fondation. Elle affiche comme objectif de « *développer, approfondir et propager les valeurs du mouvement syndical basque* »⁴⁵ et finance à partir de 2004 un poste de salarié (trois en 2021) et un local à Bayonne qui est devenu le « Quartier Général » de la vague d'initiatives des années 2010. C'est elle qui fournit également les moyens pour organiser le cycle de formation d'une trentaine de journées intitulé « Penser global Agir local » où se constitua le noyau fondateur de Bizi !. On trouve dans le programme de cette formation plusieurs éléments qui feront l'identité de Bizi !: un module sur l'histoire et le territoire basque effectué par des universitaires et des militants du mouvement abertzale ; un module économique, social et environnement où intervinrent notamment les intellectuels altermondialistes d'ATTAC Aurélie Trouvé et Jean-Marie Harribey, le journaliste environnement du journal Le Monde Hervé Kempf et l'inspecteur du travail et homme politique Gerard Filoche ; le troisième module était quand à lui consacré aux méthodes d'organisations et d'actions où se succédèrent des chercheurs québécois, une conseillère en expression orale, un sociologue spécialiste des mouvements sociaux, des activistes locaux et Didier Lestrade, cofondateur d'Act-up.

C'est dans cette formation qu'est forgé le « logiciel Bizi ! » qui est notamment fait de la priorité donnée à la question climatique (« *la mère de toutes les batailles* » (Bizi! 2019)), d'un ensemble de règles d'organisation et de fonctionnement visant à l'efficacité de l'engagement (les réunions, par exemple, commencent et finissent à l'heure), d'une articulation entre actions de dénonciation et de construction d'alternatives et d'une stratégie « radicalo-pragmatique » que l'organisation décrit ainsi : « *Nous sommes radicales et radicaux car persuadé.e.s qu'il faut complètement changer le système, défaire le capitalisme pour éviter le pire, pour ne pas changer de climat. (...) Nous sommes pragmatiques car nous essayons d'analyser lucidement la situation, les rapports de force, le niveau de conscience des gens...* » (Bizi! 2019, 30-31).

Une thèse de sociologie, rédigée par Txomin Poveda, a récemment mis en évidence que ce « radicalo pragmatisme » était plus largement partagé au sein des différentes structures de l'écosystème alternatif (Poveda 2020).

L'idée de créer un mouvement articulant questions écologiques et sociales émerge donc durant cette formation, mais la création de la structure est repoussée du fait de l'engagement de ses initiateurs dans le soutien à la chambre d'agriculture alternative. La structure sera finalement créée en juin 2009, et se positionnera rapidement comme un acteur du mouvement climat français et international en contribuant en décembre 2009 aux actions des organisations non gouvernementales au sommet de Copenhague sur le climat (la COP19). Le sommet se conclut finalement sur un échec et la déception des militants conduit selon Jon Palais, alors membre de Bizi!, à « *un fort effondrement de la dynamique citoyenne climat* » en 2010 et 2011⁴⁶. Selon lui beaucoup des collectifs créés en 2009 disparaissent alors et la question climatique sort des orientations stratégiques des grandes organisations.

⁴⁵ <https://mrafundazioa.eus/fr>

⁴⁶ Entretien avec Jon Palais. 10 mai 2019.

Bizi! fait exception dans ce paysage et décide en 2012 d'initier une nouvelle stratégie à travers l'organisation du premier village des alternatives *Alternatiba*, le 6 octobre 2013 à Bayonne. Le constat posé par le mouvement est que la question climatique est théorique et abstraite, source de sidération et perçue comme un problème global sur lequel les individus n'ont aucune prise. L'idée d'*Alternatiba* est de prendre le contrepied de ces trois obstacles et de montrer, durant un ou deux jours, au centre des villes ou des villages, que des alternatives existent, qu'elles sont concrètes et enthousiasmantes et qu'il est possible d'agir sur son territoire pour les faire vivre⁴⁷.

Le premier *Alternatiba* est annoncé dans la presse nationale dans une tribune réunissant 24 personnalités telles qu'Edgar Morin, Michel Rocard ou Nicolas Hulot, et se conclut par la lecture d'un manifeste signé par 98 réseaux et organisations françaises. L'évènement à une portée nationale et est localement un véritable succès populaire : selon *Bizi!* 580 bénévoles et 12000 participants sont alors présents à Bayonne. La formule a depuis fait école dans l'hexagone et à l'étranger: 175 villages des alternatives ont été organisés, ainsi que deux tours de France des alternatives, dont le premier en 2015 qui relie à l'occasion de l'organisation de la COP 21 Bayonne à Paris en 180 étapes (Bizi! 2019, 112).

La COP 21 est l'occasion pour le mouvement de franchir une nouvelle étape. Il se structure autour d'une coordination nationale tandis qu'émerge dans le mouvement climat plus global la question du développement d'une stratégie "à la fois déterminée et 100% non-violente contre les responsables du réchauffement climatique" (Bizi! 2019). En l'absence d'accord au sein d'*Alternatiba* pour que le mouvement adopte cette stratégie, une nouvelle structure est créée au printemps 2015: Alternative Non Violente COP21 dont une des premières actions d'ampleur fut, début 2016, la perturbation avec plusieurs centaines d'activistes d'un sommet de l'industrie pétrolière dans la ville de Pau. La stratégie de l'action non violente est finalement adoptée en cette même année au sein d'*Alternatiba*. Elle prend place à côté du travail de promotion des alternatives dans ce que *Bizi!* appelle la stratégie des "deux jambes", articulant dénonciation et proposition. Les deux mouvements (*Alternatiba* et ANV COP21) sont depuis jumelés autour d'une nouvelle équipe d'animation et "Bizi! cède définitivement la place, retournant à un statut de simple groupe local" (Bizi! 2019). Il existait en 2019 60 groupes *Alternatiba* sur le territoire français, 60 groupes ANV COP21 et 48 groupes "Alternative territoriale" - une campagne créée par *Alternatiba*. Certains de ces groupes ont plusieurs étiquettes si bien que l'on compte au total 108 groupes différents⁴⁸ qui sont, ou pas, déclarés sous forme d'association de loi 1901.

ii. Les alternatives de « transition »

Dans le cadre de son activité de « propositions » de « constructions d'un « Pays Basque en transition » » (Bizi! 2019, 125) Bizi ! créé en 2010 un groupe de travail sur la création d'une monnaie locale complémentaire (Blanc 2018) au Pays Basque français. Ce groupe, notamment renforcé par un militant de la langue basque et un salarié détaché d'Herrikoa, abouti à la mise en circulation de l'Eusko le 31 janvier 2013 (Edme-Sanjurjo et al. 2020). Avec deux millions et

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

demi d'unités en circulation, l'Eusko était au printemps 2021 la monnaie locale complémentaire la plus diffusée en Europe. Elle comptait alors 1200 adhérents professionnels, c'est-à-dire acceptant l'Eusko dans leur activité, et 4000 adhérents particuliers, utilisant la monnaie dans leurs achats.⁴⁹ Elle est gérée par l'association de loi 1901 Euskal Moneta, créée le 26 janvier 2013 et qui comptait début 2021 14 salariés. Les statuts de l'association mentionnent que l'Eusko vise à "*la relocalisation de l'économie*", à "*l'utilisation de l'euskara*", et au "*renforcement des pratiques écologiques et solidaires et du lien social*". Elle développe par ailleurs depuis novembre 2017 son activité hors du Pays Basque, via un institut de formation (« Bihar Institut des monnaies locales et de la transition écologique, économique et sociale ») qui a obtenu l'année suivante les agréments pour être reconnu auprès des différents OPCO (organisme de collectes pour la formation professionnelle) et qui propose notamment de transmettre l'expérience et le savoir-faire accumulés sur l'Eusko aux autres monnaies locales françaises.

Si le rôle de Bizi ! est clairement fondateur en ce qui concerne Alternatiba et l'Eusko la relation est beaucoup moins évident pour d'autres structures qui ont émergé dans les années 2010. Pour beaucoup d'entre elles, Bizi ! et la Fondation Manuel Robles-Aranguz, dont les locaux sont mitoyens, ont davantage servi de catalyseur, voire d'incubateur aux projets en mettant notamment à disposition un local pour se réunir, en fournissant des méthodes de travail, en relayant la communication lors de leur lancement ou tout simplement en offrant des opportunités de rencontre.

On retrouve ainsi plusieurs membres de l'association parmi les membres fondateurs de Txirrind'Ola ou I-ENER. Txirrind'Ola (« L'atelier vélo ») est un "atelier participatif d'auto-réparation de vélo et de promotion de l'écomobilité"⁵⁰ créé en 2011 sous le statut d'association de loi 1901 et localisé à Bayonne. L'organisation comptait en 2018 1448 adhérents (1600 en 2019), 4 salariés (pour 3 équivalents temps plein), et avait récupéré et transformé dans l'année 1900 vélos⁵¹. On trouve dans le groupe fondateur au moins deux membres de *Bizi !*, l'organisation n'a pas quant à elle de rôle formel dans la création de la structure, sinon dans la diffusion de l'information auprès de ses membres qui permettra à l'atelier vélo de trouver une partie importante de ses premiers adhérents.

Au moins trois membres de Bizi !, apparaissent également comme fondateur dans les statuts d'I-ENER (diminutif d'Iparraldeko Energia, « l'énergie du Pays Basque Nord ») dont un, Iban Lizarralde, faisant également partie du groupe fondateur de Txirrind'Ola et du groupe de création de l'Eusko. Un autre des initiateurs du projet, Patxi Bergara, a également participé à la création de l'Eusko, au titre de salarié d'Herrikoa. Créée le 30 septembre 2014, I-ENER est une Société par Action Simplifiée à capital variable dirigée par un conseil collégial de direction de dix personnes, son assemblée générale des associés fonctionne selon le principe coopératif d'une voix par personne, quel que soit son apport en capital. L'objectif d'I-ENER est de relocaliser la production d'énergie au Pays Basque français sous forme d'énergie renouvelable.

⁴⁹ https://www.euskalmoneta.org/eusko_en_chiffres/, consulté 20/07/2021

⁵⁰ <https://txirrindola.org/latelier-velo/lassociation/>, consulté le 16 juillet 2019.

⁵¹ PV Assemblée générale 2019

Son activité principale consiste à ce jour en de la collecte d'épargne et l'investissement de celle-ci dans des projets de centrale photovoltaïque. Au mois de février 2021 elle comptait 530 actionnaires ayant apporté un total de 445 000€ de capital, elle employait deux salariés. La structure a ainsi contribué à la création de 16 centrales photovoltaïques produisant 400 000 kwh/an.⁵²

L'objectif de relocalisation de l'offre d'énergie se poursuit par la création le 12 octobre 2018 de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif *Enargia*. On retrouve parmi les initiateurs de cette nouvelle structure Iban Lizarralde et Patxi Bergara. Les autres membres fondateurs d'Enargia apparaissant dans ses statuts sont plusieurs organisations de l'écosystème (Bizi!, ERNE, Euskal Moneta, GEROA, HERKIDE, I-ENER, la Fondation Manu Robles-Aranguiz) et des particuliers étant pour la plupart membres ou salariés de ces organisations ou d'entreprises proches comme Timothee Acheritogaray, directeur général délégué de SOKOA. Enargia fournit depuis le 1^{er} juillet 2019 une "offre d'électricité exclusivement renouvelable et la plus locale possible" et comptait en février 2021, 3050 contrats actifs, 744 sociétaires et quatre salariés.⁵³

On retrouve par ailleurs Patxi Bergara, aujourd'hui directeur général d'Enargia, parmi les fondateurs en 2018 du fonds de dotation GEROA qui a pour objectif d'aider « *les structures porteuses d'initiatives locales et utiles au territoire* »⁵⁴.

Parmi les organisations nouvellement nées dans cet écosystème, notons également deux structures agissant dans le domaine des déchets, fondées par des militants de Bizi ! et soutenues logistiquement par l'organisation. La première est Konpon Txoko une association de loi 1901 créé en mars 2019 dont l'activité est pour le moment celle d'un "repair café" et qui a pour objectif de développer une recyclerie. Elle comptait au printemps 2021 671 adhérents. Est née plus récemment (son activité a débuté en février 2021) l'association « Les retournées » dont l'objectif est de mettre en place une filière locale de réemploi de bouteilles et de bocaux de verre⁵⁵.

Terminons ce tour d'horizon par deux initiatives qui ne relèvent pas des questions écologiques mais sociales. Un fort mouvement de soutien aux migrants issu de la société civile s'est développé au Pays Basque depuis 2015 autour des associations Bestearekin (« avec l'autre ») qui intervient « *en direction de familles avec enfants déboutés du droit d'asile* », du réseau Etorquinekin qui « *entend à la fois apporter une solidarité concrète, celle de l'accueil inconditionnel, mais aussi porter une parole politique* » et Diakité qui réunit des personnes qui « *face aux migrant.es de plus en plus nombreux.es et sans ressources qui occupent la place des Basques à Bayonne depuis l'été 2018, (...) tentent d'organiser l'aide sur place et apportent nourriture, vêtements, parfois proposent un hébergement temporaire chez l'habitant.e* ». Participant à ce mouvement Bizi ! a constitué en 2018 un groupe « Migrants » qui agit en « *complément et renfort du réseau de collectifs déjà existants sur la question des*

⁵² <https://i-ener.eus/>, consulté le 23 février 2021.

⁵³ <https://www.enargia.eus/fr/>, consulté le 20/07 2021.

⁵⁴ <http://www.geroa.fr/>, consulté le 20/07/2021

⁵⁵ <http://www.lesretournees.fr/>

migrant·e·s en Pays Basque » (Sommer-Houdeville et Lendaro 2020), notamment via la création du portail EtorkiZUna « qui répertorie les façons d'aider et les organisations agissant en faveur des personnes migrantes »⁵⁶.

Enfin, est né en octobre 2020, à l'initiative de la Fondation Manuel Robles Arangiz l'association Alda qui, inspirée des méthodes de « community organizing » développée par Saul Alinski « *entend défendre les droits et les besoins des milieux et des quartiers populaires* »⁵⁷. Un de ses animateurs est par ailleurs président d'Euskal Moneta.

d. Institution et hybridation des mondes

Les initiatives dont nous avons fait l'inventaire ci-avant ont la particularité d'être toutes issues de la société civile, de mouvements politiques et sociaux que nous qualifierons d'instituants et qui en parallèle de leurs activités revendicatrices créés des structures à vocation économique. Ces initiatives qui furent jusqu'au début des années 2010 construites à l'intérieur de chacun monde tendent depuis à s'élaborer au croisement de ceux-ci, créant une forme d'hybridation entre eux.

a. Les structures instituantes de l'écosystème

Les trois "mondes" que nous avons rapidement décrits sont chacun issu de l'activité d'une structure instituante agissant et revendiquant dans l'espace politique et social. Le schéma ci-dessous, qui représente les liens historiques qu'entretiennent les différentes organisations, met en évidence le rôle instituant direct d'ELB et Bizi! dans les mondes agricoles et climat et le rôle central qu'a eu le mouvement politique *Enbata* dans l'engagement des premiers coopérateurs. Les flèches y représentent trois formes d'interventions : la première est celle de "membre fondateur" en tant que personnalité morale, tel que cela peut apparaître par exemple dans les statuts des organisations créées, la deuxième représente les situations où c'est un (ou des membres) d'une organisation qui est fondateur d'une autre, la troisième met en évidence une participation, sous forme d'appui technique ou financier à la création d'une nouvelle structure.

⁵⁶ <https://bizimugi.eu/bizikutzu-32-javier-2021>

⁵⁷ <https://bizimugi.eu/bizikutzu-32-javier-2021>

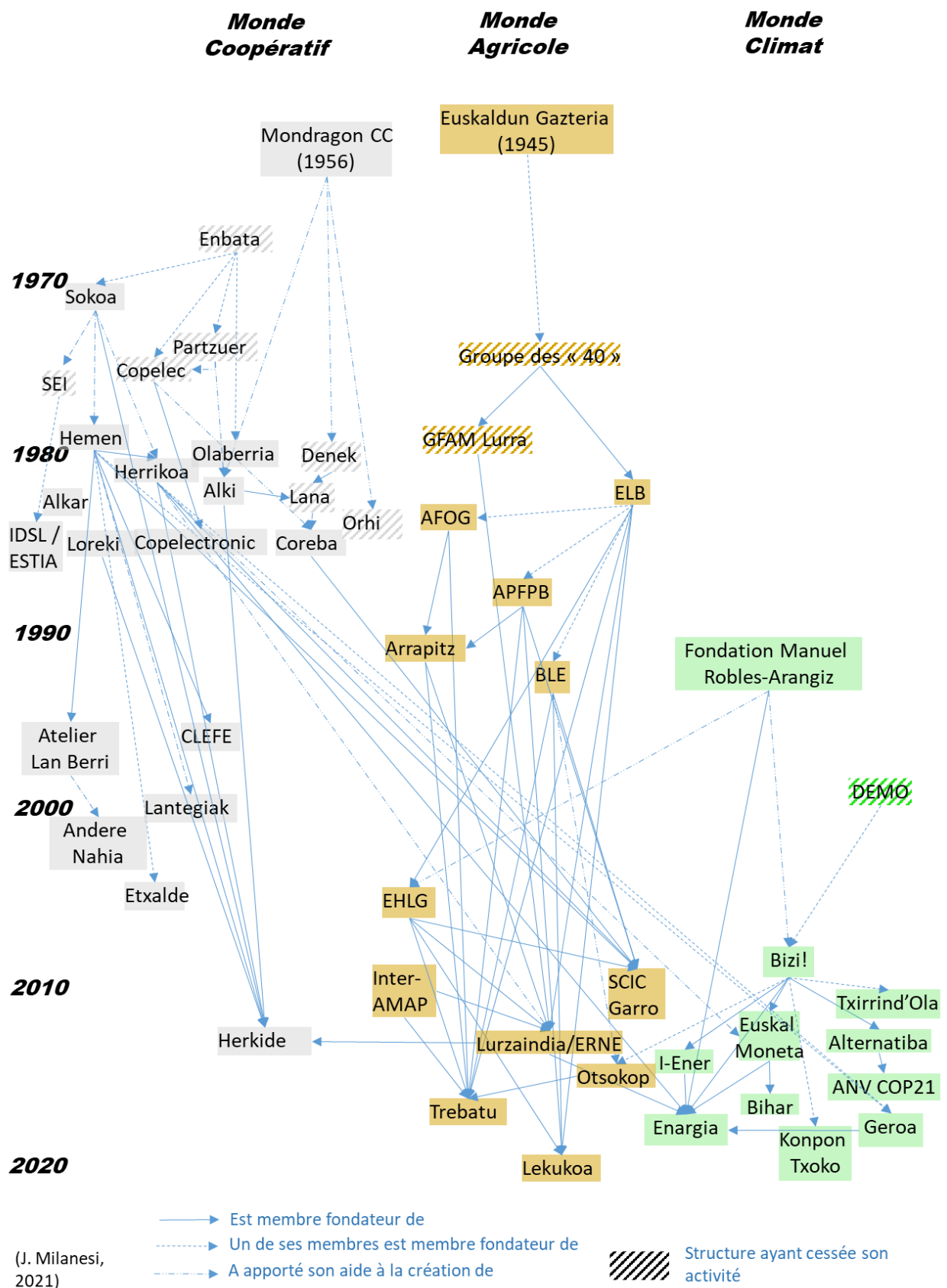


FIGURE 2. LIENS DE FONDATION

On observe sur le schéma ci-dessus que l'engagement dans *Enbata* est un point commun à de nombreux porteurs d'initiatives dans les années 70-80. La référence au premier mouvement politique *abertzale* en France, créé au début des années 60 (et dissous en 1974), est néanmoins un peu lointaine pour faire de cette organisation la structure instituante pour des initiatives émergeant 10, 15 ou 20 ans plus tard, alors qu'elle a même disparue. La parcellisation du champ politique du nationalisme basque dans les années 70 (Larronde 2019) ne permet pas par ailleurs d'identifier une autre organisation à qui pourrait être attribué ce rôle. A la différence d'ELB et Bizi! dans les mondes "Agricole" et "Climat", il n'est donc pas possible de désigner clairement la structure instituante du monde coopératif. Mais dans un mouvement politique *abertzale* dont l'idéologie articule alors revendications identitaires et promotion de l'autogestion des entreprises sur le modèle de Mondragon (Itçaina 2007b, 267) la création d'entreprises coopératives participe en soi d'un mouvement social. Selon Itçaina, « *le mouvement coopératif basque peut [en effet] être relu comme l'expression pratique d'une triple protestation : contre le système capitaliste, contre l'inertie des pouvoirs publics en matière de développement économique, contre un mouvement nationaliste jugé trop centré sur les enjeux culturels et institutionnels* » (Itçaina 2008, 147). La création d'entreprises coopératives et plus généralement d'organisations agissant dans le domaine économique était ainsi considérée comme une modalité d'action centrale par une partie du mouvement *abertzale*, que l'on retrouve notamment dans le mouvement *Izan* (voir ci-dessus). Une phrase de Claude Harlouchet, datant du début des années 80, est encore souvent citée pour justifier cet activisme économique et institutionnel : *"il faut libérer le Pays Basque de ses chaînes... Mais il faut d'abord le construire. C'est en le construisant que nous allons le libérer"* (E. Duny-Pétre 2013).

Michel Berhocoirigoin, leader syndical et premier président de la chambre d'agriculture alternative, citait par exemple cette phrase en ouverture d'un texte sur les initiatives créées dans le domaine agricole, titré "Construire le Pays Basque" et publié à l'occasion des 60 ans du journal *Enbata* (Berhocoirigoin 2020). ELB, le syndicat agricole basque dont Michel Berhocoirigoin était un des fondateurs, est clairement la structure instituante du monde agricole. Depuis sa création, l'organisation articule deux modalités d'action qu'elle justifie ainsi : *"Ces 3 structures pivot [APFPB, AFOG, Arrapitz] ont été créé par des militants d'ELB. Parce qu'il y avait toujours la volonté d'ELB d'être présents sur deux terrains : le terrain proprement syndical, de revendication, et puis aussi en même temps créer des structures, qu'on appelait de développement, mais ça veut dire des structures alternatives."*⁵⁸

L'articulation entre actions de résistances et construction d'alternatives est également au cœur de la stratégie de la troisième structure instituante, *Bizi!*, qui en fait une des caractéristiques de son "logiciel militant" (Bizi! 2019). Cette stratégie puise explicitement, selon un des fondateurs du mouvement, dans l'histoire politique du territoire et de ses luttes – il est ici fait référence en particulier à la création des écoles en langue basque, les *Ikastola* :

"Et donc ce truc là qu'on a appris instinctivement dans notre histoire, appliqué à des évènements planétaires comme la lutte contre le changement climatique ou la lutte de la

⁵⁸ Michel Berhocoirigoin, entretien, le 23 janvier 2020.

*transition énergétique, économique et sociale, ça te donne je pense un logiciel gagnant. C'est-à-dire que on est dans les alternatives pour commencer à changer les choses maintenant, mais on ne se réfugie pas que dans ces alternatives en disant "je me sens impuissant à changer le système alors je vais me déplacer en vélo et manger moins de viande, etc. Mais je ne vais pas me préoccuper de ce que fait le pouvoir et des lois qui permettent l'obsolescence programmée (...), ou la voie nouvelle de LGV qui va désaménager le territoire dans une logique contraire à la durabilité, à la soutenabilité." Moi si je me contente de mes petites alternatives quotidiennes et que je laisse accomplir ça, cela n'aura servi à rien mon combat à moi, le changement climatique il aura lieu. En fait le schéma gagnant c'est: j'expérimente, je construis des alternatives et petit à petit je me sers de ces alternatives pour faire pression sur le pouvoir, sur les décideurs pour qu'ils soient contraints de changer leurs politiques. Dans ce double schéma tu arrives à changer le monde, à changer la société et à construire la société que tu appelles de tes vœux."*⁵⁹

Notons pour terminer que Bizi! se place également explicitement dans le domaine économique dans sa production d'arguments. Elle a ainsi publié en 2015 une étude promettant "10000 emplois climatiques"(Bizi! 2015) sur le territoire en lien avec la transition écologique, faisant écho à celle réalisée près de 35 ans plus tôt par *Izan* sur les 1500 emplois au Pays Basque (voir a.ii).

b. L'hybridation des mondes

Si l'on regarde maintenant la Figure 2 dans une perspective chronologique, on observe deux périodes d'émergence forte de nouvelles initiatives : dans les années 70-80 sous l'impulsion des mondes "Coopératif" et "Agricole", puis dans les années 2010 où l'activité du monde "Agricole" est cette fois associée à celle du monde "Climat" qui vient d'émerger. Durant cette période apparaissent ainsi des structures plus hybrides, associant plusieurs mondes et témoignant d'un rapprochement entre eux. Selon de nombreux acteurs, une des sources de ce rapprochement est la création du Conseil de Développement du Pays Basque en 1994 qui mis autour de la table pour la première fois toutes ces organisations issues de la société civile.

Une lecture rapide de la figure 2 pourrait pas laisser penser que le monde coopératif est sans activité depuis les années 80. Nous avons pourtant vu que la création de coopératives, souvent réalisée avec le support financier d'*Herrikoa*, s'est poursuivie après la décennie 75-85, mais avec des motivations politiques différentes de celles du mouvement initial (Itçaina 2006), ce qui explique qu'elles n'apparaissent pas ici. L'activité d'*Herrikoa* s'est par ailleurs largement développée en dehors des entreprises coopératives mais aussi, dans les années 2010, dans le soutien à la création de nouvelles structures apparaissant dans le monde "Agricole" ou "Climat". L'élaboration de la monnaie locale, portée par *Euskal Moneta*, a par exemple profité de la mise à disposition d'un salarié d'*Herrikoa* pour travailler sur le projet. La structure financière a également soutenu financièrement l'initiative et a invité ses actionnaires aux réunions publiques ayant précédées le lancement de la monnaie. *Herkide*, la

⁵⁹Entretien avec Txetx Etcheverry, 2015

société commanditée d'*Herrikoa* est par ailleurs directement fondatrice d'*Enargia*, une structure qui est au carrefour de plusieurs mondes et qui montre l'interpénétration croissante, dans la création d'activité, entre ces trois univers militants.

On observe en effet, à partir du début des années 2010 une hybridation croissante des mondes - que nous confirmerons plus avant avec l'analyse des participations croisées entre les structures. Jusque-là, les initiatives du monde "Coopératif" et "Agricole" apparaissent plutôt comme issues de leur propre monde. Nous avons vu que, au sein du monde agricole, les premières rencontres entre paysans et consommateurs se sont faites à partir de 2005 autour du développement des circuits courts, initiant ainsi une première forme d'hybridation entre univers militants. En 2010, la SCIC Garro qui est une ferme maraichère initiée par le monde agricole et la mairie de Mendionde reçoit pour sa création l'appui technique et financier d'*Herrikoa*. C'est également le cas de Lurzaindia, une structure qui intervient sur le foncier, et qui est créée dans le monde agricole en associant des organisations de producteurs et de consommateurs. L'Eusko, créé la même année (en 2013), et issu du monde Climat, a également reçu, nous l'avons vu, l'aide d'*Herrikoa*. Enfin Herkide, la société commanditée d'*Herrikoa*, se constitue en 2013 en comptant parmi ses membres fondateurs 4 structures issues du monde coopératif et une du monde agricole (Erne, la structure commanditée de Lurzaindia).

Mais c'est en 2018 qu'est véritablement créée la première structure associant dès sa conception les trois mondes. C'est *Enargia* la SCIC de fourniture d'électricité, qui fait apparaître sur ses statuts 15 personnes physiques et 7 personnes morales fondatrices: 5 issues du monde "Climat" (Bizi!, Fondation MRA, Geroa, I-ENER, Euskal Moneta), une du monde "Agricole" (Lurzaindia/ERNE) et une du monde "Coopératif" (Herrikoa/Herkide).

Notons également que cette hybridation s'est aussi manifestée en 2014 par la mutualisation d'un poste de chargé de communication et de gestion de l'actionnariat entre Sokoa, Herrikoa et Lurzaindia.

Ce processus instituant hybridant plusieurs mondes militant pose nécessairement la question du projet politique commun que peuvent partager ces différentes organisations et qu'elles réalisent dans la création commune de nouvelles structures.

e. Un projet politique commun ?

Dans son analyse des initiatives construites dans les mondes coopératif et agricole, Itçaina identifie une "*matrice originelle à quatre dimensions*" ("*participative, catholique, nationaliste et coutumière*") dont serait issue cette "*économie identitaire*" (Itçaina, 2006). Afin d'identifier les éléments de projet politique commun que pourraient partager les organisations de l'écosystème, nous retiendrons ici ce qui relève de l'idéologie politique, à savoir le participationnisme et l'abertzalisme. Insérant le monde "climat" à l'analyse, nous y ajouterons les référentiels qui sont au cœur de son projet politique : l'altermondialisme et l'écologisme. Ces inspirations idéologiques en partie partagées ne doivent pas laisser penser que ces organisations ont, stricto sensu, un projet politique commun, au sens d'un ensemble

cohérent et co-élaboré de propositions de transformation du territoire. Si l'objectif de souveraineté du Pays basque est un horizon commun, des tensions ou désaccords existent entre les différents mondes.

- **L'abertzalisme** tel qu'il a pu s'exprimer au sein du mouvement Enbata, c'est-à-dire dans des formes solidaristes et participatives, est la matrice idéologique originelle du mouvement coopératif au Pays Basque français (Itçaina 2006). C'est aussi une idéologie constitutive des deux autres organisations instituant que sont *ELB* et *Bizi!*, mais les trois mouvements (coopératif, agricole et climat) ont pour point commun d'avoir inscrit leur action au-delà des cercles abertzale.

Arnaud Duny-Pétre décrit ainsi la démarche d'Izan, qui a structuré une partie du monde coopératif en étant notamment à l'origine d'Hemen et d'Herrikoa (voir ci-avant) : « *Ses promoteurs désirent rassembler dans l'orbite du combat basque une mouvance qui ne veut pas clairement changer de patrie, mais veut œuvrer pour le Pays Basque. Ils ont pour ambition d'agir avec des gens qui ne sont pas abertzale pur sucre, sur des thèmes, des réalisations concrètes. Même si le noyau dur est abertzale, la démarche est d'abord celle de l'ouverture, de la recherche de compagnons de route et de convergences ponctuelles. Pas de plan plateforme idéologique très élaboré, on avance avec la mouvance qui se crée.* » (A. Duny-Pétre 2008). Cette ouverture a été, selon Marie-Claire Sallabery, directrice d'Herrikoa, une des clés du succès de la société de capital-risque car elle a permis de mobiliser dès sa création au-delà des cercles militants abertzale et de toucher des habitants du Pays Basque français préoccupés par l'emploi et l'industrialisation du territoire⁶⁰. L'altermondialisme et l'écologisme, nous y reviendrons, jouent aujourd'hui autour de l'Eusko et des initiatives récentes le même rôle qu'a pu jouer cette préoccupation économique dans les années 70-80.

Dès sa création le syndicat agricole ELB s'est également situé dans cette perspective, comme en témoignait Michel Berhocoirgoin expliquant ainsi la position d'ELB : *"on ne se définit pas comme un syndicat abertzale, et on ne se définit pas non plus comme un syndicat non-abertzale. Ce n'est pas l'élément de définition. On est un syndicat ou la porte d'entrée est sociale et qui veut participer à la construction du Pays basque."*⁶¹ Pourtant, selon Txetx Etcheverry, « *nul doute que son action [celle d'ELB] a, ces trente dernières années, autant, ou plus, contribué à "l'abertzalisation" du Pays Basque rural, que bon nombre d'organisations s'affichant abertzale durant toute cette même période* » (Etcheverry 2019). La position du syndicat agricole servira ainsi de modèle à *Bizi!* lors de sa création: *"Est-ce qu'on est abertzale ou pas ? Ça a été un débat avant la création. Bizi!, ce sont majoritairement des abertzale qui l'on lancé, mais en essayant de créer un mouvement qui ne se définisse pas comme abertzale, un mouvement du Pays Basque, altermondialiste, écologiste, dans lequel pourraient être bien ensemble des abertzale et des non-abertzale. Notre but était de lier la question sociale à la question écologique au Pays Basque."* (Etcheverry et Mailharin 2013)

Ce positionnement stratégique peut être analysé comme une forme de pragmatisme militant - une autre caractéristique commune à ces mouvements. Dans un

⁶⁰ Entretien réalisé le 22 mars 2019.

⁶¹ Entretien réalisé le 19 mai 2019

contexte territorial où selon Txetx Etcheverry " il y a quasiment moitié-moitié de gens qui ressentent dans leurs tripes le fait identitaire basque et de gens débasquisés ou nés ailleurs qui ne le ressentent pas" (Etcheverry et Mailharin 2013), l'ouverture est un moyen d'intégrer dans les luttes une partie de la population qui ne se mobiliserait pas derrière l'*ikurriña* (le drapeau basque). Elle est aussi, toujours selon le cofondateur de Bizi!, un moyen de faire tomber les lignes de partage identitaire : « *l'objectif de travailler le lien entre question sociale et question écologique entre l'ensemble des personnes habitant en Pays Basque et acceptant de militer dans une association au nom basque, à la communication externe bilingue, se donnant pour cadre d'action le Pays Basque nord, nous paraissait avoir un vrai potentiel de dépassement de clivages ou d'oppositions qui ne nous semblaient pas aussi enracinées que cela* » (Etcheverry 2019). Enfin, cette stratégie se veut être une source d'efficacité : "les engagements qui bataillent à la fois sur le plan identitaire et pour un autre projet de société vont faire bouger les lignes, ils ont un potentiel démultiplié" (Etcheverry et Mailharin 2013).

- Comme le souligne Itçaina (Itçaina 2006), le projet politique porté par Enbata, inspiré des idéaux autogestionnaires des années 60 et de l'expérience proche de Mondragon, intègre une forte dimension **participative**. L'idéal coopératif qui se trouve matérialisé dans les différentes créations de SCOP des années 1975-1985 a bénéficié selon le politiste d'une ambiguïté permettant de fédérer autour de projets entrepreneuriaux une idéologie autogestionnaire orientée à gauche et « une doctrine des corps intermédiaires portée par l'église et par le catholicisme social » (Itçaina 2008, 150). On retrouve ces influences idéologiques au sein d'ELB, proche de la mouvance des "paysans travailleurs", sans néanmoins, nous l'avons vu, que le syndicat ne s'implique prioritairement dans la création de coopératives dans le domaine agricole. Pour ce qui est de Bizi!, si son projet politique "Burujabe" affirme comme objectif central de "*Reprendre possession de nos vies*", la forme coopérative n'est que très marginalement citée comme moyen d'y parvenir. Il y ait fait référence pour le développement d'épiceries ou de structures de développement des énergies renouvelables, et il est par ailleurs proposé d"*impulser au niveau municipal la création de coopératives*", mais ce n'est pas un axe structurant du projet (Bizi! 2018).

- **L'altermondialisme**, partagé par le monde "climat" et le monde "paysan" peut être identifié comme un autre référent idéologique structurant l'écosystème. Ce n'est pas explicitement le cas pour le mouvement coopératif, mais celui s'est principalement développé dans les années 70 et 80, soit avant la naissance de l'altermondialisme dans les années 90. On peut néanmoins trouver une filiation commune à travers la matrice catholique du militantisme basque et sa dimension tiers-mondiste que Xabier Itçaina a identifié dans les mouvements coopératifs comme paysans (Itçaina 2007b; 2006; 2005).

La Confédération Paysanne (dont ELB est un des membres fondateurs) est une des organisations françaises engagées dans le mouvement altermondialiste des années 1990-2000, en particulier via la défense de la "souveraineté alimentaire" contre les projets de libéralisation commerciale dans le domaine agricole. Une position qu'un membre d'ELB justifie ainsi: "si tous les paysans du monde sont en compétition, tout le monde y perd" (Itçaina 2005) et que l'on retrouve dans la Charte de l'agriculture paysanne, qui définit le modèle agricole

que défend ELB: "Principe n°2 : être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde".⁶²

L'altermondialisme est enfin fondateur de Bizi! qui, nous l'avons vu, est créé suite à un cycle de conférence où sont passés à Bayonne plusieurs intellectuels s'inscrivant dans ce mouvement social mondial. C'est par ailleurs explicite dans la charte de l'association : "*Le mouvement Bizi! a pour cadre d'action principal le Pays Basque nord et s'inscrit pleinement dans la mouvance altermondialiste internationale.*" (Bizi! 2009)

Plus généralement le mouvement altermondialiste a irrigué les organisations militantes et la jeunesse basque à travers le festival de musique Euskal Herri Zuzenean créé en 1996 et sous-titré « Le rock des peuples contre la world company ». Plusieurs intellectuels ou activistes altermondialistes ont tenu conférence lors de cet événement qui a par ailleurs fait office de laboratoire pour l'expérimentation d'alternatives concrètes (alimentation locale, verres réutilisables, etc). Txetx Etcheverry, cofondateur de Bizi !, était un des organisateurs du festival.⁶³

- **L'écologisme**, définit comme "une idéologie politique fondée sur un principe général de protection de la nature et de l'environnement" (Alexandre et al. 2020), peut également être identifié comme une composante idéologique structurante des initiatives les plus récentes. La question écologique est ainsi consubstantielle à l'existence de *Bizi !*, le mouvement, qui a posé le défi climatique comme « la mère de toutes les batailles », se définit comme une organisation « ayant pour objectif de faire le lien entre question sociale et écologique au Pays Basque Nord ».

ELB défend un modèle agricole qui s'inscrit également explicitement dans ce cadre idéologique. La Charte de l'Agriculture Paysanne définit ainsi comme principes : "respecter la nature" (n°3), "valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares" (n°4), "maintenir la biodiversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées" (n°9). Ces principes sont traduits en pratiques agricoles dans la Charte Idoki de l'Association des producteurs fermiers du Pays Basque (APFB) qui contient ces obligations : « Les bêtes sont prioritairement nourries à la pâture et avec les fourrages et céréales non OGM produits sur l'exploitation. Il est conseillé d'acheter des aliments localement (départements limitrophes ou du sud du Pays Basque). Les intrants chimiques sont interdits sur les prairies, les parcours et les cultures fourragères et céréalières. »⁶⁴ Ces pratiques peuvent néanmoins être considérées comme insuffisantes, notamment au regard d'acteurs adoptant un mode de production conforme aux principes de l'agriculture biologique tel que défendus par BLE ou EHKOLEktiboa⁶⁵.

⁶² <http://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne> (consulté le 23/09/2020)

⁶³ Entretien du 22 avril 2022

⁶⁴ <https://www.producteurs-fermiers-pays-basque.fr/fr/idoki/quest-ce-quoi-didoki/>, consulté le 24/02/2021

⁶⁵ Une association transfrontalière qui promeut des pratiques agricoles plus exigeantes que le label européen AB.

On ne trouve par contre pas cette préoccupation écologique, ou très peu⁶⁶, dans la construction du monde coopératif, ce qui est un des objets majeurs de dissensus entre ce monde et le monde climat. Bizi !, en cohérence avec ses idéaux écologistes, développe une critique anti-productiviste de l'activité économique (« *Les crises écologiques et climatiques actuelles sont principalement causées par un certain modèle économique cherchant à accumuler toujours plus de profits par la vente de toujours plus de produits* » (Bizi! 2019, 27)) qui s'exerce à priori tout autant sur l'activité économique « classique » que sur celle développée par les entreprises coopératives ou financée par Herrikoa. Autrement dit, pour le monde climat, le fait que l'activité économique soit créatrice d'emploi au Pays Basque ne suffit pas à la rendre souhaitable ou désirable, et cette critique met le doigt sur le fait que les préoccupations écologiques sont pour l'essentiel restées en dehors du logiciel politique du monde « coopératif ». Cette méfiance du monde climat vis-à-vis de l'activité productive nourri, à front renversé, la critique que lui adresse le monde coopératif. « *Il n'y a plus de volonté de créer une usine* » regrette un des acteurs du monde coopératif, quand un autre souligne, pour le déplorer, que "*l'argent n'est pas la tasse de thé des mouvements écologistes*"⁶⁷. En mettant à distance la création d'entreprises, le monde climat se priverait en quelque sorte du « nerf de la guerre » pour gagner en influence. Si leur regard sur « les jeunes » est positif ("*L'Eusko, j'applaudis des 4 mains*", « *Ce sont des cultures différentes, mais on a un grand respect, on partage des visions d'avenir* ») ces acteurs du monde coopératif insistent sur la nécessité de dégager des profits pour faire exister des alternatives ("*Pour exister il faut être profitable*", "*Compliqué de faire sans des entreprises qui rentrent dans le marché* », « *Tout ça ne se serait pas fait si on ne s'était pas mis en situation de dégager du cash!* »).

Des divergences peuvent également apparaître entre ces deux mondes autour de la question coopérative. Des acteurs du monde « climat » soulignent en effet la normalisation de certaines expériences historiques qui auraient perdu le lien à leur projet politique initial, tandis que des acteurs du monde coopératif regrettent une perte de la culture coopérative dans les mouvements récents. Il est à ce sujet intéressant de noter que deux des personnes clés dans la création d'Enargia, qui est la seule coopérative du monde climat, ont vécu une socialisation primaire dans le monde coopératif : l'un a grandi à Mondragon et dans son complexe coopératif, tandis que l'autre est le fils d'un acteur du monde coopératif du Pays Basque français.

Sans prétendre à l'exhaustivité sur un sujet qui demande à être approfondi dans des investigations ultérieures, notons que Xavier Itçaina s'est également interrogé sur les tensions que peut créer au sein du monde agricole la référence aux idéologies altermondialistes (Itçaina 2005) et écologistes (Gomez et Itçaina 2014).

Une des questions majeures que nous laissons en suspend est celle de la diffusion de ces référentiels idéologiques au-delà des structures instituant, au sein de l'ensemble des

⁶⁶ Au sein du projet de la coopérative Loreki par exemple (Enbata 2010)

⁶⁷ Ces citations et celles qui suivent dans ce paragraphe sont issues d'entretiens réalisés les 13, 14 et 15 octobre 2020 avec des acteurs du monde coopératif.

organisations de chaque monde. La partie suivante, en mettant en évidence des liens de soutien et de contrôle entre structures donne un premier élément de réponse en identifiant des canaux institutionnels par lesquels pourraient se faire la diffusion et le maintien de ces référentiels.

Les éléments de « gouvernance partagée » entre organisations que nous identifions également dans l'analyse de réseau à venir (voir III.c.iii, page 64) posent une autre question relative au projet politique : est-ce que l'hybridation des mondes, la construction et la gestion de structures partagées conduit à une modification, voire une homogénéisation du projet politique porté par les différents mondes et donc, éventuellement, à la construction d'un véritable projet politique commun ?

III. Anatomie de l'écosystème

Après avoir décrit la construction historique de l'écosystème, nous proposons ici de décrire la façon dont il est constitué. Nous commençons par le définir plus précisément en délimitant un périmètre cohérent qui aboutit à identifier 30 organisations le composant. Nous décrivons ensuite les caractéristiques de ces composantes puis, dans une troisième partie nous nous intéressons aux liens qu'elles entretiennent entre elles. Enfin, nous analysons l'ouverture de l'écosystème sur l'extérieur.

a. Le périmètre de l'écosystème

Comme tout ensemble social, l'écosystème que nous observons n'a pas de frontières claires. Il nous faut pourtant définir un périmètre d'analyse pour pouvoir étudier son fonctionnement, sa nature, ou ne serait que sa taille. Selon Emmanuel Lazega, ce travail de clôture, notamment nécessaire à l'analyse de réseaux, « doit toujours rester explicite et problématisable » (Lazega 2014, 21). Nous adopterons ici une procédure d'échantillonnage - s'apparentant à la méthode de construction « en boule de neige » (Lazega 2014, 21)- qui reconstituera l'écosystème à partir des structures instituanes. Partir de ces structures nous paraît en effet cohérent avec la centralité du projet politique dans cette dynamique sociale.

En plus des structures instituanes, nous avons ainsi retenu à l'intérieur du périmètre de l'écosystème les organisations partageant une histoire commune avec elles et respectant des critères, statutaires et linguistiques, conformes aux deux éléments idéologiques faisant consensus dans les trois mondes (participationnisme et abertzalisme). Pour faire partie de l'écosystème, les organisations doivent donc respecter les conditions suivantes :

- Être relié par des liens de fondation (directs ou indirects) à des organisations instituanes. Les structures instituanes à partir desquelles nous avons identifiés ces liens sont Bizi ! et la Fondation Manuel Roblez Arangiz pour le monde climat et ELB pour le monde agricole. En l'absence d'une structure instituante claire pour le monde coopératif, et du fait du rôle moteur de ces organisations dans ce monde, nous avons choisi de retenir les entreprises ayant un lien de fondation avec Hemen, Partzuer, Sokoia et Mondragon.

Parmi ces liens de fondation, les plus évidents à identifier apparaissent dans la catégorie des fondateurs des statuts des nouvelles structures, ils peuvent également consister en une participation en capital à la création de l'entreprise (c'est par exemple le cas pour les soutiens financiers qu'a apporté Herrikoa à la création de quelques-unes des structures). Mais comme nous l'avons vu en première partie, les liens de fondation entre structures peuvent être moins explicite que cela. Des structures peuvent avoir apporté une aide à la création d'autres organisations via l'accompagnement d'un ou de plusieurs de ses membres dans ce nouveau projet, en apportant une aide logistique, financière ou du conseil lors du lancement. Nous avons ainsi décidé de faire apparaître ces liens « faibles ».

Nous ne retenons pas, par contre, les liens du type « un de ses membres est membre fondateur de » qu'il était intéressant de faire apparaître pour reconstituer l'histoire des

mondes dans la Figure 2, mais qui ne sont pas pertinents pour une analyse portant exclusivement sur les organisations.

- Pour avoir une photographie actualisée de cet écosystème, nous avons choisi d'exclure les organisations ayant disparues.

- Le projet politique de l'écosystème s'inscrivant clairement dans les frontières du Pays Basque français, nous avons exclu les organisations n'ayant pas leur siège social sur ce territoire (soit Mondragon, Alternatiba et ANV COP21).

- En cohérence avec le caractère participationniste du projet politique, nous avons également retenu un critère de statut des organisations : ne sont intégrées à l'écosystème que les associations de loi 1901, les sociétés coopératives (SCOP et SCIC) ainsi que les sociétés de capitaux à fonctionnement coopératif (Lurzaindia/ERNE, Herrikoa/Herkide⁶⁸ et I-ENER). Du fait de son importance dans l'écosystème nous avons fait une exception en conservant Sokoia, qui est une société de capitaux. Le dernier critère retenu est également relatif au projet politique. La défense de la langue basque étant une des revendications centrales du mouvement abertzale, nous avons choisi de ne retenir dans cet écosystème que les organisations étant adhérente à la démarche Bai Euskarari ou affichant une communication interne ou externe bilingue Français-Euskara (sur leurs sites internet ou documents de communication).

On trouve 30 organisations dans ce périmètre définissant l'écosystème :

⁶⁸ Afin de simplifier la lecture des graphiques, nous avons choisi pour Herrikoa et Lurzaindia de faire apparaître les structures commanditaires et commanditées dans le même disque (cf ci-après pour détail). Herkide apparaît ainsi avec Herrikoa et Erne avec Lurzaindia.

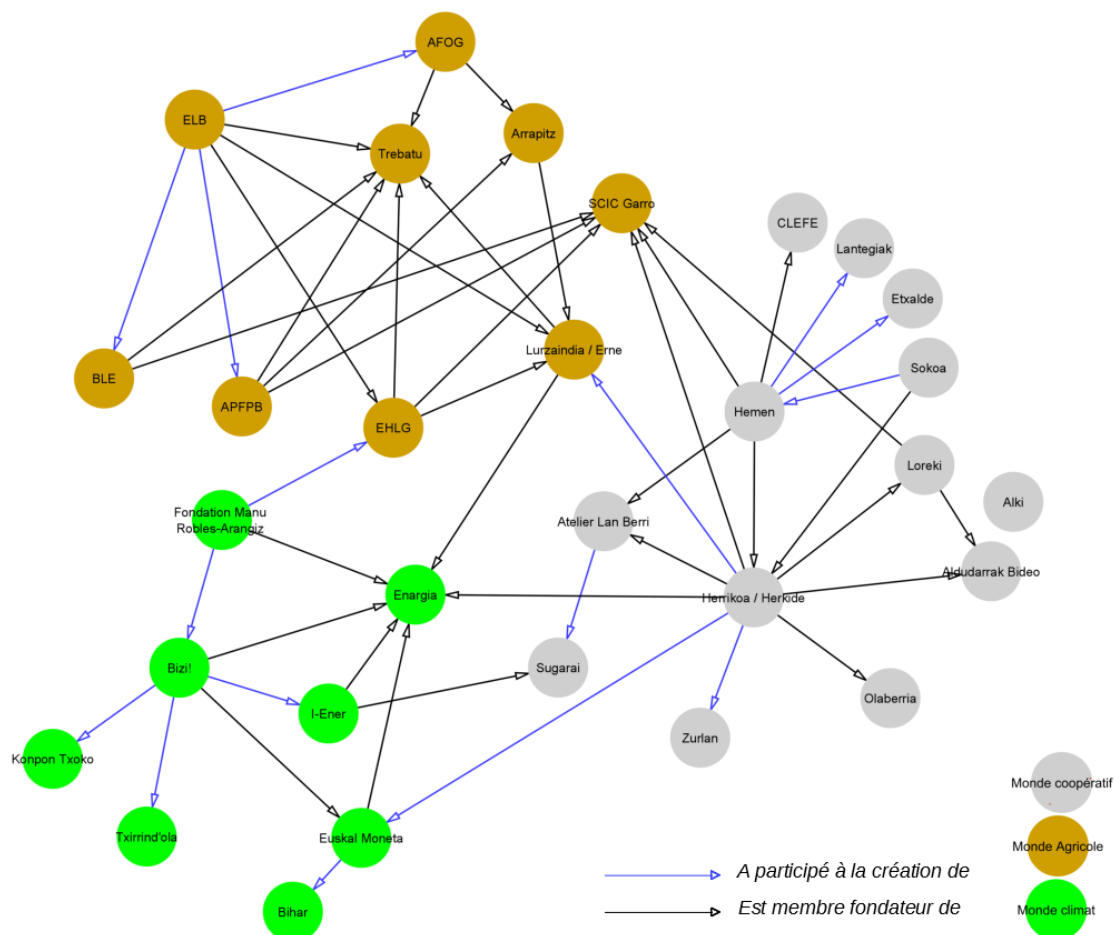


FIGURE 3: PERIMETRE DU CŒUR DE L'ECOSYSTEME

b. Les caractéristiques des composantes de l'écosystème

Les principales caractéristiques de ces 30 organisations sont présentées dans le tableau suivant⁶⁹, nous proposons ensuite quelques éléments statistiques permettant de qualifier l'écosystème.

Structure	Nombre d'employés	Statut	Date de création	Nombre d'adhérents ou sociétaires ⁷⁰	Indicateurs économiques (CA, budget annuel, ...)
Monde Coopératif					
Aldudarrak Bideo ⁷¹	10	SCIC	2010	25 sociétaires	Total des produits 2018: 573 226€ (CA 2018: 240 037€) Résultat 2018: 21 424 €

⁶⁹ Les informations manquantes n'ont pas pu être collectées à la date d'achèvement de cette première version du rapport de recherche. A de rares exceptions près, mentionnées dans le tableau, les données économiques et celles sur l'emploi concernent les années 2018 ou 2019.

⁷⁰ Dernières informations disponibles au 25 février 2021.

⁷¹ Documents comptables et financiers 2018 et Rapport d'activité 2019

Alki ⁷²	40	SCOP	1981	45 associés	CA 2019 : 7 691 469€ Résultat 2019: 1 532 877€
Atelier Lan Berri ⁷³	6	SCOP	1996	7 associés	CA 2018 : 209 241€ Résultat 2018: 34 947 €
CLEFE ⁷⁴	0	Asso loi 1901	1997	10 en activités, avec 177 épargnants.	Au moins 44 112 € d'encours de prêts.
Etxalde ⁷⁵	0	Asso loi 1901	2007	Environ 60	
Lantegiak	0	Association de loi 1901	2000	42 membres (2021) ⁷⁶	
Hemen	1	Asso loi 1901	1979	Une soixantaine d'entreprises, 72 bénévoles	26122€ de dépenses en 2019-2020
Herrikoa / Herkide ⁷⁷	3	Société en Commandite par Actions	1981	5000 actionnaires individuels	Total du bilan (2019): 10 386 218 €
Loreki ⁷⁸	28	SCOP	1985	33 associés	CA (2015) : 4 093 854 € Résultat (2015) : 466 167 €
Olaberria ⁷⁹	19	SCOP	1983		CA (2019) : 1 299 642€ Résultat (2019) : 81544€
Sugarai ⁸⁰	2	SCIC	2015	100 associés (capital de 55000€)	CA (2018) : 116 093 € Résultat (2018): 1 595 €
Zurlan ⁸¹	17	SCOP	2015	7 associés	CA (2019) : 1 797 359€ Résultat (2019) : 75 743€
Sokoa ⁸²	260	SA à conseil d'administration	1971	1052 actionnaires en 2018 ⁸³	CA (2019) : 46 866 463 € Résultat (2019) : 1 739 675 €
Monde Agricole					
AFOG ⁸⁴	10	Asso loi 1901	1983	630 exploitations, près de 1000 agriculteurs	
APFPB ⁸⁵	4	Asso loi 1901	1989	300 agriculteurs	Environ 300 000€
Arrapitz ⁸⁶	2	Asso loi 1901	1991	19 associations. 1000 fermes	
BLE ⁸⁷	7	Asso loi 1901	1993	300 fermes et 50 membres associés	Environ 400 000€
EHLG ⁸⁸	21	Asso loi 1901	2005	927 donateurs en 2021 (dont 75	937 853 € de produits d'exploitation en 2018

⁷² Documents comptables et financiers 2019, Procès-verbal d'Assemblée générale du 24 juillet 2020.

⁷³ Documents comptables et financiers 2018

⁷⁴ <http://hemen-herrikoa.org/clefe/> (consulté le 09/03/2021) et (Hemen Elkartea 2020)

⁷⁵ (Presselib.com 2021)

⁷⁶ <https://lantegiak.eus/>, consulté le 26/02/ 2021

⁷⁷ Documents comptable 2019

⁷⁸ Compte rendu de l'assemblée générale du 14/11/2020, Documents comptables 2015.

⁷⁹ Documents comptables 2019

⁸⁰ <http://www.sugarai.fr/> (consulté le 30/07/2020), Documents comptables 2018

⁸¹ Documents comptables 2019

⁸² Documents comptables 2019

⁸³ https://www.sokoa.com/fileadmin/documents/Graphique_groupe_Sokoa_06-2018_BD_01.pdf (consulté le 25/01/2022)

⁸⁴ <https://afog.eus/notre-structure/> (consulté le 09/03/2021)

⁸⁵ <https://www.arrapitz.eus/> (consulté le 09/03/2021)

⁸⁶ <https://www.arrapitz.eus/> (consulté le 09/03/2021)

⁸⁷ <https://www.arrapitz.eus/> (consulté le 09/03/2021)

⁸⁸ Compte rendu de l'Assemblée plénière du vendredi 29 mars 2019.

				personnes morales) ⁸⁹	
ELB	1	Syndicat	1982		
Lurzaindia / Erne ⁹⁰	1	Société en Commandite par Actions	2013	3558 souscripteurs	Total du bilan (2019) : 1 668 235€
SCIC Garro ⁹¹	3	SCIC	2011	86 sociétaires	CA (2020) : 194 371 € Résultat (2020) : 17 682€
Trebatu ⁹²	1	Asso loi 1901	2016	10 structures membres	2018: 69506 € de recettes
Monde Climat					
Txirind'ola ⁹³	4	Asso loi 1901	2011	1600 adhérents (2019)	Produits d'exploitation de 95 269€ (2018)
Bihar ⁹⁴	1	Asso loi 1901	2017		Produits d'exploitation de 30 640 € (2018)
Bizi! ⁹⁵	2	Asso loi 1901	2009	678 adhérents (2020)	Environ 100 000 € de recettes (2019)
Enargia ⁹⁶	4	SCIC	2018	811 sociétaires 3440 contrats (2022)	CA (2020) : 2,6 millions d'€ Résultat (2020) : -64 831 €
Euskal Moneta ⁹⁷	9	Asso loi 1901	2013	1200 adhérents professionnels, 4000 adhérents particuliers (2021)	Produits d'exploitation : 276 411 € (2018)
Fondation Manu Robles-Arangiz	3,5	Fondation culturelle	1991	Pas d'adhérents	
I-Ener ⁹⁸	2	Société par Action Simplifiée	2014	530 actionnaires	Total du bilan (2019) : 748 212€
Konpon Txoko ⁹⁹	0	Asso loi 1901	2019	671 adhérents (2021)	Total balance : 13328€

TABLEAU 1 CARACTERISTIQUES DES ORGANISATIONS DE L'ECOSYSTEME

a. Type d'activités

Nous reprenons pour commencer ce panorama des structures de l'écosystème, les catégories utilisées dans une étude développée en 2005 sur le territoire « Plaine commune » de Seine St Denis (Prades 2005a). Elles permettent en effet de différencier les types d'activité des structures en séparant celles qui fournissent des ressources informationnelles (information, formation, projet et accompagnement) ou des ressources financières et celles qui interviennent dans le champ de la production ou de la consommation.

Type d'activités	Monde Coopératif	Monde Agricole	Monde Climat	Total général
------------------	------------------	----------------	--------------	---------------

⁸⁹ Entretien du 23 février 2022

⁹⁰ <https://lurzaindia.eu/> (consulté le 09/03/2021), Documents comptables et financiers 2019

⁹¹ Documents comptables 2020

⁹² Procès-verbal d'Assemblée générale

⁹³ Compte rendu de l'Assemblée générale du 13 avril 2019, Communication avec le Bureau (15/04/2021).

⁹⁴ Compte rendu de l'Assemblée générale du 8 février 2019

⁹⁵ Bilan de la 11^e année d'action de Bizi!. Du 14 avril 2019 au 02 mai 2020

⁹⁶ <https://www.enargia.eu/> (consulté le 9/03/2021). Entretien du 23 février 2022.

⁹⁷ (Edme-Sanjurjo et al. 2020). Compte rendu Assemblée générale 18 mai 2019

⁹⁸ <https://i-ener.eus/>, consulté le 23 février 2021. Documents comptables et financiers 2018.

⁹⁹ Au 17 avril 2021 (Message électronique). Comptes 2019

1. Ressources informationnelles	3	7	3	13
2. Ressources financières	2	1	1	4
3. Champ de la production	7	1	1	9
4. Champ de la consommation	1		3	4
Total général	13	9	8	30

TABLEAU 2 TYPE D'ACTIVITES

On observe l'importance des activités fournissant des ressources informationnelles dans le monde agricole, les initiatives s'y sont en effet beaucoup développées autour des services aux agriculteurs

Le champ de la production est très largement occupé par le monde « coopératif » il est par contre très peu mobilisé par le monde Agricole et Climat. A l'exception de la SCIC Garro, les agriculteurs ne créent donc pas des structures pour produire collectivement. Le monde Climat c'est quant à lui surtout concentré sur les ressources informationnelles et concentrent 3 des 4 initiatives dans la consommation.

b. Statuts

15 structures sont des associations, on trouve également une fondation culturelle (La Fondation MRA) et un syndicat (ELB). Il y a également 9 coopératives : 5 SCOP toutes dans le monde coopératif, ainsi que 4 SCIC (Aldudarrak Bideo, Sugarai, SCIC Garro, Enargia) réparties dans les 3 mondes. Cet écosystème contient également 4 entreprises de capitaux, dont 3 (Herrikoa, Lurzaindia et I-Ener) gérées avec des principes coopératifs.

Statut	Monde Coopératif	Monde Agricole	Monde Climat	Total général
Association loi 1901	4	6	5	15
Fondation culturelle			1	1
Syndicat		1		1
SCIC	2	1	1	4
SCOP	5			5
Société en Commandite par	1	1		2
Société par Action Simplifiée			1	1
SA à conseil d'administration	1			1
Total général	13	9	8	30

TABLEAU 3 STATUT DES ORGANISATIONS

c. Emplois

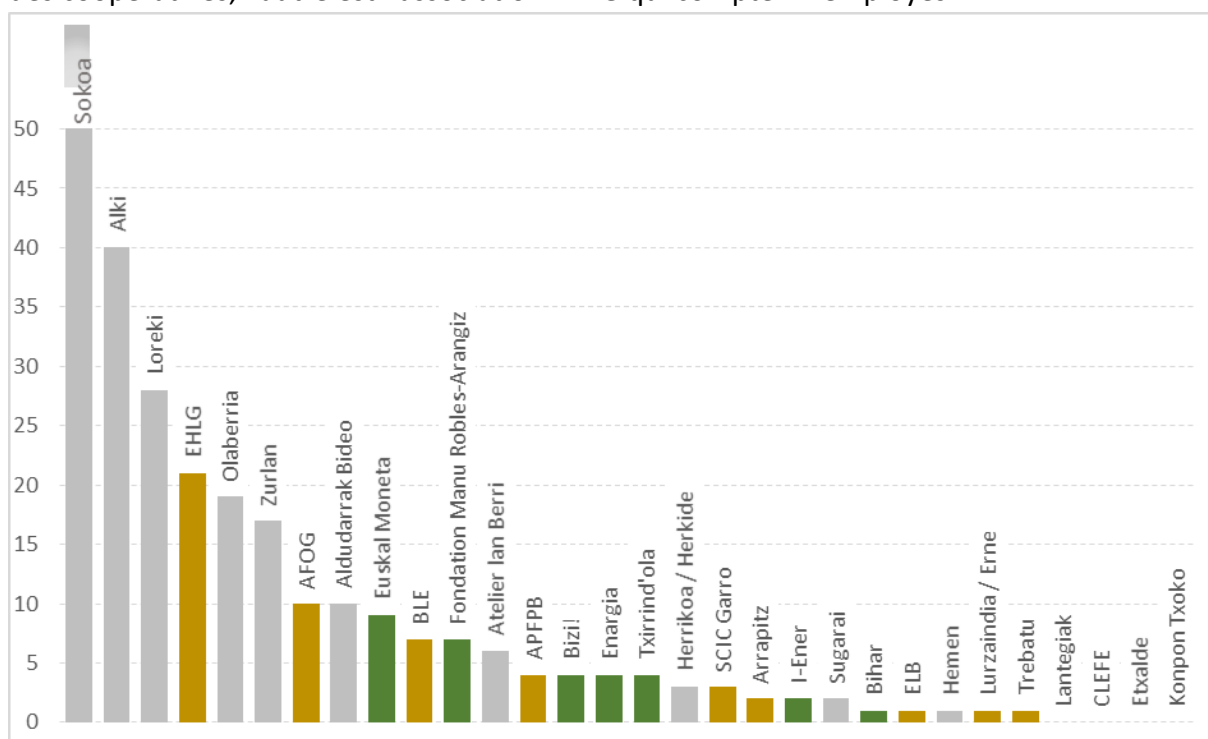
Le tableau suivant indique le nombre de personnes employées par ces 30 organisations. Le nombre total de ces emplois est de 467, dont 260 pour la seule entreprise Sokoa qui, comme nous l'avons vu, est la seule Société Anonyme à Conseil d'Administration de cet ensemble. Même en faisant abstraction de cette entreprise, le monde coopératif est le plus pourvoyeur d'emploi dans l'écosystème : 129 (dont 110 dans les SCOP) contre 50 emplois dans le monde agricole et 31 dans le monde climat.

	Monde Coopératif	Monde Agricole	Monde Climat	Total général
Association loi 1901	1	45	18	64
Fondation culturelle			7	7
Syndicat		1		1

SCIC	12	3	4	19
SCOP	110			110
Société en Commandite par Actions	3	1		4
Société par Action Simplifiée			2	2
SA à conseil d'administration	260			260
Total général	386	50	31	467
Moyenne	29,7	5,6	3,9	15,6

TABLEAU 4 NOMBRE D'EMPLOIS

Les organisations emploient un peu plus de 15 personnes en moyenne, ce chiffre descend à 7 si on exclu Sokoia du calcul. La moitié des organisations ont plus de quatre employés, un quart en a 10 ou plus et un autre quart en a seulement un ou aucun. Comme le montre le graphique suivant, après Sokoia 4 des 5 structures employant le plus de monde sont des coopératives, l'autre est l'association EHLG qui compte 21 employés.



GRAPHIQUE 1: NOMBRE D'EMPLOIS PAR ORGANISATION

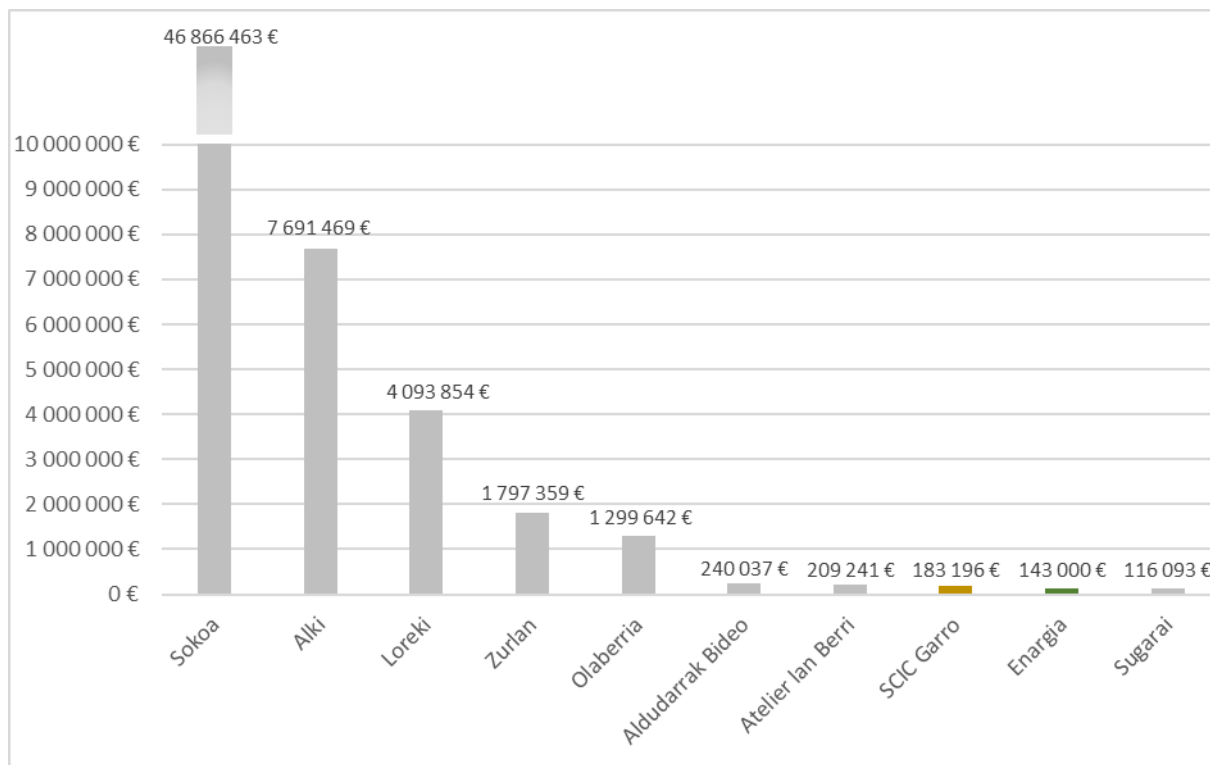
d. Activité économique

En matière d'activité économique, les données disponibles indiquent une forte disparité parmi les sociétés commerciales. Atteignant près de 50 millions d'euros le chiffre d'affaire de Sokoia est très largement supérieur à celui des autres entreprises commerciales (cf graphique suivant). La plus grosse d'entre elles est la SCOP Alki qui atteint 7,6 millions d'euros de CA. Notons par ailleurs que 5 SCOP ont un chiffre d'affaire supérieur à 1 million d'euros mais que cet indicateur comptable ne dépasse pas 250 000 € pour les SCIC. Celles-ci peuvent néanmoins recevoir des subventions qui n'apparaissent pas dans le CA, c'est le cas d'Aldudarrak Bideo pour qui le total des produits atteint plus de 500 000 € en intégrant ces aides publiques.

Chiffre d'affaires total	1. Coopératif	2. Agricole	3. Climat	Total
--------------------------	---------------	-------------	-----------	-------

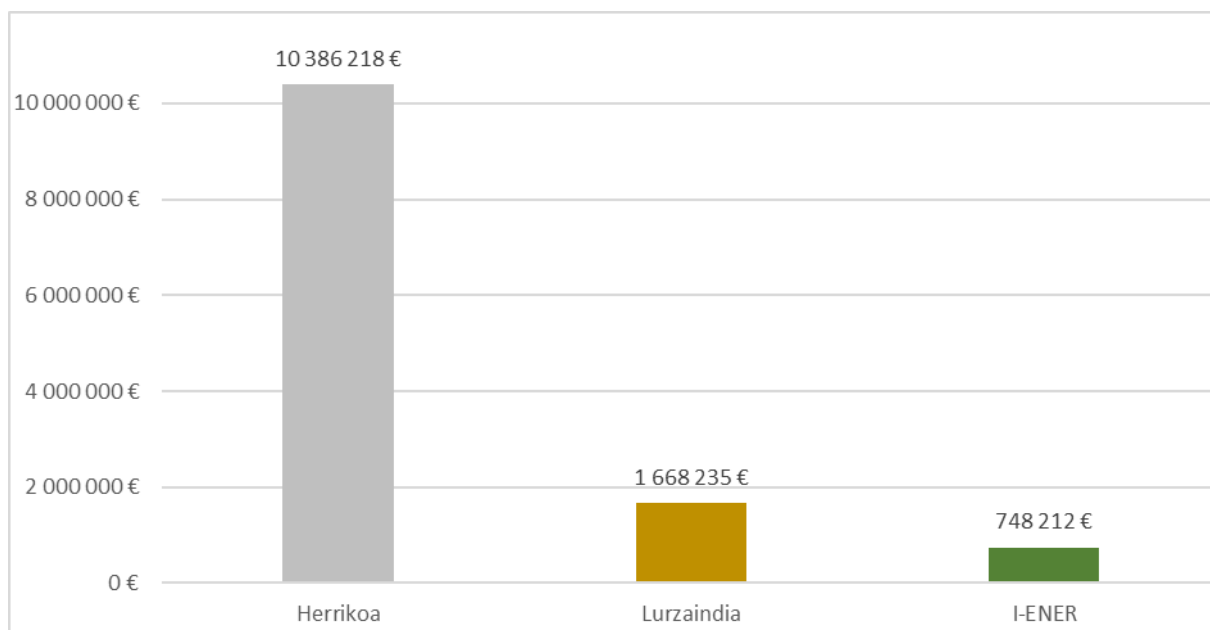
SCIC	356 130	183 196	143 000	682 326
SCOP	15 091 565			15 091 565
Société en Commandite par Actions	5 541	34 494		40 035
Société par Action Simplifiée			50 753	50 753
SA à conseil d'administration (Sokoa)	46 866 463			46 866 463
Total général	62 319 699	217 690	193 753	62 731 142
Moyenne	6 924 411	108 845	96 877	4 825 472

TABLEAU 5: CHIFFRES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES



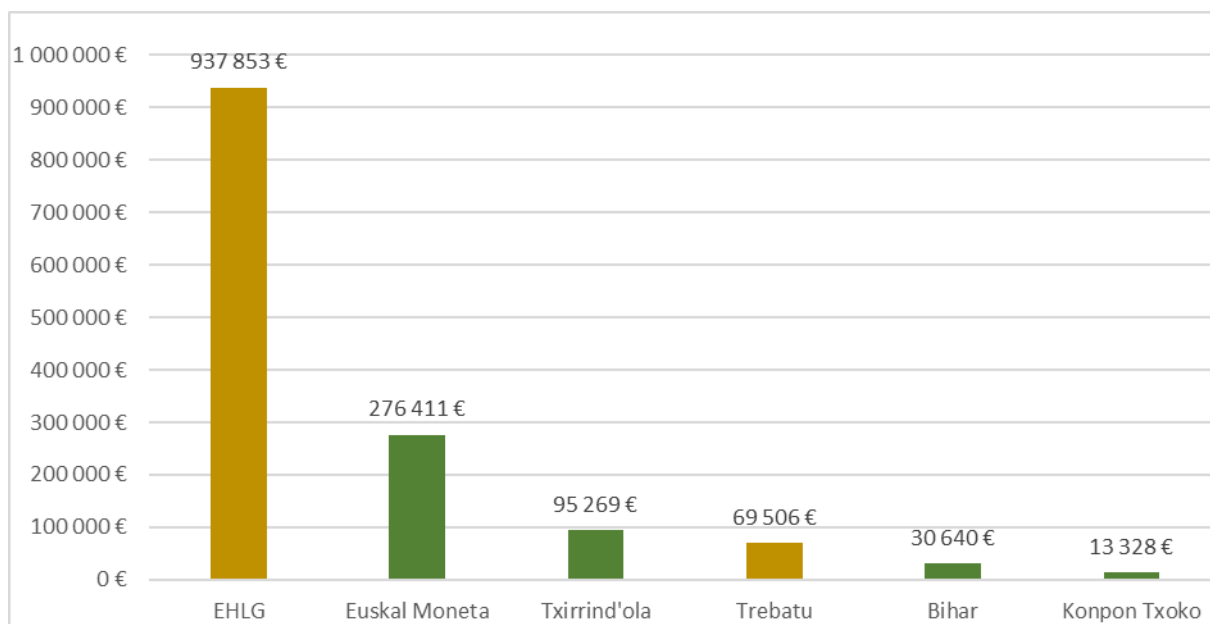
GRAPHIQUE 2 CHIFFRES D'AFFAIRES DES SCOP, SCIC ET SA

L'activité des trois sociétés financières est mieux saisie par le montant de leur bilan, qui est représenté ci-dessous :



GRAPHIQUE 3: BILAN DES SOCIETES FINANCIERES

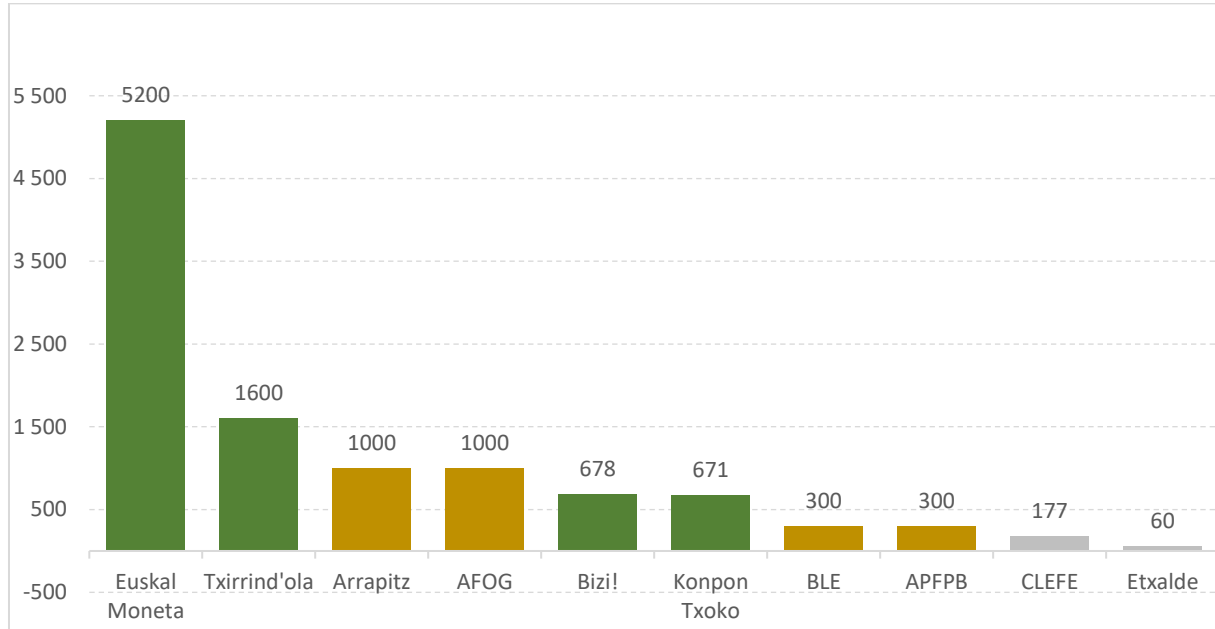
Enfin, on note également une grande disparité dans les budgets des associations pour lesquelles nous disposons des données. EHLG est sur ce critère comme sur celui des emplois, la plus grosse association de l'écosystème.



GRAPHIQUE 4: PRODUIT D'EXPLOITATION DES ASSOCIATIONS DE LOI 1901

e. Adhérents

Pour les associations, dont l'activité peut être en totalité ou en grande partie réalisée par des bénévoles, les indicateurs économiques donnent peu d'information sur la taille des organisations. Le nombre d'adhérents (personnes physiques ou morales) est une mesure plus pertinente.

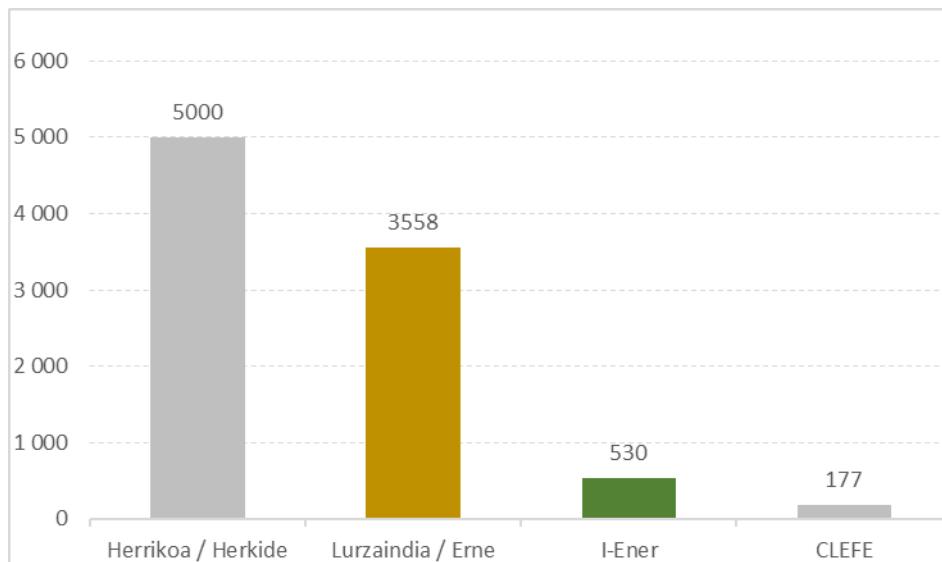


GRAPHIQUE 5: NOMBRE D'ADHERENTS DANS LES ASSOCIATIONS DE LOI 1901

Euskal Moneta est, de loin (parmi les associations pour lesquelles nous avons les données), l'association qui comporte le plus d'adhérents avec 4000 particuliers et 1200 professionnels utilisateurs de la monnaie locale en 2021. Vient ensuite Txirring'Ola, l'atelier vélo, avec 1600 adhérents, puis toujours dans le monde climat Bizi ! et Konpon Txoko avec près de 700 membres. Ces adhérents à ces différentes associations sont en partie les mêmes personnes et il n'est donc pas possible de faire la somme de ces différents chiffres pour avoir une évaluation du nombre de personnes proches du Monde Climat.

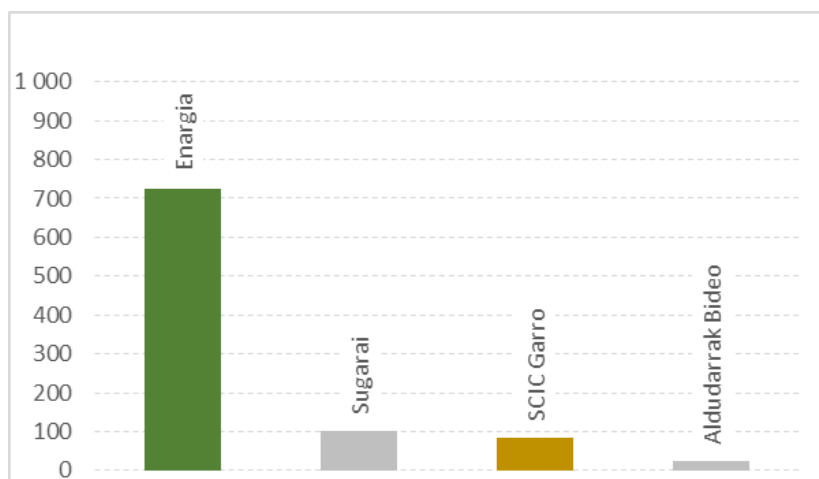
Les autres associations font partie du monde agricole et les adhérents sont des agriculteurs, ils sont près de 1000 à être membres de l'AFOG, 300 à faire partie de l'association des producteurs fermiers APFPB et BLE recense 300 fermes adhérentes. Arrapitz revendique par ailleurs, par l'intermédiaire de ses 19 associations adhérentes, de représenter 1000 fermes. Les données disponibles indiquent qu'en 2010, le Pays Basque français comptait 4454 fermes (EHLG 2014a). On peut donc estimer que les associations du Monde agricole rassemblent environ un quart des exploitations du territoire.

La taille des structures à vocation financière peut pour sa part être appréhendées avec, en plus de la taille de son bilan, le nombre d'épargnants. Herrikoa, avec 5000 épargnants, est la structure de ce type la plus importante, Lurzaindia vient ensuite, puis I-ENER. Enfin les CLEFE, qui sont des petits clubs d'épargne, réunissent 177 épargnants pour un encours de prêts d'environ 50 000 euros.



GRAPHIQUE 6 : NOMBRE D'EPARGNANTS DANS LES STRUCTURES A VOCATION FINANCIERE

Enfin, l'adhésion à un projet de SCIC peut se faire par l'entrée au sociétariat, et le nombre d'associés de ce type de structure donne donc également des indications sur leur taille. Notons sur le graphique suivant qu'Enargia est la SCIC ayant de loin le plus de sociétaires, avec plus de 700 au printemps 2021.



GRAPHIQUE 7 : NOMBRE DE SOCIETAIRES DANS LES SCIC

c. Les liens institutionnels entre les organisations de l'écosystème

En plus des liens historiques que nous avons reconstitués en première partie, ces 30 organisations entretiennent de nombreux liens institutionnels, de soutien et de contrôle, qui témoignent de leur interdépendance et des objectifs communs qu'elles poursuivent. Afin d'être en mesure d'analyser la nature de ces liens, nous commençons cette partie par une exploration des différents modes de gouvernance utilisés par les organisations de l'écosystème.

i. Les différentes formes de gouvernance adoptées par les organisations

Nous intéresserons ici aux modalités de gouvernance des organisations, le terme de gouvernance étant entendu dans son acception générale de « gouvernement » des organisations, c'est-à-dire renvoyant « *aux procédures de coordination des acteurs et aux modes de prise de décision dans des systèmes d'action collective et aux institutions formelles ou informelles sur lesquelles elles peuvent s'appuyer* » (Weinstien 2017, 601). Notre analyse portera en particulier « sur la définition et le mode de constitution des organes de direction et leurs prérogatives, la définition des objectifs censés être poursuivis par les dirigeants, la définition des droits, du rôle et des responsabilités des différentes parties prenantes » (Weinstien 2017, 602).

Comme le souligne Jean-François Draperi, qui y identifie une « quatrième phase » de l'économie sociale et solidaire, nous vivons actuellement « *un essor des initiatives réunissant plusieurs types de membres – principalement des producteurs salariés ou indépendants, des consommateurs et des collectivités* » (Draperi 2019). Les initiatives développées ces dernières années au Pays Basque ne font pas exception, on trouve ainsi dans l'écosystème plusieurs structures coopératives ou associatives ayant adoptées un fonctionnement par « collèges ». A des degrés différents, la pluralité des parties prenantes se retrouve dans toutes les formes statutaires présentes dans l'écosystème. Nous chercherons ici à identifier en particulier la place des personnes morales dans les modalités de gouvernance de chaque structure.

1. Les SCOP

Les 5 SCOP de l'écosystème ont deux formes principales d'administration (voir tableau suivant):

- Avec conseil d'administration (Alki et Olaberria) ou des personnes morales peuvent siéger. Mais depuis qu'Herrikoa a quitté le CA d'Olaberria en 1998, ce n'est le cas dans aucune d'entre elles.
- Avec gérance par une ou plusieurs personnes physiques, qui peut éventuellement être associée à l'existence d'un conseil de surveillance. Des personnes morales peuvent siéger dans les conseils de surveillance, mais une seule (Loreki) est dotée de ce type d'organe, et nous n'avons à ce jour pas l'information sur la composition de ce dernier.

En l'état de nos recherches, aucune personne morale ne participe donc à l'administration d'une SCOP du premier cercle.

SCOP	Mode de gouvernance	Personnes morales dans les organes de direction
Alki ¹⁰⁰	Conseil d'administration avec 3 à 18 membres (16 au 24/07/2020)	Non (au 24/07/2020)
Olaberria ¹⁰¹	Conseil d'administration, composé de 7 membres en 2020.	Non en 2020 (Herrikoa siégeait au CA jusqu'en 1998)
Loreki	« La coopérative est administrée par un ou plusieurs gérants personnes physiques » ; « Si le nombre d'associés devenait supérieur à 20 un conseil de surveillance serait constitué » (Statuts)	<i>Composition du conseil de surveillance ?</i>
Atelier Lan Berri	« La coopérative est administrée par un gérant » (Statuts)	Non
Zurlan	« La coopérative est administrée par un ou plusieurs gérants personnes physiques » ; « Si le nombre d'associés devenait supérieur à 20 un conseil de surveillance serait constitué » (Statuts)	Non

TABLEAU 6: FORMES DE GOUVERNANCE DES SCOP

Les liens de gouvernance au sein des SCOP s'exercent par conséquent principalement via les participations des personnes morales à l'Assemblée Générale, en tant qu'associés. Le schéma ci-dessous montre que celles-ci sont néanmoins peu nombreuses. Elles portent par ailleurs sur des montants souvent très faibles. Seule Herrikoa, qui est sociétaire de trois SCOP de l'écosystème (Alki, Olaberria et Loreki) possède une part significative de l'une d'entre elles (14,2% du capital d'Olaberria). Notons à ce propos que Herrikoa, qui n'a pas comme le disait un ancien président de son Conseil de Surveillance vocation à devenir « *la holding du Pays Basque* »¹⁰², et donc à se maintenir au capital des entreprises qu'elle soutient, est resté sociétaire de quatre SCOP de la vague coopérative des années 1975-1985 (les trois citées ci-dessus plus Copelectronic). La société financière n'est aujourd'hui présente au capital que de 5 SCOP : ces quatre plus « Bois formes et sens », une entreprise créée en 2012 et qu'elle soutient depuis 2016. Sauf demande expresse des SCOP, Herrikoa n'intervient plus aujourd'hui dans ces entreprises que par la prise de titres participatifs. Elle reste par contre au capital des entreprises où elle est présente tant que celles-ci n'expriment pas le souhait qu'elle vende ses parts¹⁰³.

Pour le reste, apparaissent également sur le schéma les participations des outils financiers de la Confédération Générale des SCOP (SOCODEN et SCOPInvest). COREBA, une SCOP « historique » est sociétaire d'ALKI à hauteur de 0,46% de son capital social et la participation de Hemen et Andere Nahia dans Atelier ALB n'est que d'une part sociale chacun, représentant également moins de 0,5% du capital social.

¹⁰⁰ Documents comptables et financiers 2019, Procès-verbal d'Assemblée générale du 24 juillet 2020.

¹⁰¹ Documents comptables 2019

¹⁰² Entretien réalisé le 15 octobre 2020.

¹⁰³ Entretien réalisé le 15 avril 2021.

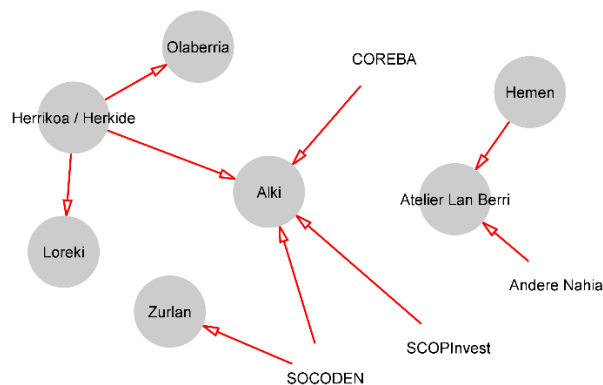


FIGURE 4: PARTICIPATIONS DE PERSONNES MORALES DANS LE CAPITAL DES SCOP DE L'ÉCOSYSTEME

2. Les SCIC

La forme juridique des Sociétés Coopératives d'intérêt Collectif est construite pour favoriser le multi-partenariat, nous trouvons donc de nombreuses personnes morales parmi les sociétaires des SCIC de l'écosystème. Les modes de gouvernance adoptés par celles-ci donnent néanmoins peu de poids à ces personnes morales, sauf pour Enargia qui est la seule structure fonctionnant avec un Conseil d'administration, où siègent en majorité des organisations membres de l'écosystème. Dans les autres SCIC l'influence des personnes morales ne peut s'exercer que via l'assemblée générale.

a. Aldudarrak Bideo

La coopérative exerçant dans l'audiovisuel compte quatre catégories d'associés (salariés, bénévoles, bénéficiaires, autres) et fonctionne avec une assemblée générale sans collège constitué¹⁰⁴. Chaque sociétaire a donc une voix. Elle comptait 27 sociétaires en 2020¹⁰⁵ dont 9 personnes morales, parmi lesquelles on trouve deux organisations de l'écosystème (Herrikoa et Loreki), la coopérative historique Coreba, l'organisation de promotion de l'Euskara AEK, le média Kanaldudeko Lagunak, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, le syndicat des vins d'Irouleguy et un lycée agricole.

¹⁰⁴ Statuts Aldudarrak bideo, 2009

¹⁰⁵ Aldudarrak bideo, Rapport d'activité 2020.

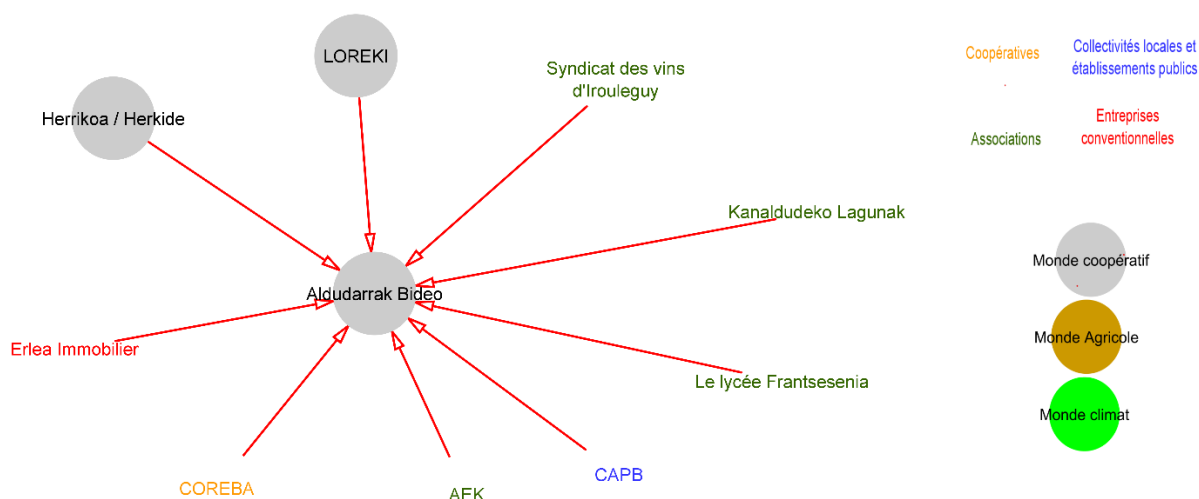


FIGURE 5 : SOCIETAIRES "PERSONNES MORALES" D'ADLUDARRAK BIDEO (2020)

Selon les statuts de la SCIC (article 30) « la société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques associés salariés ou non, choisi parmi les membres fondateurs et/ou chargés de développement, élus par l'assemblée générale ordinaire ». La gérance était assurée par 8 personnes en 2020.

b. Sugarai

La SCIC de la vallée d'Hergarai qui agit dans le domaine des ressources forestières, est statutairement constituée d'une assemblée générale à quatre collèges¹⁰⁶ :

- Fournisseurs (25%)
- Bénéficiaires (25%)
- Technique (30%)
- Territoire (20%)

Ces quatre collèges peuvent contenir des associés personnes morales, elles étaient 18 à la création de la structure en 2015. On trouvait parmi elles deux organisations de l'écosystème (I-Ener et Herrikoa), cinq communes ainsi que la Commission syndicale de Cize, deux associations et 8 entreprises locales :

¹⁰⁶ Statuts Sugarai, 2015

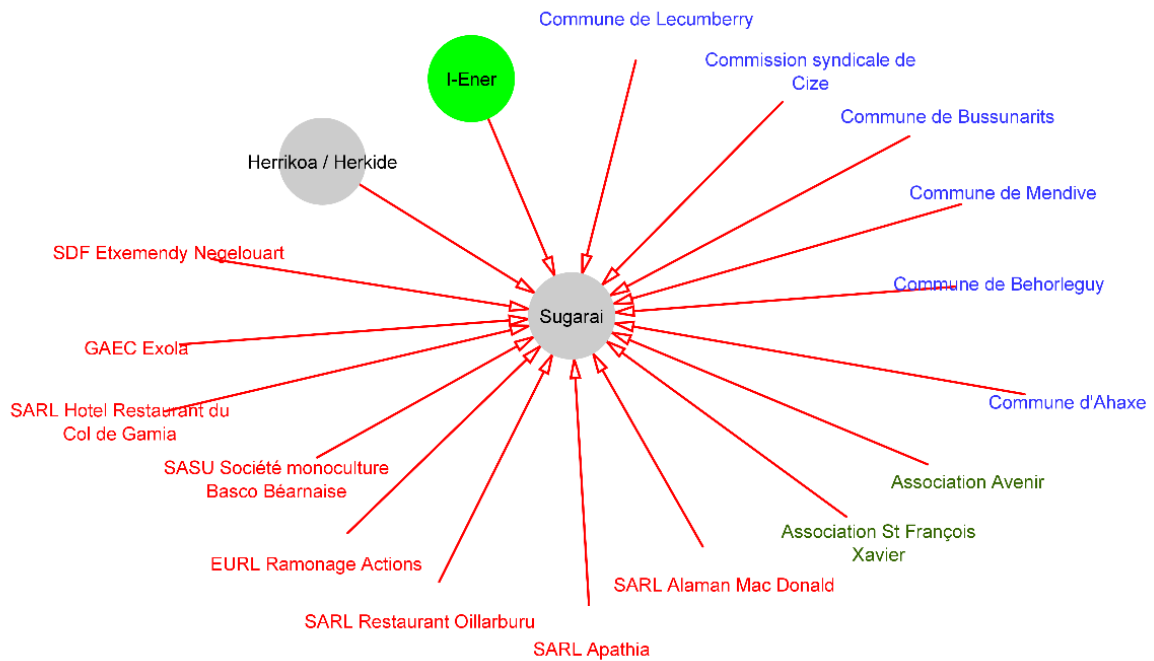


FIGURE 6 : SOCIETAIRES "PERSONNES MORALES" DE SUGARAI (2015¹⁰⁷)

Comme le précise les statuts (article 20), ces personnes morales ne peuvent pas participer à l'administration de la SCIC : « La coopérative est administrée par un ou plusieurs gérants personnes physiques, associés salariés ou non, désignés par l'assemblée générale des associés ».

c. SCIC Garro

La SCIC de production maraîchère est dotée d'une l'assemblée générale à 5 collèges de vote :

- Collectivités territoriales (30%)
- Usagers (15%)
- Salariés (20%)
- Partenaires financiers et bénévoles (15%)
- Organismes de développement (20%)

Mis à part le collège « salariés », tous peuvent contenir des personnes morales. On en comptait ainsi 21 en 2019, dont 8 organisations de l'écosystème :

¹⁰⁷ Données de l'AG constitutive de 2015 + participation d'Herrikoa.

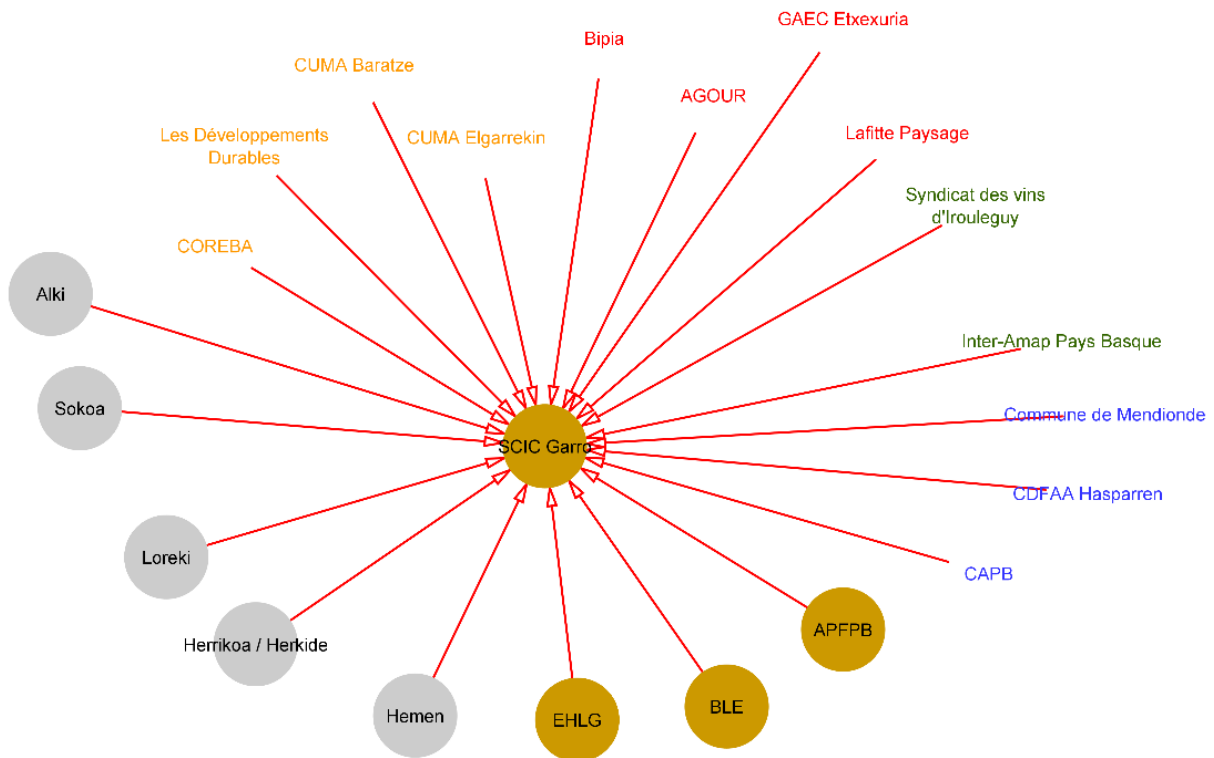


FIGURE 7: SOCIETAIRES "PERSONNES MORALES" DE LA SCIC GARRO (2019¹⁰⁸)

Ces organisations ne peuvent néanmoins pas participer à l’administration de la structure : « La société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques associés salariés ou non, choisis parmi les membres fondateurs et/ou chargés de développement, élus par l’assemblée générale ordinaire »¹⁰⁹.

d. Enargia

La coopérative de fourniture d’électricité compte 6 collèges de vote à l’assemblée générale :

- Porteurs (30%)
- Salariés (10%)
- Consommateurs et partenaires financiers personnes physiques (20%)
- Producteurs, prestataires et fournisseurs (20%)
- Partenaires financiers personnes morales (10%)
- Collectivités et leurs groupements (10%).

De nombreuses personnes morales font partie des 744 sociétaires que compte l’entreprise en 2020. On recense 4 Entreprises individuelles, 1 fonds de dotation, 5 associations, 39 sociétés et 1 commune. 11 de ces structures sont membres de l’écosystème :

¹⁰⁸ Assemblée générale du 3 mai 2019

¹⁰⁹ Statuts SCIC Garro, Article 21.1, 2011

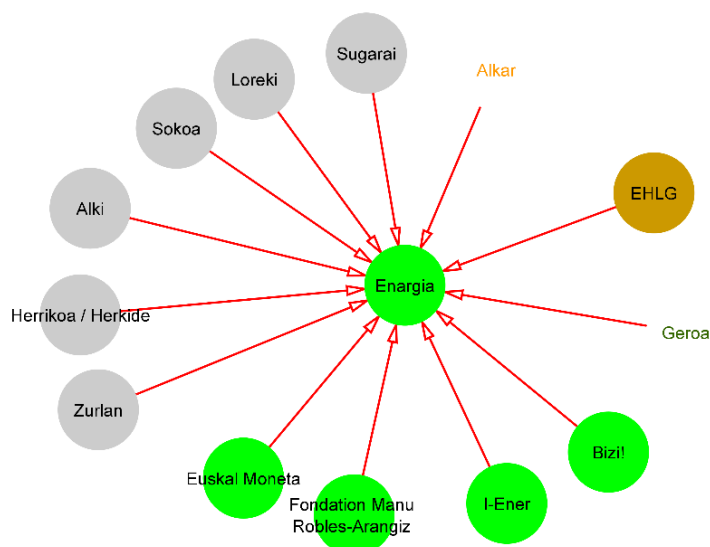


FIGURE 8 : SOCIETAIRES PERSONNES MORALES ENARGIA (2018+¹¹⁰)

Au contraire, des autres SCIC de l'écosystème, une place importante est faite aux personnes morales dans l'administration de la société, via la composition du conseil d'administration : « La coopérative est administrée par un conseil d'administration composé de 3 à 14 membres au plus, associés ou non, nommés par l'assemblée générale ordinaire. La coopérative s'attachera à viser une représentation de chaque collège au sein du conseil d'administration. Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales. »¹¹¹

En 2021, ce conseil d'administration est composé de 10 membres, dont 7 personnes morales, 6 faisant partie de l'écosystème. Il se réunit statutairement au moins une fois par trimestre et nomme une direction générale (article 20).

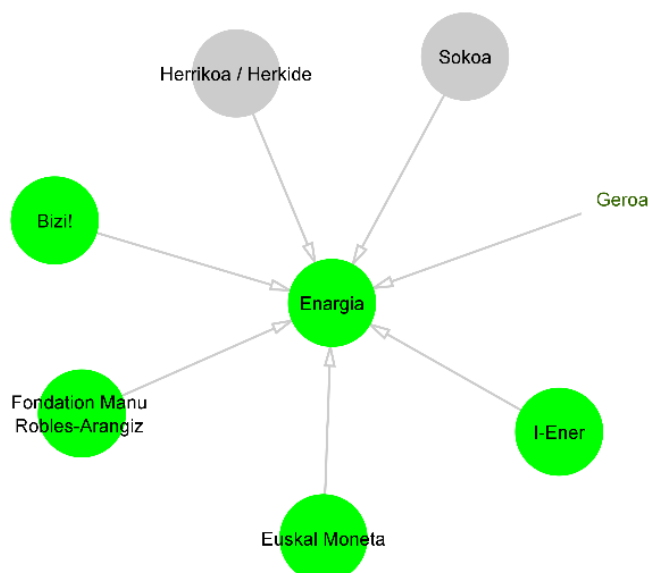


FIGURE 9 : PERSONNES MORALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENARGIA (2021)

¹¹⁰ Statuts 2018 + données disponibles sur le site internet en mai 2021.

¹¹¹ Statuts, article 18, 2018

3. Les associations de loi 1901, syndicat et fondation

En l'état actuel de la collecte de nos données (cf tableau ci-dessous), nous avons identifié trois structures faisant une place importante aux personnes morales dans leur gouvernance : Trebatu, EHLG et Euskal Moneta. C'est également le cas pour Arrapitz et Lantegiak, mais c'est une évidence car ce sont deux organisations fédérant des personnes morales.

Associations	Mode de gouvernance	Personnes morales dans les organes de direction
CLEFE ¹¹²		Non
Etxalde		
Hemen		
AFOG ¹¹³	« Gérée par un conseil d'administration de 13 paysans de différents secteurs du Pays Basque » A priori pas de personnes morales, mais je n'ai pas les statuts	Non
APFPB ¹¹⁴	Ne peuvent adhérer que des exploitations agricoles	Non
Arrapitz ¹¹⁵	19 associations membres. « Toute association agricole peut solliciter l'adhésion à la fédération » (site internet)	Oui
BLE ¹¹⁶		Non
EHLG	Voir ci-dessous.	Oui
Trebatu	« Le Conseil d'Administration de Trebatu est composé de représentants des 10 structures qui la composent. » (site arrapitz)	Oui
Txirrind'ola ¹¹⁷	Adhésion possible de personnes morales. Fonctionnement par assemblée générale. Comité de direction composé uniquement de personnes physiques.	Non
Bihar	Adhésion de personnes physiques ou morales. Fonctionnement classique par AG, CA et bureau.	Oui
Bizi!	Assemblée générale	Non
Euskal Moneta	Voir ci-dessous	Oui
Konpon Txoko	Adhérents personnes physiques ou morales. AG + Direction collégiale (membres personnes physiques)	Non
Inter-AMAP	Adhérents peuvent être des personnes physiques ou morales. Fonctionnement en AG + bureau (uniquement composé de personnes physiques)	Non
Lantegiak	Adhérents personnes physiques ou morales	Oui
ELB		
Fondation Manu Robles-Arangiz		

TABLEAU 7: LES FORMES DE GOUVERNANCE DES ASSOCIATIONS

Les deux premières associations sur lesquelles nous reviendrons ici en détail (EHLG et Euskal Moneta) ont la particularité de fonctionner, à l'image de ce qui est fait dans les SCIC, à

¹¹² <http://hemen-herrikoa.org/clefe/> (consulté le 09/03/2021) et (Hemen Elkartea 2020)

¹¹³ <https://afog.eus/notre-structure/> (consulté le 09/03/2021)

¹¹⁴ <https://www.arrapitz.eus/les-associations-reseau-arrapitz/apfpb-idoki-producteurs-fermiers-du-pays-basque/> (consulté le 09/03/2021)

¹¹⁵ <https://www.arrapitz.eus/federation-arrapitz-pour-un-nouveau-developpement-rural/> (consulté le 09/03/2021)

¹¹⁶ <https://www.arrapitz.eus/les-associations-reseau-arrapitz/biharko-lurraren-elkartea/> (consulté le 09/03/2021)

¹¹⁷ Compte rendu de l'Assemblée générale du 13 avril 2019

partir de collèges de parties prenantes. On peut y voir, selon certains de nos interlocuteurs, une influence du fonctionnement du Conseil de Développement du Pays Basque constitué dans les années 90 sur le même principe.

a. EHLG

La chambre d’agriculture alternative a une gouvernance originale pour une association. Elle compte deux types d’adhérents : des membres affiliés, personnes morales ou physiques qui peuvent adhérer à l’association mais qui n’ont pas de pouvoir dans la décision de la structure, et des membres de droits représentant des personnes morales et qui constituent l’Assemblée plénière, l’« *instance souveraine* » selon les statuts d’EHLG. Celle-ci se réunit au moins 4 fois par an, elle est composée de sept collèges, chacun doté d’un nombre de sièges et donc de voix. Lors de son dernier renouvellement, en 2019, elle était composée ainsi :

- Exploitants agricoles (ELB, 14 sièges)
- Anciens exploitants (ELB, 2 sièges)
- Salariés du monde agricole (CFDT, 1 siège)
- Associations de protection des consommateurs (Otsokop, Inter-Amap, 2 sièges)
- Associations de protection de l’environnement (Bizi !, CADE, SAIK, Du flocon la vague, 4 sièges)
- Associations de développement rural et agricole (Euskal Moneta, Buru Beltza, Hemen, APFPB, 4 sièges)
- Amis d’EHLG (Lagunak, 2 sièges)

La Fondation Manu Robles Arangiz était également représentée comme « membre associé », sans droit de vote.

14 organisations, dont 6 sont membres de l’écosystème participant ainsi à cette assemblée plénière :

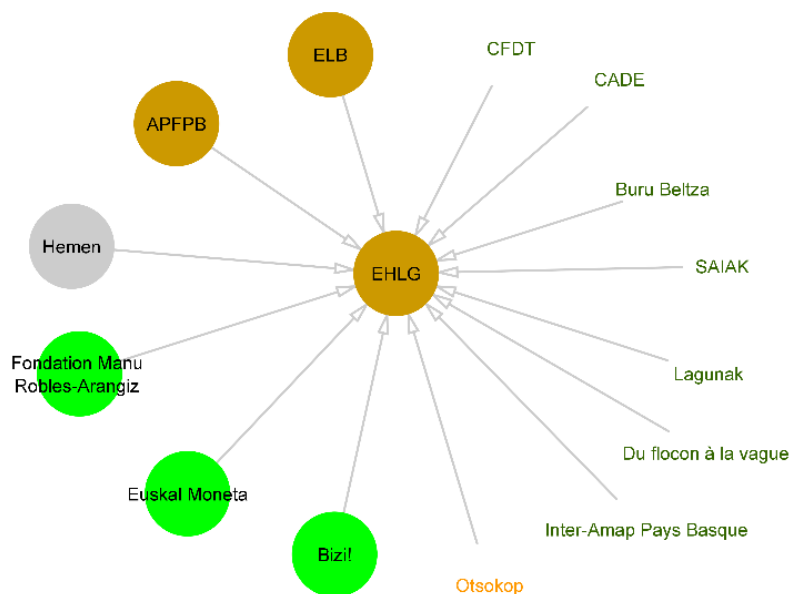


FIGURE 10 : MEMBRES DE L'ASSEMBLEE PLENIERE D'EHLG (2019)

L'assemblée plénière se réunit au moins quatre fois par an pour prendre les décisions importantes de l'association, la gestion au quotidien est assurée par un bureau, composé en 2021 de cinq personnes, toutes membres du syndicat ELB.

b. Euskal Moneta

Comme le montre le schéma ci-dessous, l'association Euskal Moneta, qui émet et gère l'Eusko, a également adopté un fonctionnement par collèges. L'Assemblée générale des adhérents élit un Comité des collèges qui « fixe les orientations stratégiques de l'association ». Celui-ci est divisé en sept collèges de parties prenantes (Valeurs fondatrice, Membre actifs, utilisateurs, Prestataires, Associations destinataires des 3%, Membre associés, Collectivités locales) et élit deux instances qui assurent la gestion de la structure : le Comité d'agrément et le Comité de pilotage.

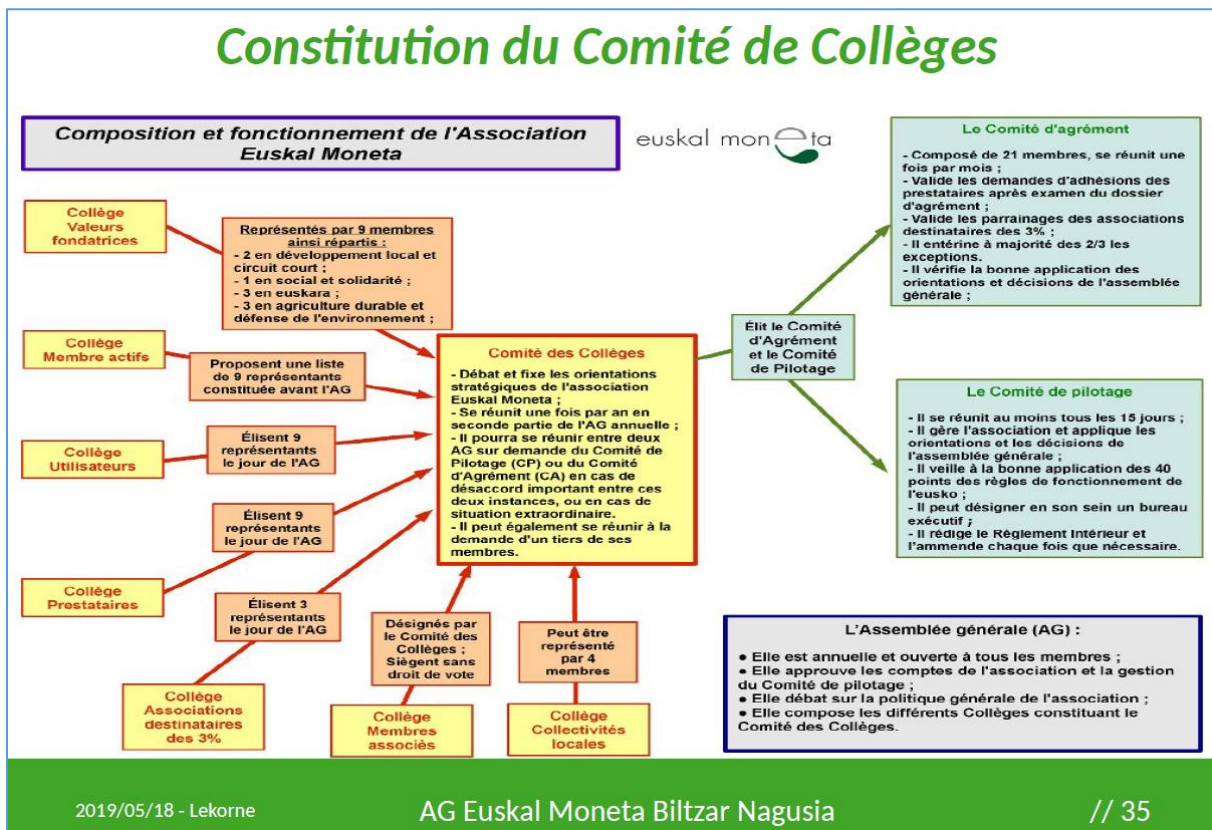


FIGURE 11 : GOUVERNANCE D'EUSKAL MONETA¹¹⁸

En 2019, le Comité d'agrément était composé de 10 personnes dont 3 personnes morales : Bizi !, EHLG et Hemen. Le comité de pilotage était quant à lui composé de 13 personnes physiques, parmi lesquelles on trouve notamment Txetx Etcheverry (cofondateur de Bizi !) et Jean-Rock Guïresse (co-fondateur de SEI et d'Herrikoa). La figure suivante représente la participation des personnes morales aux différents organes décisionnels de l'association, les flèches rouges représentent une participation au comité d'agrément et les flèches roses au comité des collèges :

¹¹⁸ Document interne présente à l'AG du 18/05/2019.

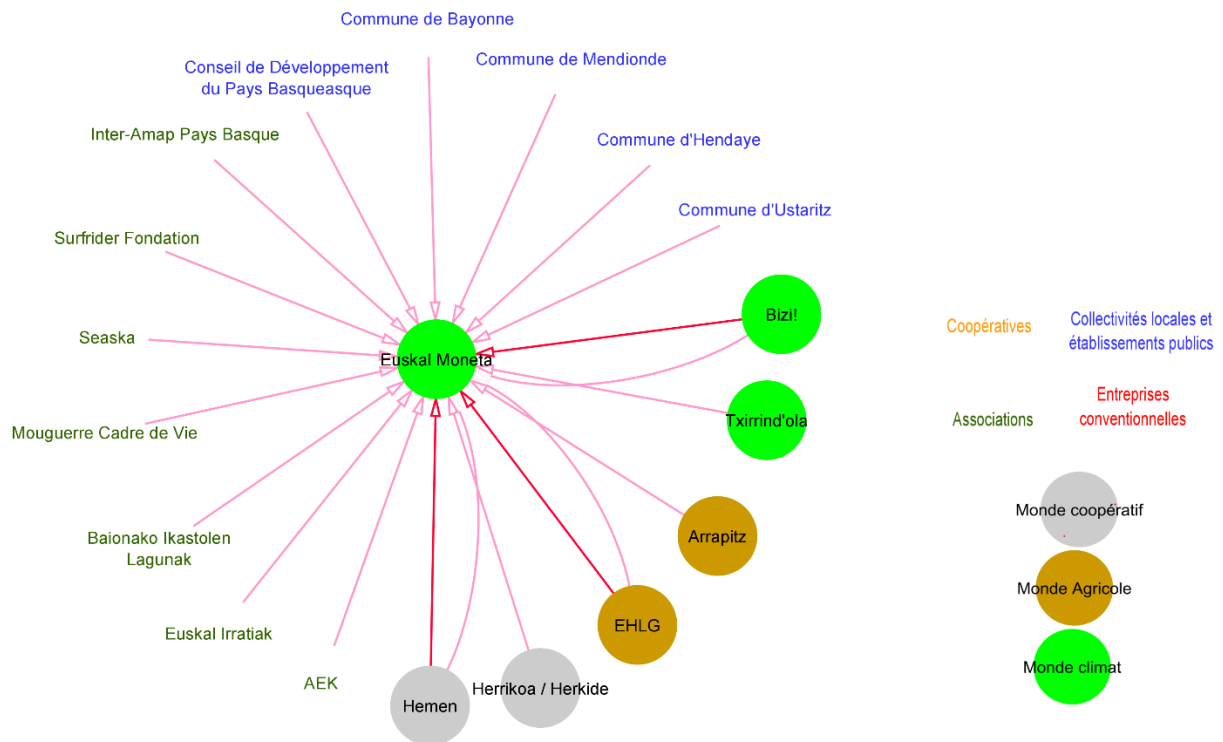


FIGURE 12: PERSONNES MORALES PARTICIPANT AUX INSTANCES DE DECISION D'EUSKAL MONETA

Le comité de collège ne se réunissant qu'une fois par an, il est difficile de considérer qu'il est une instance active d'administration de la structure. Nous ne retiendrons donc que les trois structures participant au Comité d'agrément comme structures réellement impliquées dans l'administration d'Euskal Moneta. Notons que ces trois structures (Hemen, Bizi ! et EHLG) représentent les trois mondes de l'écosystème.

c. Trebatu

L'espace test agricole Trebatu est géré par un conseil d'administration qui réunit dix personnes morales, dont 6 membres de l'écosystème :

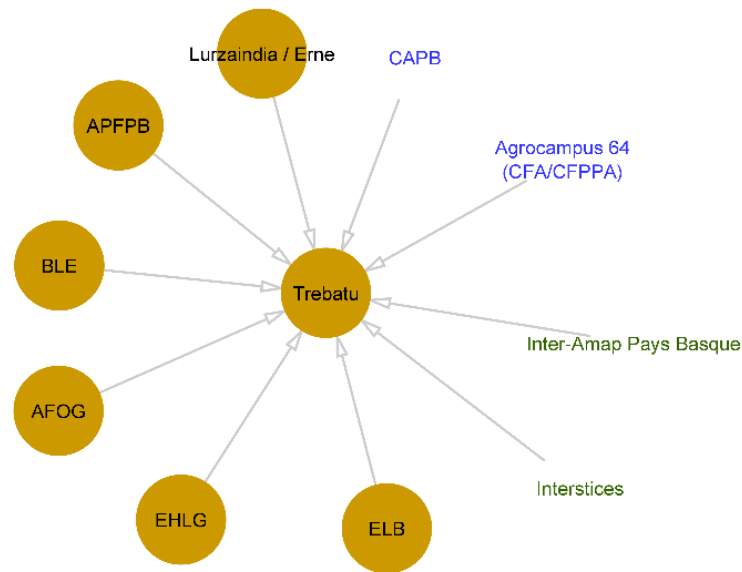


FIGURE 13 : MEMBRES DU CONSEIL D 'ADMINISTRATION DE TREBATU (2021)

4. Les SAS

I-Ener, qui collecte de l'épargne locale pour l'investir dans des projets de production d'énergie renouvelable est la seule société par actions simplifiée (SAS) du premier cercle. Elle est gérée par un Comité de direction au sein duquel peuvent siéger des personnes morales, en 2021 ce Comité de direction est néanmoins exclusivement composé de personnes physiques. Aucune autre structure de l'écosystème n'intervient donc dans l'administration d'I-ENER.

Les personnes morales peuvent par contre prendre des actions de la société, et à ce titre faire partie de l'assemblée générale où, selon le principe coopératif, chaque actionnaire ne dispose que d'une voix, quel que soit la quantité d'action qu'il détient. Quatre structures de l'écosystème (Herrikoa, Alki, Loreki et Sokoa) font partie de ces actionnaires.

5. Les sociétés à commandites par action

Suite à une réflexion commune intégrant un membre du conseil d'administration d'Herrikoa et deux membres du GFAM Lurra, les deux sociétés de financement ont adopté en 2023 le statut de Société à commandites par action (SCA). Ce statut a pour effet de séparer la possession du capital de l'entreprise des décisions de celles-ci. Dans une SCA, les actionnaires (qui constituent ici le capital d'Herrikoa ou de Lurzaindia) deviennent de simples financeurs, ils sont les « commanditaires », et le pouvoir de décision est concentré dans une structure dite « commanditée » (ici Herkide ou ERNE).

a. Lurzaindia

Au motif d'« étendre et renforcer son action », le Groupe Foncier Agricole Mutuel du Pays Basque, créé en 1979, a changé de statut au début de l'année 2013 pour devenir la Société à Commandite par Action à Capital Variable Lurzaindia.

La société commanditée, « ERNE », qui détient réellement le pouvoir dans la structure, a été conjointement créée par la chambre d'agriculture alternative EHLG, l'Inter-Amap du Pays Basque, Arrapitz et le syndicat ELB. Ces quatre organisations composent le Comité de direction d'ERNE, 3 places étant réservées à ELB, 2 à EHLG et Arrapitz et 1 à l'Inter-AMAP. La présidence de ce comité est assurée par ELB.

La gestion quotidienne est assurée par une gérante, assistée d'un Conseil de Surveillance qui exerce « le contrôle permanent de la gestion de la société ». En 2019 ce conseil était composé de sept personnes physiques et de représentants d'Herrikoa et de l'association « Terre de liens Aquitaine ».

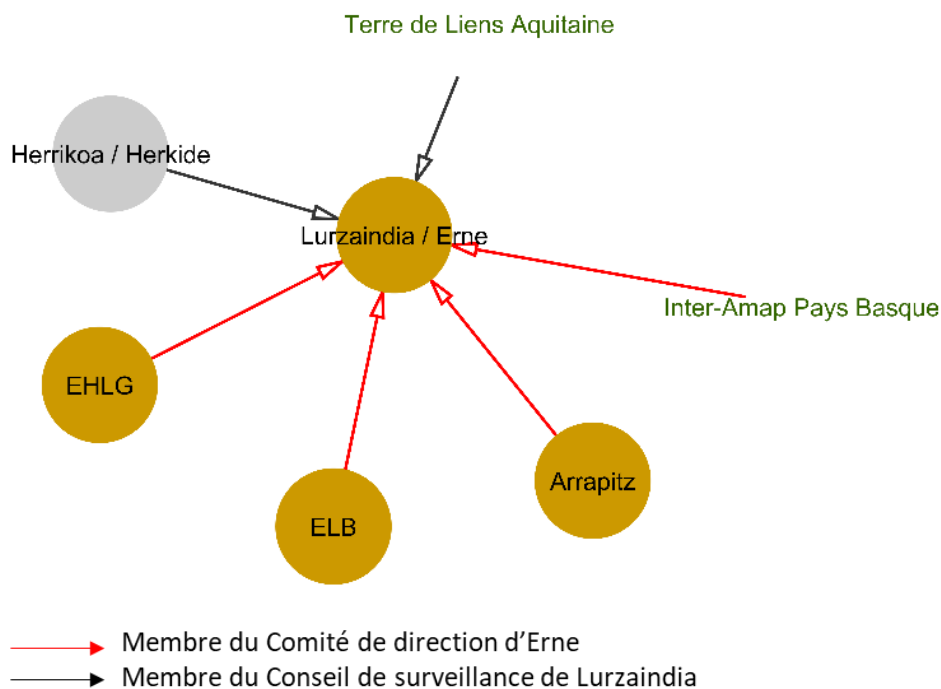


FIGURE 14: PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LURZAINDIA ET DU COMITE DE DIRECTION D'ERNE

b. Herrikoa / Herkide

Selon les statuts de la nouvelle structure, la société financière Herrikoa (créée en 1980) a été transformée à la fin de l'année 2013 en Sociétés à commandites par actions à capital variable parce que cette « formule de variabilité du capital apport[e] la souplesse nécessaire à la collecte de l'épargne » et devait ainsi permettre d'« élargir son actionariat populaire »¹¹⁹.

La société Herkide, créée pour l'occasion, est l'associé commandité unique de la SCA. C'est une société par actions simplifiée (SAS) dont le capital est constitué d'un apport équivalent (de 2000€) par ses 5 membres fondateur : Hemen, Sokoa (les deux structures fondatrices d'Herrikoa en 1980), Alki, Loreki (deux coopératives créées au début des années

¹¹⁹ Statuts Herrikoa

80), Erne (la structure commanditée de Lurzaindia, la foncière agricole). Ce sont donc, de fait, ces cinq structures membres de l'écosystème qui se partagent le pouvoir de décision sur le fonctionnement et le devenir d'Herrikoa.

La gestion quotidienne est réalisée par une gérante, assistée d'un Conseil de surveillance et d'un Comité technique. Le Conseil de surveillance, composé d'actionnaires d'Herrikoa n'ayant pas la qualité d'associés commandités, « exerce, conformément à la loi, le contrôle permanent de la gestion de la société et veille au respect de la charte éthique HERRIKOA »¹²⁰, il nomme également les membres du Comité technique. Ce dernier est « chargé d'émettre un avis consultatif auprès de la Gérance sur les projets d'investissements, après avoir procédé à une analyse détaillée du dossier »¹²¹.

Le Conseil de Surveillance est composé ainsi¹²² :

- Représentants d'Hemen et de Sokoa pour les structures du premier cercle.
- Un représentant du Comité de Bassin de l'Emploi (CBE) du Seignanx (soit le PTCE Sud-Aquitain) qui fait partie des structures partenaires.
- Représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, de la CCI du Pays Basque, de la SOCODEN, de l'entreprise PG INVEST, de la Caisse d'épargne d'Aquitaine Poitou Charente
- 8 personnes physiques.

¹²⁰ ibid.

¹²¹ ibid.

¹²² <https://herrikoa.com/fr/herrikoa/gouvernance>, consulté le 13 avril 2022

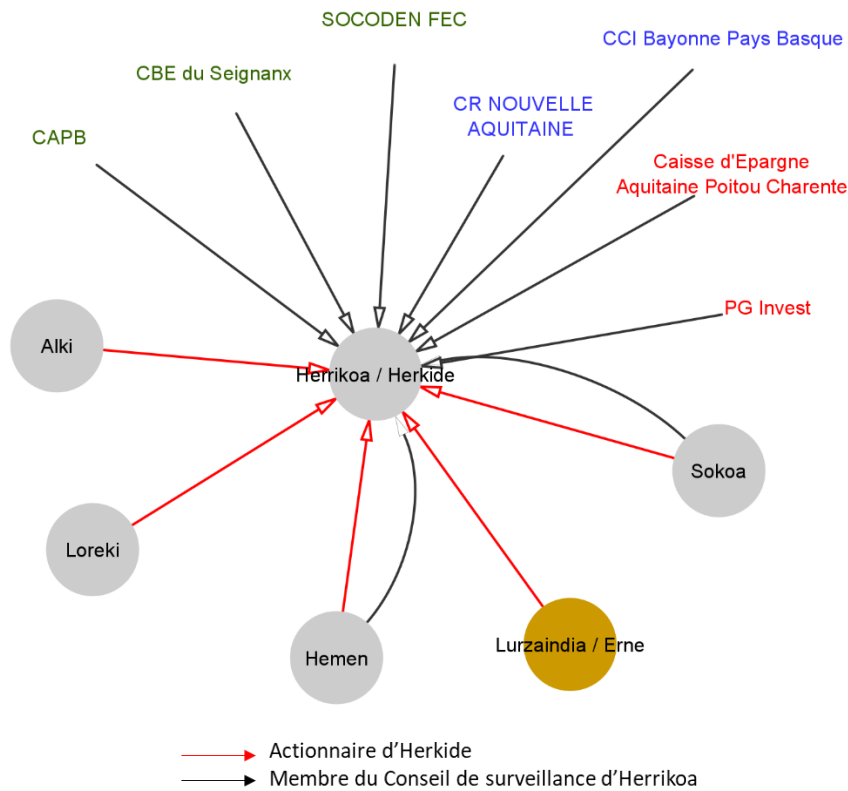


FIGURE 15 : PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE D'HERRIKOA ET ASSOCIEES D'HERKIDE

ii. Les liens de soutiens et d'adhésions croisés

Comme nous venons de le voir, la première forme de liens institutionnels entre structures s'observe au niveau de l'assemblée générale et, selon le type d'organisation, prend la forme d'une participation au capital ou d'une adhésion. Nous allons à présent recenser l'ensemble de ces liens entre organisations de l'écosystème, des liens qui concernent 29 structures sur 30 et dont environ un tiers relie des organisations de deux mondes différents.

1. Liens de participation en capital

La participation au capital est une des modalités de soutien inter-organisation, par ailleurs c'est aussi un des premiers vecteurs d'exercice du contrôle que peut détenir une organisation sur une autre. Le schéma ci-dessous montre que 12 structures sur 30 (soit toutes les entreprises sauf Sokoa et Zurlan) ont reçu des capitaux en provenance d'autres organisations de l'écosystème. Celles qui ont reçu le plus de soutien sont Enargia et Herrikoa avec 13 et 10 organisations qui leur ont apporté du capital. Le soutien à Enargia provient des trois mondes, confirmant l'investissement collectif réalisé dans cette organisation lors de sa création. La SCIC Garro et Lurzaindia dont 8 structures de l'écosystème sont sociétaires participent également de cette hybridation des mondes.

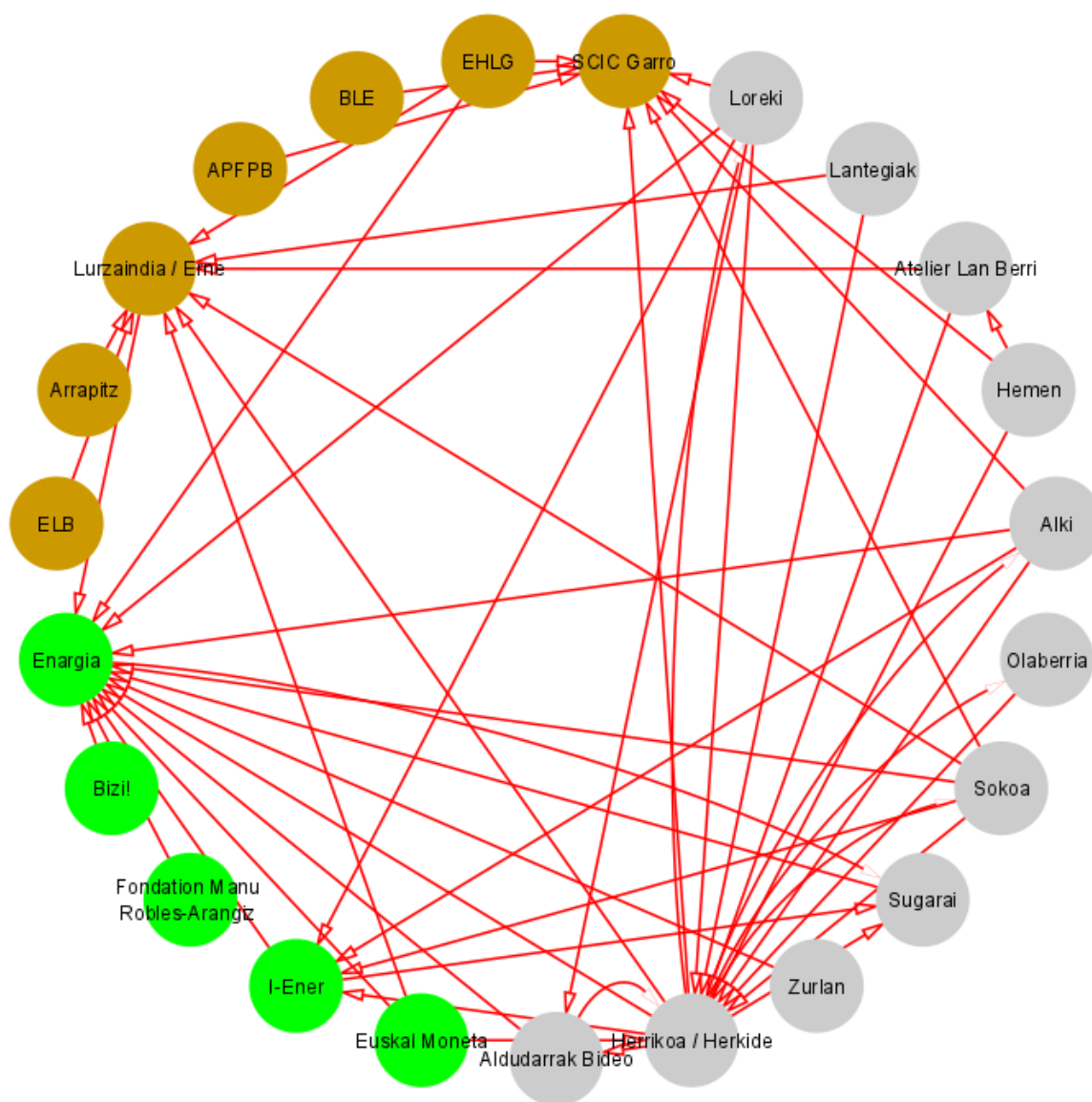


Figure 16 : Participations en capital

La société financière Herrikoa, du fait de la nature de son activité, tient bien entendu une place à part dans ces participations croisées en capital. Elle fait partie des structures qui en reçoivent le plus et celle qui a investi dans le plus de sociétés de l'écosystème. Sokoia poursuit par ailleurs son activité historique de soutien aux initiatives économiques sur le territoire en étant présent au capital de 5 sociétés, dont 4 créées durant la dernière décennie. Dans une moindre mesure, les SCOP historiques Alki et Loreki ont le même type d'activisme financier au profit de structures récentes (I-Ener, Enargia, SCIC Garro, Aldudarrak Bideo).

2. Liens d'adhésion aux associations

Nous observons sur le schéma ci-dessous, que 10 associations concentrent le soutien de 28 structures. Parmi celles-ci, la tête de réseau historique du mouvement coopératif, Hemen, reçoit l'adhésion de 19 organisations de l'écosystème, qui proviennent des trois

mondes. L'organisation qui gère l'Eusko est la seconde en termes d'adhésion à son projet, puisqu'elle compte parmi ses membres 16 structures faisant partie de l'écosystème.

Dans le monde agricole, EHLG est la structure qui suscite le plus d'adhésions, et en provenance des trois mondes. Ces soutiens illustrent la place particulière de la chambre d'agriculture alternative dans cet écosystème, cette structure a en effet fédérée autour d'elle, lors de sa création, un large front social auquel ont contribué de nombreuses organisations de l'écosystème.

Les autres structures recueillant le plus d'adhésions sont Trebatu, l'espace test qui fédère de nombreuses organisations, en particulier du monde agricole. Sans surprise, Arrapitz et Lantegiak, qui ont pour vocation de fédérer des organisations de leur monde respectif, ont également de nombreux membres parmi les structures de l'écosystème.

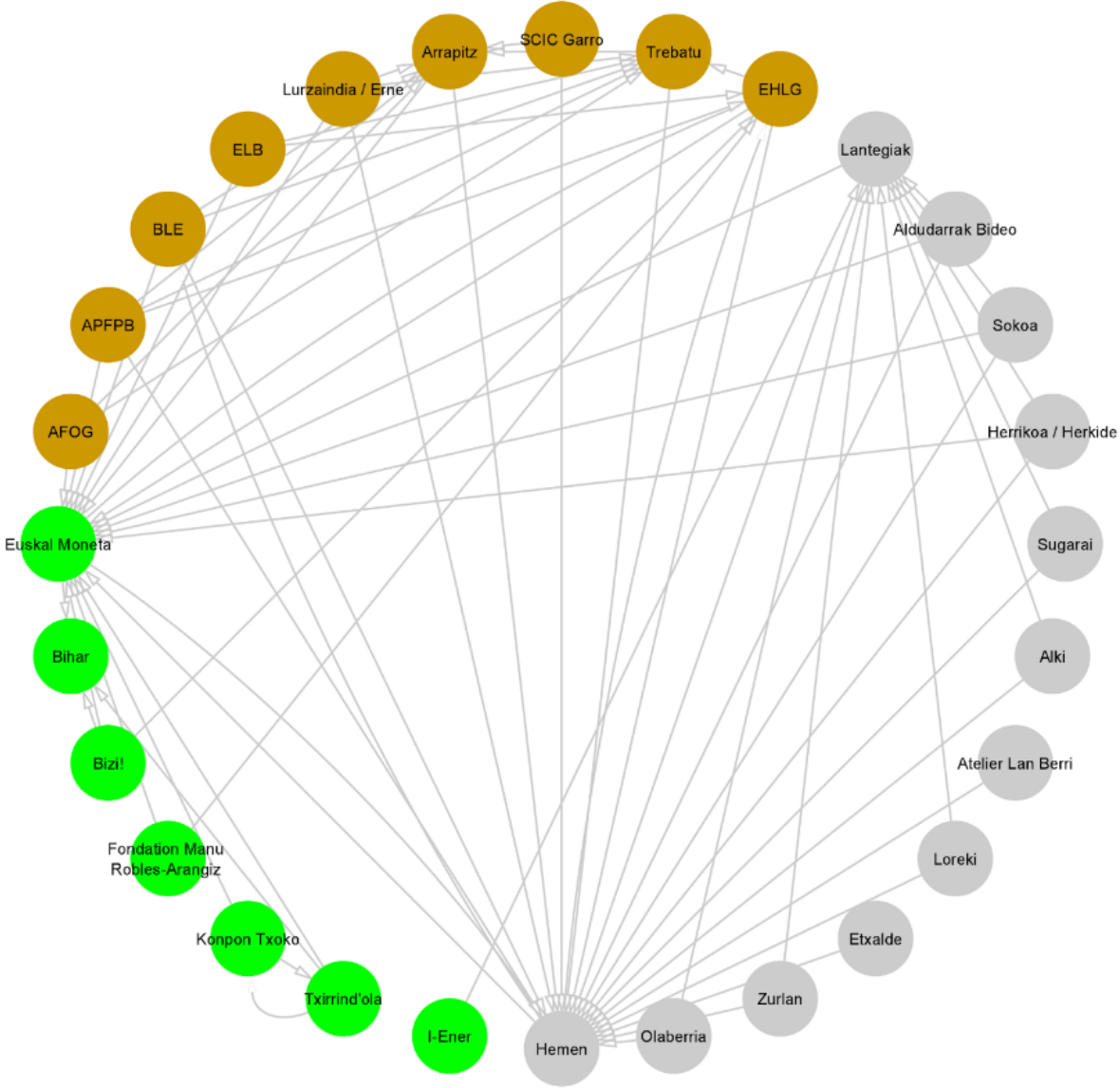


FIGURE 17 : ADHESIONS AUX ASSOCIATIONS

iii. Une gouvernance partagée

Les liens que nous venons d'identifier peuvent, selon les formes de gouvernance, se traduire par une participation de certaines structures aux instances de décision d'autres organisations. Le graphique de la page suivante représente ces participations, il recense, pour chacune des organisations de l'écosystème, les personnes morales qui participent à des organes de décisions autres que l'assemblée générale.

Au total, 21 structures (sur 30) sont reliées par ces liens et nous remarquons qu'elles sont en majorité (46 liens sur 86) contrôlées par d'autres structures de l'écosystème, ce qui laisse supposer une forme de gouvernance partagée au sein de l'écosystème.

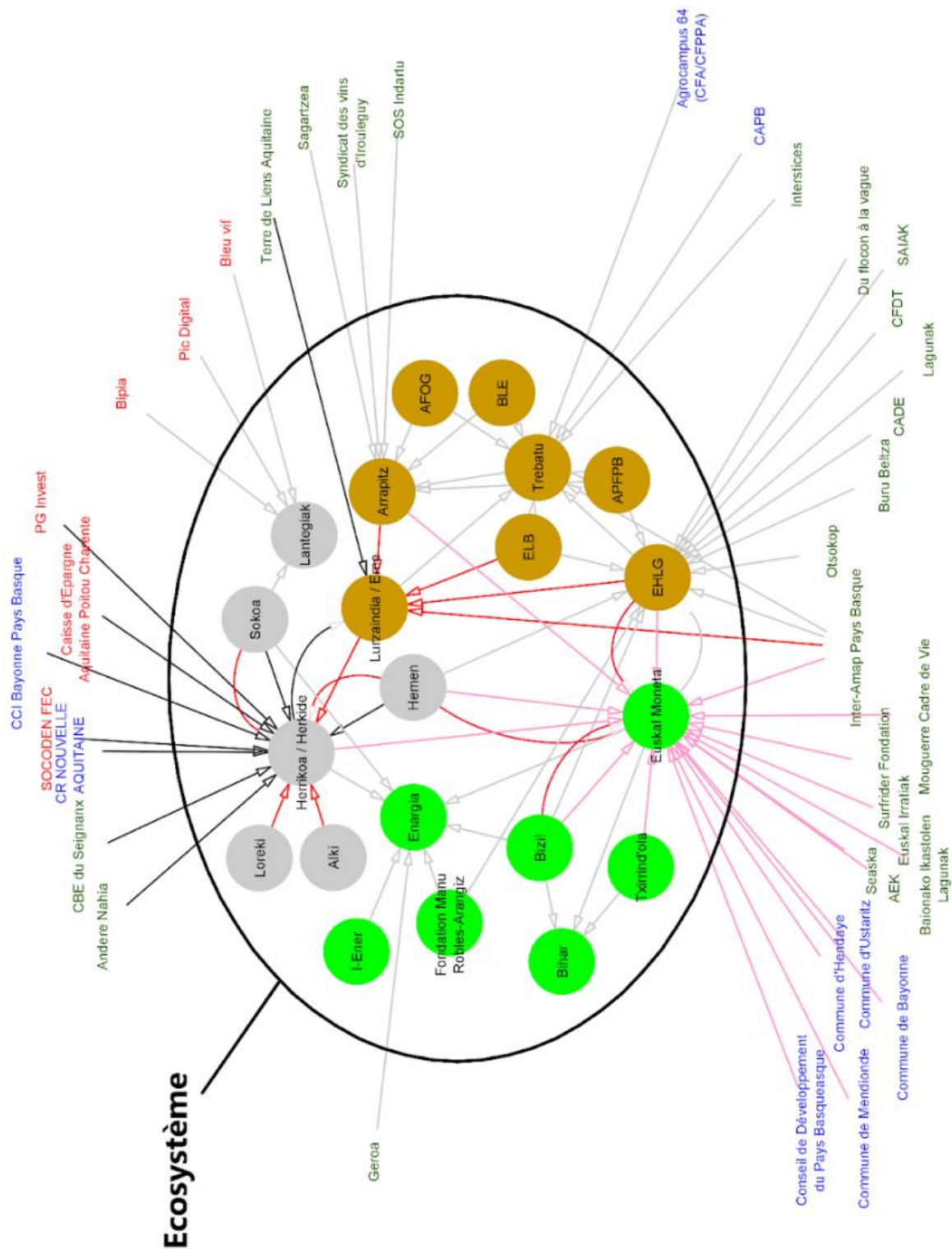


FIGURE 18: PARTICIPATIONS A LA GOUVERNANCE

1. Les structures de contrôle

Parmi les organisations étant le plus présentes dans les organes de décision d'autres structures on trouve Hemen, Bizi! et ELB. Ces deux dernières ont été identifiées en amont comme les structures instituanes de leur monde, et en cela porteuses d'un projet politique propre qu'elles sont donc appelées à défendre dans les organisations dont elles font partie.

Notons que Bizi! n'exerce son influence que dans des structures de son monde et dans le monde agricole, via EHLG. L'association altermondialiste n'est présente dans aucune structure du monde coopératif, ce qui pourrait être une illustration des différences de vision sur la question économique que nous avons pu évoquer plus avant.

Hemen par contre est présente dans les trois mondes. Sa présence ou celle d'Herrikoa, son bras financier, dans l'organisation des nouvelles structures a indéniablement un effet de légitimation de celles-ci, d'inscription dans l'histoire longue que nous avons décrites plus haut. L'entreprise Sokoa, présente dans deux mondes, participe également de ce processus.

Le syndicat agricole ELB n'est pour sa part présent que dans des structures du monde agricole qu'il a participé à créer, et n'est présent dans les autres mondes que via EHLG et Lurzaindia, deux structures au sein desquelles il tient une position centrale (voir ci-dessus).

Les autres organisations qui exercent plusieurs liens de contrôle sur d'autres (Euskal Moneta, EHLG et Herrikoa) sont pour l'essentiel à la croisée des trois mondes, elles sont également des organisations à la gouvernance ouverte et partagée.

2. Les structures à la gouvernance partagée

5 organisations font apparaître une forme de gouvernance partagée, elles comptent plus de 5 personnes morales issues de l'écosystème et au moins deux mondes différents dans leurs organes de décisions. Il s'agit d'Euskal Moneta, EHLG, Herrikoa, Lurzaindia et Enargia.

Le partage de la décision dans ces structures est rendu possible par leur forme particulière de gouvernance. Comme nous l'avons vu précédemment, les deux associations (Euskal Moneta et EHLG) ont une gouvernance par collèges (flèches noires pour EHLG et roses pour Euskal Moneta) ouvrant la participation à de nombreux acteurs différents. Ce constat doit néanmoins être nuancé pour Euskal Moneta, où l'exercice réel de décision est situé dans deux instances élues par l'ensemble des collèges: le comité de pilotage composé de personnes physiques et le comité d'agrément (flèches rouges).

Enargia est une SCIC dont l'organisation de l'assemblée générale en 6 collèges de votes favorise également l'intégration de personnes morales. Son conseil d'administration est composé de 10 membres dont 7 personnes morales parmi lesquelles 4 font partie du monde climat et deux du monde coopératif.

Enfin, Herrikoa et Lurzaindia ont construit au début des années 2010, et en partenariat, une gouvernance particulière aux sociétés à commandites par action. Elles concentrent le pouvoir dans des structures commandités (Herkide et Erne) contrôlées à une exception près par des structures de l'écosystème (flèches rouges), tandis que la gestion quotidienne est assurée par une gérance et un "conseil de surveillance" (flèches noires).

3. Des alternatives sur des secteurs clés

Si nous regardons de plus près la nature de ces cinq structures qui sont le plus investies collectivement par les structures de l'écosystème nous constatons qu'elles ont trait à la monnaie (Euskal Moneta), à la finance (Herrikoa), au modèle agricole (EHLG), à l'accès à

la terre (Lurzaindia) et à l'énergie (Enargia), soit autant de domaines d'activités qui sont, où ont été, au coeur des prérogatives de l'Etat. Ces initiatives se développent ainsi dans des espaces d'où s'est retiré la puissance publique sous l'effet du néolibéralisme, comme dans la finance ou l'énergie, en complémentarité avec l'activité de ce dernier lorsqu'elle est considérée comme défectueuse (monnaie et accès à la terre) ou franchement en opposition quand celle-ci est estimée comme étant défaillante (chambre d'agriculture). Dans chacun de ces cas, néanmoins, ce sont bien des institutions économiques alternatives structurantes qui ont été créées ces dernières années au Pays Basque français.

d. Un écosystème ouvert

Comme nous le précisons plus avant, un écosystème, ou un réseau social, n'a pas de frontières étanches. Le choix de son périmètre exclue nécessairement des éléments qui lui sont proches, et il entretient différents types de relations avec l'extérieur, qui construisent différentes formes de proximité. Nous allons à présent essayer de délimiter ces différents types de proximités en identifiant plusieurs couronnes autour de l'écosystème « noyau ».

i. L'écosystème étendu

On trouve dans une première couronne des organisations ayant une histoire commune avec l'écosystème, sous forme de liens de fondation avec des structures instituant, mais qui ne partagent pas avec lui un des deux critères relatifs au projet politique. Ils constituent avec les 30 structures de l'écosystème, ce que nous appellerons un « écosystème étendu ».

Le premier critère qui peut être modifié est le statut coopératif ou associatif des structures. Retirer ce critère reviendrait pour l'essentiel à faire apparaître des entreprises ayant reçu le soutien d'Herrikoa lors de leur création. Nous n'avons pas pu, à ce jour, collecter ces données, notons seulement que ces entreprises font partie des 366 que la société de capital-risque solidaire revendique avoir soutenues depuis sa naissance en 1981¹²³.

L'autre critère relatif au projet politique est celui de l'usage de l'Euskara et de la promotion de l'Euskara dans l'organisation. Si la labellisation « Bai Euskarari » permet de renseigner cette information de façon robuste, c'est moins le cas sur ce qui relève des usages apparents tels que les éléments de communication (site internet, documents internes, etc.) que nous avons retenus en première partie. Certaines des organisations qui apparaissent ici pourraient donc, après investigations complémentaires, être intégrées dans l'écosystème. Elles sont au total au nombre de 13 que l'on peut regrouper ainsi :

- Le supermarché coopératif Otsokop et l'association « Inter-AMAP Pays Basque », deux organisations de consommateurs qui ont reçu le soutien de structures du monde agricole lors de leur création.
- La SCIC Legumes Pro liée au PTCE Sud Aquitaine et dont BLE, la SCIC Garro et l'Atelier Lan Berri font partie des associés fondateurs.

¹²³ <https://www.herrikoa.com/>, consulté le 19/07/2021

Otsokop	1	SCIC	2015	419 sociétaires ¹²⁷	CA 2020 : 422 557 € Résultat : 1 843 €
Inter-AMAP Pays Basque ¹²⁸	0	Association de loi 1901	2011	35 AMAP, 1600 foyers, 120 paysans	
Copelectronic ¹²⁹	90	SCOP	1985		CA 2019 : 17 565 171 € Résultat 2019: 1 045 135 €
Moby Dick	8 (en 2018)	SCOP	1995	3 associés en 2015	CA 2019: 1 620 528 € Résultat 2019: 2 486 €
AGP	2	SCOP	1995	2 associés	CA 2019: 103 932 € Résultat 2019: 2 897 €
Alkar	77	SCOP	1983	22 associés en 2014	CA 2019: 15 443 288 € Résultat 2019: -173480€
Egan Aquitaine	11	SCOP	2018	8	CA 2019: 1 532 304 € Résultat 2019: -22 181€
Laboratoires Bioluz	80	SCOP	2013	40	CA 2019: 10 004 348€ Résultat 2019: 710 177 €
SCIC Legumes Pro	7	SCIC	2016 (2011) ¹³⁰	20 (en 2020)	CA 2019 : 697 041 € Résultat 2019: -19 494€ ¹³¹
Gerua	4	SCOP	1984	Gerua	
Idekalu ¹³²	10	SCOP	2006	7 associés	CA (2019) : 1 199 382€ Résultat (2019) : 26€
Andere Nahia	3	Association de loi 1901	2001	125 adhérentes (2017) ¹³³	

TABLEAU 8 CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES AJOUTEES

ii. Les associés

Nous dessinons à présent une deuxième couronne, de 123 organisations avec lesquelles les structures du premier cercle co-gèrent leurs propres structures et qu'on appellera les « associés ». On peut distinguer trois catégories d'associés :

- Les structures qui font partie des organismes de gouvernance des organisations du premier cercle (voir Figure 18, page 65). C'est le cas par exemple des structures hors écosystème et membres de l'assemblée plénière d'EHLG ou celles membres du comité des collèges d'Euskal Moneta.
- Les structures situées hors du premier cercle mais ayant participé à la création d'organisations de l'écosystème. Trebatu, par exemple, l'espace test agricole, a été fondée par plusieurs structures agricoles (du monde agricole) ainsi que par la CAPB, l'Agrocampus 64 et la SCIC Interstices situées dans le sud des Landes.
- Les structures adhérentes aux fédérations et associations professionnelles du premier cercle : Arrapitz pour le monde agricole et Lantegiak pour le monde « coopératif ». En étant associées dans ces organisations collectives elles défendent une partie du projet politique des structures instituant. Lantegiak, cofondé par Hemen, affiche comme

¹²⁷ Juin 2021

¹²⁸ Entretien réalisé le 15/04/2021

¹²⁹ Documents comptables et financiers 2019.

¹³⁰ Création sous forme de SAS en 2011, transformation en SCIC en 2016.

¹³¹ Documents comptables et financiers 2019.

¹³² Documents comptables et financiers 2019, Procès-verbal d'Assemblée générale du 5 novembre 2020.

¹³³ <http://www.anderenahia.asso.fr/>, consulté le 14/04/2021

objectif de « rassembler, promouvoir et défendre les entreprises du Pays Basque », tandis que la fédération agricole Arrapitz affirme travailler « pour un nouveau développement rural au Pays Basque ».

Ces « associés » sont identifiées dans le schéma ci-dessous où ne sont représentés que les liens entre organisations de l'écosystème et organisations extérieures:

Le schéma met en évidence que ces liens avec des « associés » concernent 10 structures de l'écosystème. On compte notamment parmi elles trois SCIC (Sugarai, Enargia et SCIC Garro) dont l'organisation par parties prenantes se prête aisément à l'association avec d'autres partenaires) et EHLG et Euskal Moneta dont les statuts associatifs prévoient également une gouvernance par collège.

Ce schéma permet également d'identifier plusieurs catégories d'associés :

- Les entreprises de « l'économie identitaire » (dans le cadran Nord-Est) qui sont liées au « Monde coopératif » via l'association Lantegiak.
- Le PTCE Sud Aquitaine (Nord-Ouest) qui apparaît via la SCIC Interstices et la structure d'animation BCE du Seignanx. Ce collectif d'acteurs de l'ESS, pourtant géographiquement proche, entretient peu de lien avec l'écosystème.
- Les partenaires du « Monde Agricole » (à l'Ouest /Sud-Ouest). Ce sont quasi-essentiellement des associations de soutien de filières de qualité, d'aide au monde agricole ou des petites coopératives. Notons parmi ces structures le Syndicat des vins d'Irouleguy qui est un des rares acteurs extérieurs associés dans plusieurs organisations du premier cercle, et qui plus est de mondes différents : SCIC Garro et Arrapitz dans le Monde Agricole et deux Aldudarrak Bideo et Lantegiak dans le Monde Coopératif. Il y a également quelques entreprises privées classiques, essentiellement associées dans la SCIC Garro, et qui apparaissent à l'est du schéma, parmi les adhérents de Lantegiak. Parmi elles, Agour est la seule entreprise de l'agro-alimentaire de taille moyenne ou grande associée à l'écosystème. On note en creux l'absence des grandes coopératives agricoles du territoire.
- Les organisations de consommateurs (dans le cadran Sud-Ouest) que sont l'Inter-Amap et Otsokop, qui participent aux instances de décision de trois structures du monde agricole.
- Les associations de défense de l'environnement (au Sud du schéma) avec le CADE (qui est elle-même une fédération), SAIK qui protège les rapaces, Surfrider Fondation, Du Flocon à la vague et Mouguerre cadre de vie.
- Le secteur culturel et éducatif (au Sud du schéma) que l'on trouve essentiellement en lien avec l'Eusko, et représenté par l'association des radios de Langue basque Euskal Irratiak, l'association de promotion de la langue banque AEK et la fédération des écoles en Langue Basque SEASKA.
- Le secteur public apparaît en divers endroits. On trouve notamment 9 communes associées à l'écosystème. Cinq de ces communes, ainsi que la Commission syndicale de Cize qui gère les communaux de cette vallée, sont associées dans la SCIC Sugarai qui organise une filière locale d'exploitation et de transformation du bois. Les quatre communes restantes siégeaient en 2019 dans le collège « collectivités locales » d'Euskal Moneta. La commune de Mendionde est par ailleurs également une des structures fondatrices de la SCIC Garro. On retrouve par ailleurs la Communauté d'Agglomération du Pays Basque dans les instances de gouvernance de l'espace test Trebatu.

Parmi ces 123 organisations, notons que 4 font également partie de l'« écosystème étendu », c'est le cas de l'Inter-Amap, d'Otsokop, d'Andere Nahia et de la SCOP AGP.

iii. Les adhérents

Une autre couronne, plus large, pourrait être dessinée, celle des “sociétaires et adhérents”, contenant les personnes morales qui ont apporté du capital à une entreprise du premier cercle ou qui sont adhérentes à une de ses associations. Ce travail fastidieux de collecte de données n'a pu être réalisé dans le cadre de cette étude, mais nous pouvons estimer les organisations de ce troisième cercle à plusieurs milliers. Euskal Moneta, par exemple, compte en effet à elle seule plus de 1200 adhérents professionnels et Herrikoa revendique la présence à son capital de 500 personnes morales. De nombreuses organisations sont par ailleurs actionnaires d'I-Ener, Lurzaindia et Enargia². Hemen, dont c'est la vocation, compte également des entreprises et associations adhérentes.

iv. Les partenaires extérieurs au territoire

Enfin, cet écosystème entretient également de nombreux liens avec des structures hors du territoire basque. Ces liens restent à identifier de manière systématique, mais citons à titre d'exemple ELB qui est membre fondateur de la Confédération Paysanne, comme l'est Bizi! d'Alternatiba et d'ANV COP21. Bizi ! est également membre du Réseau Action Climat, de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et des Amis de la Terre. De nombreuses organisations tel qu'Euskal Moneta ou des acteurs du monde coopératif sont également investies dans leurs têtes de réseaux régionales ou nationales. Autant de liens qui participent par ailleurs au rayonnement de ces initiatives hors du territoire et de la création d'une sorte de “soft power” renforçant ces alternatives sur leur territoire d'origine.

IV. Conclusion

L'analyse de réseau que nous avons présentée dans ce rapport de recherche a permis d'objectiver l'existence d'un écosystème alternatif au Pays Basque, en mettant en évidence les liens historiques et organisationnels qui relient trente organisations créées depuis les années 70. Nous avons également montré que ces organisations se sont associées, hybridées, lors de la dernière décennie en investissant collectivement dans des structures dont l'activité relève directement de la souveraineté économique. Laissant de côté l'activité productive, voire industrielle, qui était au cœur des initiatives du monde coopératif, la dynamique de l'écosystème s'est ainsi déplacée vers des domaines tels que la gestion de la terre, de la monnaie ou de l'énergie, qui témoignent d'une volonté de prise en charge collective de ressources qui peuvent être qualifiées de "communs".

Pour autant, cette analyse par les liens formels entre organisations laisse de nombreuses questions en suspens. La principale concerne l'activation concrète des liens qui ont été mis en évidence. Autrement dit, ces liens institutionnels existent, mais à quoi servent-ils réellement ? Michel Berhocoïrogoin, à la vue des premiers résultats de cette étude, a apporté plusieurs réponses à cette question : *« Ce qui est très fort c'est la relation, ce ne sont pas des alternatives chacun pour soi, ce n'est pas chacun son marché, chacun son truc. (...) Ce qui est intéressant c'est que ça aide à ce que toutes les alternatives soient en convergence. Parce que les uns sont dans les autres. Chacun est en relation avec les autres. Chacun se tient par la barbichette, pour regarder vers la même ligne d'horizon, et ça c'est une richesse. Au-delà du nombre de structures, et de la nature différente des structures, qui est une richesse, le fait d'être lié, de se tenir, c'est une richesse et une force. Et s'il n'y pas ça, la structure qui n'est pas dans cette relation, dans cette dynamique ou dans cette tension avec les autres peut prendre le large, peut quitter la galaxie, peut « dériver » et sans s'en rendre compte, tout à fait de bonne foi. »*¹³⁴

Les liens qui constituent cet écosystème seraient donc un moyen pour ces organisations d'être plus fortes, de se renforcer, mais ce seraient aussi des « gardes fous » qui leur éviteraient la normalisation, l'oubli de leur projet politique, de leur horizon commun. Dis autrement, cela peut être vu comme une façon de garder de l'instituant, du politique, à l'intérieur de structures qui en grandissant et vieillissant, s'institutionnalisent.

Ces points demandent à être travaillés dans les prochaines investigations. Analyser comment les structures de l'écosystème se soutiennent concrètement entre elles, demandera en particulier de recenser les flux monétaires ou d'information qu'elles entretiennent entre elles et les supports qu'elles s'apportent en termes de communication, de montage de projet, etc. Comprendre comment elles se contrôlent demandera d'étudier en détail le partage réel de la décision dans leurs instances de gouvernance.

Approfondir la compréhension globale de cet écosystème et de son fonctionnement demandera également de changer de niveau d'analyse, pour s'intéresser à la façon dont les

¹³⁴ Entretien réalisé le 23 janvier 2020.

personnes (dirigeants, employés, sociétaires et adhérents) et non plus les organisations, structurent et font vivre cet écosystème. Entre autres questions, il sera intéressant de voir si ce sont les mêmes personnes, ou pas, que l'on retrouve comme adhérentes à Euskal Moneta, sociétaires à Enargia ou épargnantes à Herrikoa et si elles partagent des éléments du projet politique de ces organisations.

Afin de revenir à notre projet initial qui est de comprendre la dynamique de la monnaie locale basque, les travaux de cette deuxième phase de recherche seront plus particulièrement centrés sur Euskal Moneta.

V. Bibliographie

- Agence Bio. 2020. « Les chiffres 2019 du secteur bio ». Dossier de presse.
- Alexandre, Frédéric, Fabrice Argounès, Rémi Bénos, David Blanchon, Frédérique Blot, Laine Chanteloup, Émilie Chevalier, et al. 2020. *Dictionnaire critique de l'anthropocène*. Paris, France: CNRS Éditions.
- Berhocoirigoin, Michel. 2020. « Construire le Pays Basque ». *Enbata*, 17 février 2020. <https://www.enbata.info/articles/construire-le-pays-basque/>.
- Bizi! 2009. « Charte de Bizi! »
- . 2015. « Demain, 10 000 emplois climatiques en Pays Basque nord ». Bayonne.
- . 2018. « Burujabe. Reprendre possession de nos vies ».
- . 2019. *Beti Bizi ! Climat d'urgence*.
- Blanc, Jérôme. 2018. *Les monnaies alternatives*. Paris, France: La Découverte.
- Collectif. 2002. *Demokrazia Euskal Herriarentzat - Démocratie pour le Pays Basque*. Gatuzain.
- Draperi, Jean-François. 2019. « Un tournant décisif ». *RECMA* N° 351 (1): 4-5.
- Driollet, Idoia. 2019. « Usage du radicalo pragmatisme dans les structures économiques du Pays Basque Nord ». Mémoire de Master 2 « Nouvelle Economie Sociale », Université Toulouse 2 Jean Jaures.
- Duny-Pétre, Arnaud. 2008. « Regard sur l'abertzalisme des années 70 en Iparralde ». *Souvenirs politiques de Arnaud Duny-Pétre* (blog). 2008. <http://abertzale.over-blog.com/>.
- Duny-Pétre, Ellande. 2013. « Le mouvement abertzale en Iparralde, 1968-1974 ». In . Musée basque de Bayonne. <http://abertzale.over-blog.com/>.
- Edme-Sanjurjo, Dante, Mathilde Fois-Duclerc, Yannick Lung, Julien Milanese, et Fabienne Pinos. 2020. « The Eusko's Trajectory. Hypotheses to Understand the Success Ofthe Complementary Local Currency of the Northern Basque Country ». *International Journal of Community Currency Research* 24 (Summer 2020, Issue 2): 14-29. <https://doi.org/10.15133/J.IJCCR.2020.009>.
- EHLG. 2014a. « Portrait et évolution de l'agriculture du Pays Basque Nord, focus sur la montagne basque. Tome 1. » 2. Les cahiers techniques de Euskal Herriko Laborantza Ganbara.
- . 2014b. « Portrait et évolution de l'agriculture du Pays Basque Nord, focus sur la montagne basque. Tome 2. » 2. Les cahiers techniques de Euskal Herriko Laborantza Ganbara.
- . 2017. « Guide des démarches collectives de qualité présentes au salon Lurrama 2017 ».
- ELB, EHLG. 2019. « Un Office Public Agricole et Alimentaire pour le Pays Basque ».
- Enbata*. 2010. « Loreki, une entreprise éco-citoyenne », 4 février 2010.
- . 2019. « L'esprit Lantegiak se rapproche de Herrikoa », 24 octobre 2019. <https://www.enbata.info/articles/lesprit-lantegiak-se-rapproche-de-herrikoa/>.
- Etcheverry, Txetx. 2019. « Beti Bizi... ». *Enbata*, 20 mai 2019.
- Etcheverry, Txetx, et Pierre Mailharin. 2013. « « Dans la vie, il faut aborder les choses avec le cerveau, pas avec les tripes ». Entretien avec Jean-Noël "Txetx" Etcheverry ». *Le journal du Pays Basque*, 16 mai 2013.
- Françoise, Romane. 2019. « Les monnaies locales, des projets de territoire. Le cas de l'Eusko en Pays Basque nord ». Mémoire de Master 1 « Nouvelle Economie Sociale », Université Toulouse 2 Jean Jaures.

- Gamboa Navarro, Ana Maria. 2019. « Conflit politique et émergence d'initiatives alternatives dans le pays basque nord. Panorama de la double gestion de la Société civile. » Mémoire de Master 1 « Nouvelle Economie Sociale », Université Toulouse 2 Jean Jaures.
- Gayon, Benjamin. 2015. « Maîtrise foncière publique en zone littorale : les politiques de régulation foncière sur la côte basque française ». These de doctorat, Tours. <https://www.theses.fr/2015TOUR1803>.
- Gomez, Armelle, et Xabier Itçaina. 2014. « Utopiques alliances ? La construction de la cohérence discursive des mobilisations autour des circuits courts en Pays basque ». *Lien social et Politiques*, n° 72: 93-108. <https://doi.org/10.7202/1027208ar>.
- Hemen Elkartea. 2020. « Récapitulatif des CLEFE du Pays Basque ».
- Itçaina, Xabier. 2005. « Entre christianisme et altermondialisme : le syndicat paysan basque ELB ». *Études rurales*, n° 175-176 (décembre): 195-214. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8222>.
- . 2006. « Les mobilisations discrètes: affirmation identitaire et choix économique en Pays Basque français ». *Sociologia, Problemas e Práticas*, n° 50 (janvier): 45-66.
- . 2007a. « Des entreprises politiques: les SCOP dans l'espace public basque ». In *Régimes territoriaux et développement économique*, Itçaina X., Palard J., Ségas S., 67-82. Presses Universitaires de Rennes.
- . 2007b. *Les virtuoses de l'identité: Religion et politique en Pays Basque*. Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.
- . 2008. « L'utopie pratiquée : pour une relecture des expériences coopératives basques à la lumière d'Henri Desroche ». *Anamnèse*, n° 4: 145-58.
- . 2009. « La représentation agricole en débat. Le cas du Pays Basque français ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 312 (août): 52-65. <https://doi.org/10.4000/economierurale.838>.
- . 2010. « 12 - L'identité au travail. Mobilisations économiques et territoire en Pays basque français ». In *L'identité en jeux*, 379-99. Recherches internationales. Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.cons.2010.01.0379>.
- Itçaina, Xabier, et Armelle Gomez. 2015. « Territorial Identity and Grassroots Economic Activism: The Politicization of Farmers' Mobilizations in the French Basque Country ». *PARTECIPAZIONE E CONFLITTO* 8 (2): 478-503-503. <https://doi.org/10.1285/i20356609v8i2p478>.
- Ithurbide, Jean-Pierre. 1982. « Le groupe des coopératives du Pays Basque Français ». *Revue des études coopératives* 4 (207): 81-85.
- Kerfourn, François, et Michel Porta. 2016. *Le bonheur est dans la Scop!: un patrimoine d'expériences pour demain*. Paris, France: Les Petits Matins.
- Laidet, Agathe. 2019. « Elargissement du cercle militant dans un contexte d'urgence climatique. Inspiré du cas de l'association altermondialiste basque Bizi! » Mémoire de Master 1 « Nouvelle Economie Sociale », Université Toulouse 2 Jean Jaures.
- Larralde, Xabi. 1999. « Trajectoire des petites firmes coopératives dans des secteurs d'activités innovants. Les cas de la SEI ». *Azkoaga*, n° 7: 41-105.
- Larronde, Jean-Claude. 2019. « Izan, un collectif abertzale au tournant des années 1980 ». *Jean-Claude Larronde* (blog). 5 juin 2019. <https://izantaldea.blogspot.com/2019/06/jcl.html>.
- Lazega, Emmanuel. 2014. *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Paris, France: P.U.F.
- Millet, Morgane. 2017. « Hommes, milieux, brebis et laits à la croisée des fromages : l'ancrage territorial des ovins laitiers en Corse et en Pyrénées-Atlantiques depuis la fin du XXe siècle ». These de doctorat, Corte. <https://theses.fr/2017CORT0005>.
- Poveda, Txomin. 2020. « There is an alternative. Expériences de la pensée radicale et de l'agir pragmatique au Pays Basque Nord ». Thèse de doctorat, France: Université de Pau et des Pays de l'Adour. <http://www.theses.fr/2020PAUU1086/document>.

- Prades, Jacques. 2005a. « Comment mobiliser les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire en faveur du territoire de Plaine Commune ? » Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales (CERISES).
- . 2005b. « L'énigme de Mondragon : comprendre le sens de l'expérience ». *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, n° 296: 100-115. <https://doi.org/10.7202/1021865ar>.
- Presselib.com. 2021. « Etxalde : transformer les locations en usufruit durable », 29 janvier 2021.
- Sommer-Houdeville, Thomas, et Annalisa Lendaro. 2020. « Bayonne, ville sanctuaire ? L'accueil des migrant.e.s au Pays Basque ». In . Toulouse.
- Weinstien, Olivier. 2017. « Gouvernance ». In *Dictionnaire des biens communs*, 601-6. PUF.

VI. Table des matières et des illustrations

I.	INTRODUCTION	7
II.	AU CROISEMENT DES MONDES : HISTOIRE DE L'ECOSYSTEME	9
a.	Le monde coopératif. Des expériences fondatrices.	9
i.	Les pionniers: 1970-1975	10
ii.	La vague coopérative: 1975-1990	10
iii.	Le déplacement hors du statut coopératif: 1990-2020	12
b.	Le monde agricole : la construction d'un fait majoritaire	14
a.	Les spécificités de l'agriculture du Pays Basque français	14
b.	Le syndicat ELB	16
c.	Les structures alternatives en direction des producteurs	17
d.	La chambre d'agriculture alternative EHLG	19
e.	Les initiatives construites avec les consommateurs	20
c.	Le monde "Climat" : une référence dans les alternatives dans la transition écologique	21
i.	Bizi ! et le mouvement climat (Alternatiba et ANV COP21)	21
ii.	Les alternatives de « transition »	23
d.	Institution et hybridation des mondes	26
a.	Les structures institutantes de l'écosystème	26
b.	L'hybridation des mondes	29
e.	Un projet politique commun ?	30
III.	ANATOMIE DE L'ECOSYSTEME	36
a.	Le périmètre de l'écosystème	36
b.	Les caractéristiques des composantes de l'écosystème	38
a.	Type d'activités	40
b.	Statuts	41
c.	Emplois	41
d.	Activité économique	42
e.	Adhérents	45
c.	Les liens institutionnels entre les organisations de l'écosystème	47
i.	Les différentes formes de gouvernance adoptées par les organisations	47
1.	Les SCOP	47
2.	Les SCIC	49
a.	Aldudarrak Bideo	49
b.	Sugarai	50
c.	SCIC Garro	51
d.	Enargia	52
3.	Les associations de loi 1901, syndicat et fondation	54
a.	EHLG	55

b.	Euskal Moneta	56
c.	Trebatu	57
4.	Les SAS	58
5.	Les sociétés à commandites par action	58
a.	Lurzaindia	58
b.	Herrikoa / Herkide	59
ii.	Les liens de soutiens et d'adhésions croisés	61
1.	Liens de participation en capital	61
2.	Liens d'adhésion aux associations	62
iii.	Une gouvernance partagée	64
1.	Les structures de contrôle	65
2.	Les structures à la gouvernance partagée	66
3.	Des alternatives sur des secteurs clés	66
d.	Un écosystème ouvert	67
i.	L'écosystème étendu	67
ii.	Les associés	69
iii.	Les adhérents	73
iv.	Les partenaires extérieurs au territoire	73
IV.	CONCLUSION	74
V.	BIBLIOGRAPHIE	76
VI.	TABLE DES MATIERES ET DES ILLUSTRATIONS	79
FIGURE 1 :	L'ECOSYSTEME HEMEN	13
FIGURE 2.	LIENS DE FONDATION	27
FIGURE 3:	PERIMETRE DU CŒUR DE L'ECOSYSTEME	38
FIGURE 4:	PARTICIPATIONS DE PERSONNES MORALES DANS LE CAPITAL DES SCOP DE L'ECOSYSTEME	49
FIGURE 5 :	SOCIETAIRES "PERSONNES MORALES" D'ADLUDARRAK BIDEO (2020)	50
FIGURE 6 :	SOCIETAIRES "PERSONNES MORALES" DE SUGARAI (2015)	51
FIGURE 7:	SOCIETAIRES "PERSONNES MORALES" DE LA SCIC GARRO (2019)	52
FIGURE 8 :	SOCIETAIRES PERSONNES MORALES ENARGIA (2018+)	53
FIGURE 9:	PERSONNES MORALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENARGIA (2021)	53
FIGURE 10 :	MEMBRES DE L'ASSEMBLEE PLENIERE D'EHLG (2019)	55
FIGURE 11 :	GOVERNANCE D'EUSKAL MONETA	56
FIGURE 12:	PERSONNES MORALES PARTICIPANT AUX INSTANCES DE DECISION D'EUSKAL MONETA	57
FIGURE 13 :	MEMBRES DU CONSEIL D 'ADMINISTRATION DE TREBATU (2021)	58
FIGURE 15:	PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LURZAINDIA ET DU COMITE DE DIRECTION D'ERNE	59
FIGURE 14 :	PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE D'HERRIKOA ET ASSOCIEES D'HERKIDE	61
FIGURE 16 :	PARTICIPATIONS EN CAPITAL	62
FIGURE 17 :	ADHESIONS AUX ASSOCIATIONS	63
FIGURE 18:	PARTICIPATIONS A LA GOUVERNANCE	65
FIGURE 19:	L'ECOSYSTEME ETENDU	68
FIGURE 20	LES ASSOCIES DE L'ECOSYSTEME	71

GRAPHIQUE 1: NOMBRE D'EMPLOIS PAR ORGANISATION	42
GRAPHIQUE 2 CHIFFRES D'AFFAIRES DES SCOP, SCIC ET SA	43
GRAPHIQUE 3: BILAN DES SOCIETES FINANCIERES	44
GRAPHIQUE 4: PRODUIT D'EXPLOITATION DES ASSOCIATIONS DE LOI 1901	44
GRAPHIQUE 5: NOMBRE D'ADHERENTS DANS LES ASSOCIATIONS DE LOI 1901	45
GRAPHIQUE 6: NOMBRE D'EPARGNANTS DANS LES STRUCTURES A VOCATION FINANCIERE	46
GRAPHIQUE 7 : NOMBRE DE SOCIETAIRES DANS LES SCIC	46
TABLEAU 1 CARACTERISTIQUES DES ORGANISATIONS DE L'ECOSYSTEME	40
TABLEAU 2 TYPE D'ACTIVITES	41
TABLEAU 3 STATUT DES ORGANISATIONS	41
TABLEAU 4 NOMBRE D'EMPLOIS	42
TABLEAU 5: CHIFFRES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES	43
TABLEAU 7: FORMES DE GOUVERNANCE DES SCOP	48
TABLEAU 8: LES FORMES DE GOUVERNANCE DES ASSOCIATIONS	54
TABLEAU 9 CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES AJOUTEES	69